

actu **vérités**

Elections : pour qui et comment voter ?

*Culture, crèches, aides à domicile, sécurité, sports, espaces verts, mobilité...
À vous d'élire celles et ceux qui organisent la vie de Vernier.*



© Cédric Marendaz



Retrouvez les présentations des 95 candidates et candidats
à l'élection au Conseil municipal du 13 mars prochain

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Alessandra Roversi
Mme Valérie Walther-Palli

Contact :
Tél.: 022 306 06 20
Fax: 022 306 06 21
communication@vernier.ch

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
Tél.: 022 306 06 06
Fax: 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Le bénévolat
Délai rédactionnel: 11 mars 2011
Parution: 6 avril 2011

Archives:
www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à
16'800 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.

LOGO FSC

Sommaire



P. 46-47

Aide à la mobilité douce

Pour la première fois, Vernier a créé un «Fonds de la mobilité» permettant de financer en partie des prestations pour les habitant-e-s : abonnements Unireso et Mobility, vélos électriques. Les entreprises s'engageant dans un plan de mobilité peuvent également bénéficier d'un soutien.



P. 50

Annoncer les naissances

Suivant le lieu de naissance, on est parfois confus sur l'administration vers laquelle se tourner pour déclarer cet heureux événement. L'état civil de Vernier résume les informations importantes dans ce premier article présentant ses prestations.



P. 52-53

Correspondants de nuit

Ce projet pilote aux Avanchets et à Châtelaine-Balexert va bientôt débiter. Cet article explique les intentions de cette initiative et deux soirées vous permettront de rencontrer ces nouveaux visages dans vos quartiers.



P. 56

Ateliers d'écriture

Vous avez des photos, des souvenirs et l'envie de raconter votre histoire à Vernier et le passé de votre quartier? Des ateliers d'écriture vous seront offerts pour vous aider à mettre en forme ces récits.



P. 74-75

Repas du mercredi au Lignon

Pour bien manger et en bonne compagnie, rendez-vous tous les mercredis au Lignon pour de délicieux repas intergénérationnels et multiculturels préparés par les animateurs et bénévoles de la Carambole.

Votre ville, votre voix, votre choix !

*La démocratie est un acquis précieux et l'une des valeurs fondamentales de notre pays. La pratique de la démocratie en participant aux élections ou aux votations n'est ni compliquée, ni complexe. Il y a parfois un peu de confusion entre les noms et les rôles des institutions du canton et des communes et les enjeux ne sont pas toujours clairs. L'objectif de ces quelques pages est de vous faire connaître et comprendre les institutions et les implications de vos choix de citoyens.**

Vivre en sécurité, avoir des ordures régulièrement débarassées, étudier dans une école en bon état, profiter de salles de concert ou de piscines rénovées, recevoir une aide financière, bénéficier de routes entretenues et de transports publics performants... toutes ces prestations ne vont pas de soi, elles découlent de choix et de décisions de la commune auxquels vous pouvez participer.

En effet, lors des élections, vous choisissez des représentants qui prendront certaines décisions en votre nom et lors des votations vous pouvez vous prononcer pour une vision politique en particulier.

Gouvernements et parlements

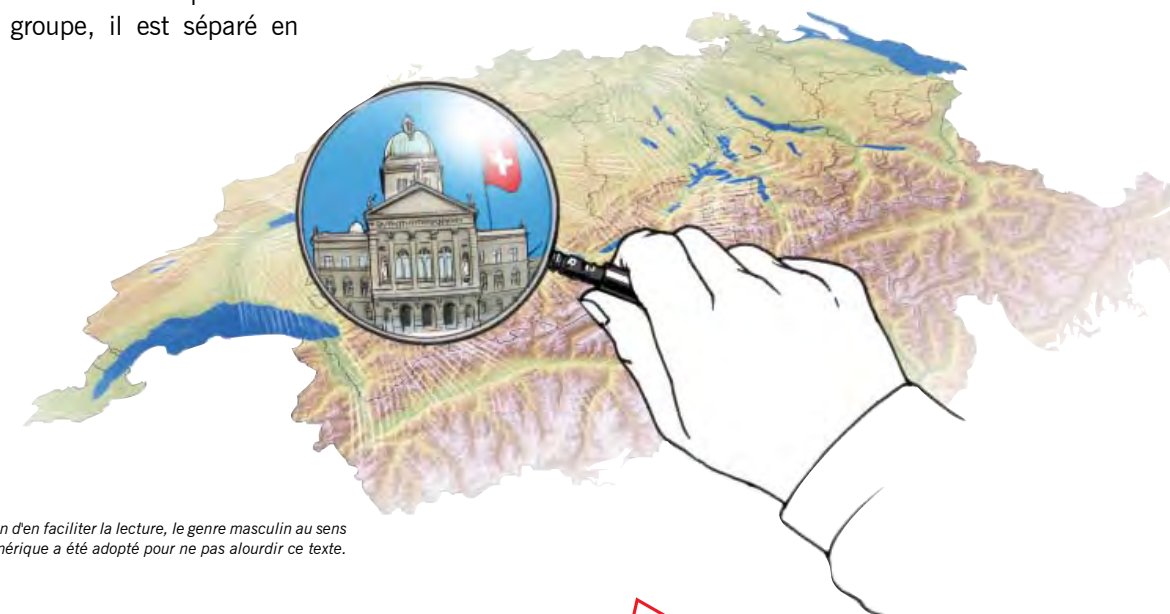
En Suisse, pour éviter que le pouvoir ne se concentre sur une personne ou un groupe, il est séparé en

trois : le pouvoir législatif (parlement), le pouvoir exécutif (gouvernement) et le pouvoir judiciaire (tribunaux). Ces trois pouvoirs collaborent, bien sûr, chacun dans la limite de leurs compétences.

Au niveau national, le gouvernement s'appelle le **Conseil fédéral** et il est composé de 7 membres.

Le parlement est composé de 2 chambres : le **Conseil des Etats** (46 représentants) et le **Conseil national** (200 Députés).

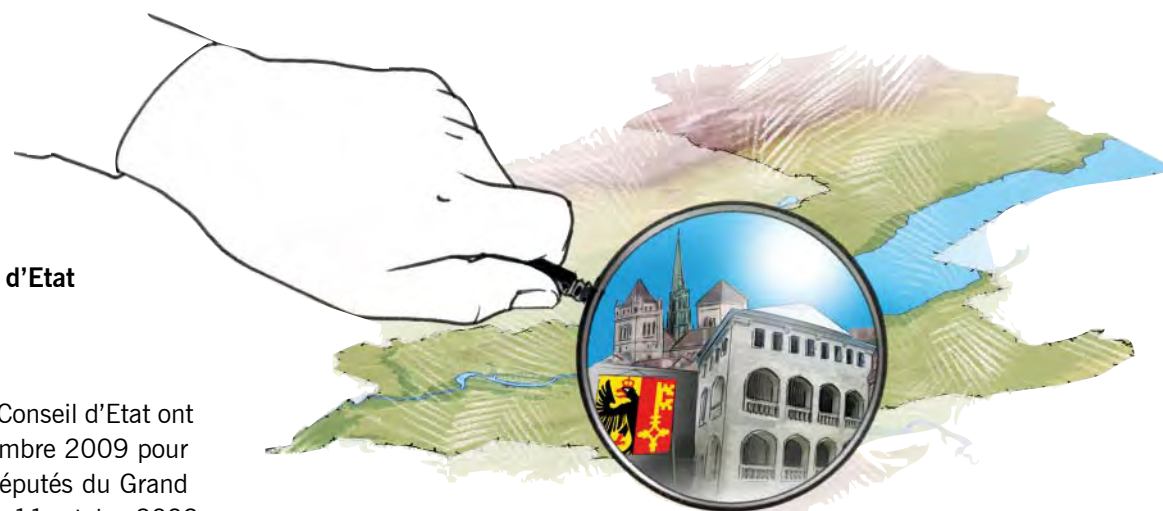
Vous pourrez d'ailleurs choisir les représentants pour le Canton de Genève à ces 2 chambres lors des élections du 23 octobre 2011.



* Afin d'en faciliter la lecture, le genre masculin au sens générique a été adopté pour ne pas alourdir ce texte.

Au niveau cantonal, le gouvernement genevois s'appelle le **Conseil d'Etat** et le parlement le **Grand Conseil**.

Les 7 membres du Conseil d'Etat ont été élus le 15 novembre 2009 pour 4 ans et les 100 Députés du Grand Conseil ont été élus le 11 octobre 2009 également pour 4 ans.



Pour les communes (45 dans le canton de Genève), le parlement s'appelle le **Conseil municipal**. A Vernier il est composé de 37 membres que **vous pourrez choisir le 13 mars** pour 4 ans.

Le gouvernement s'appelle le **Conseil administratif**. Il est composé de 3 membres que vous pourrez élire le **17 avril** pour les 4 prochaines années.

En choisissant les élus qui vous représenteront à Vernier, vous pouvez choisir la façon dont vous souhaitez organiser la vie en communauté au niveau communal. L'entretien des parcs et des écoles primaires, l'aménagement des rues, la gestion des déchets ménagers sont quelques unes des tâches spécifiquement communales qui dépendent de décisions et d'actions du Conseil municipal et du Conseil administratif.

Que font les Conseillers municipaux ?

Les Conseillers municipaux ne votent pas de lois, c'est un pouvoir délibérant qui prend des décisions qui doivent ensuite être appliquées par le Conseil administratif.

Les compétences des Conseillers municipaux sont :

- proposer et voter des actions (appelées délibérations, motions, résolutions et postulats) comme par exemple le financement d'une crèche, le montant des subventions aux clubs sportifs, etc.

- contrôler politiquement l'action du Conseil administratif (gouvernement) et l'interroger sur sa gestion;
- voter le budget et approuver les comptes publics;
- orienter les activités de Vernier suivant les mandats donnés au Conseil administratif et définir ainsi les grandes orientations de la vie collective dans notre commune.

Les 37 élus ne font pas ça à plein temps et exercent ce mandat en plus de leurs activités professionnelles et familiales. Ils ne sont pas payés mais, en dédommagement, ils reçoivent des « jetons de présence » lorsqu'ils participent aux séances.

Ils se réunissent un mardi par mois en séance plénière et plus souvent en petits groupes (commissions) pour étudier les textes qui seront ensuite soumis au vote lors des plénières. Ces commissions se spécialisent sur différents sujets : culture et information - environnement, aménagement du territoire et mobilité - sécurité - bâtiments et énergie - finances, économie et administration - règlements - sports - génie civil et équipements - mérite verniolan - sociale, jeunesse et petite enfance - naturalisations.

Que font les Conseillers administratifs ?

Ils sont chargés notamment d'appliquer et d'exécuter la volonté du Conseil municipal, d'où le nom de pouvoir exécutif. Pour ces 3 personnes il s'agit d'un travail à temps partiel leur permettant de conserver une autre activité professionnelle en parallèle.

Le Conseil administratif se réunit tous les mardis après-midi pour évoquer ensemble les principaux dossiers et prendre les décisions collectives.

Plus précisément, leur charge consiste à :

- faire des propositions au Conseil municipal,
- gérer l'administration publique,
- présenter le budget et les comptes au Conseil municipal,
- représenter la collectivité publique,
- assurer la fonction de maire pour une année et ce, à tour de rôle.

Pour réaliser ces tâches au quotidien, les Conseillers administratifs sont soutenus par les collaborateurs de l'administration. Ils se répartissent entre eux les différents services.

A Vernier, l'administration est composée des services suivants : action sociale et solidarités, environnement et aménagement du territoire, état civil, information et communication, culture, jeunesse et emploi, petite enfance, récupération, sécurité, voirie, écoles, équipements, espaces verts, sports, personnel, finances, informatique, techniques (mobilité, énergie, bâtiments, grands projets, génie civil) et secrétariat général.



Salle du Conseil municipal située à la Mairie.



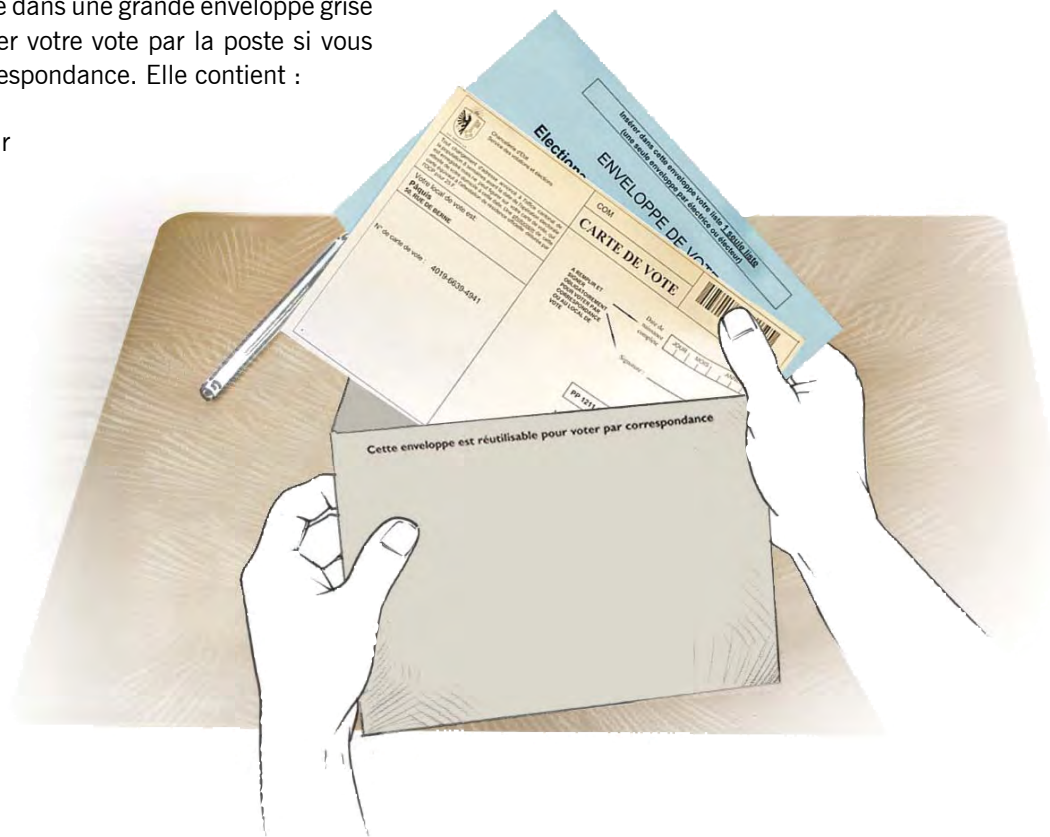
Salle du Conseil administratif située à la Mairie.

Pratiquement, comment faire pour élire les représentants de votre choix ?

Vous recevez le matériel à votre domicile par la poste

Le matériel de vote arrive dans une grande enveloppe grise qui sert aussi à retourner votre vote par la poste si vous souhaitez voter par correspondance. Elle contient :

- une carte de vote sur laquelle votre nom est inscrit et qui prouve que vous avez le droit de voter,
- une petite enveloppe bleue de vote confidentiel,
- une série de bulletins électoraux pré-imprimés contenant la liste des candidats que chaque parti vous propose d'élire,
- un bulletin électoral vierge sur lequel ne figure aucun nom.



Quelles conditions faut-il remplir pour avoir le droit de vote au niveau communal ?

- Avoir 18 ans,
- être citoyen suisse ou étranger domicilié en Suisse depuis 8 ans au moins,
- ne pas être privé de ses droits civiques en Suisse.

Si vous avez reçu votre carte de vote, vous pouvez voter. Une carte vous est adressée lors de chaque votation ou élection.



Vous pouvez remplir votre bulletin de différentes manières :

Je choisis la liste du parti qui me plaît sans la modifier

OU

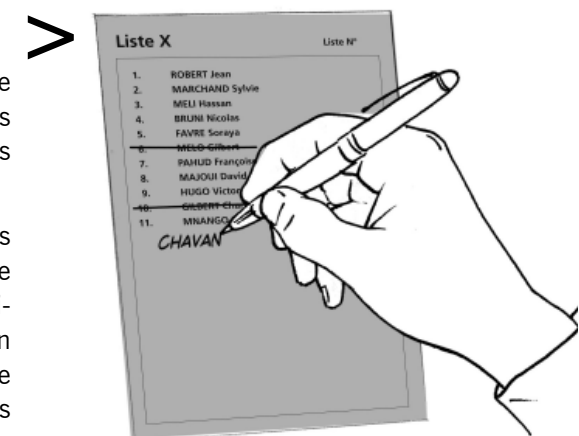
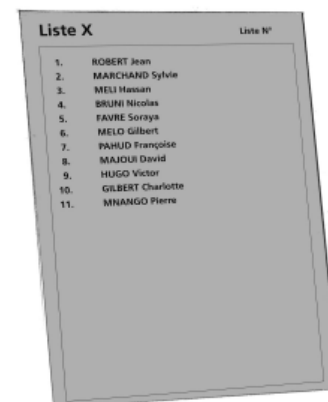
Je modifie une liste de parti

- Je peux tracer le nom des candidats qui ne me plaisent pas. Les candidats tracés ont moins de chance d'être élus par rapport aux autres candidats.
- Je peux aussi ajouter le nom de candidats d'autres partis sur une liste à condition de ne pas dépasser 37 noms pour le Conseil municipal. Cette action a pour effet de faire perdre un point par candidats rajoutés à la liste choisie et ce, au bénéfice des listes auxquelles ces candidats ajoutés appartiennent.

OU

Je choisis la liste neutre

- J'inscris les noms des candidats que je choisis. Pour chaque candidat que j'aurai inscrit sur ma liste, 1 point sera donné au parti auquel il appartient. Si je n'ai pas inscrit 37 noms, les points restants ne sont attribués à aucun parti.
- Je peux inscrire le nom d'un parti en haut de la liste. Pour chaque candidat que j'aurai inscrit sur ma liste, 1 point sera donné au parti auquel il appartient. Si je n'ai pas inscrit 37 noms, les points restants sont attribués au parti indiqué en haut de la liste.



Gare aux erreurs !

Pour que votre bulletin soit valable et que votre voix compte, un certain nombre de règles doivent être respectées :

- n'utilisez que les listes officielles fournies, y compris la liste vierge ;
- si vous rajouter des noms à une liste, n'inscrivez que le nom et prénom de candidats officiels ;
- en dehors des noms de candidats tracés ou ajoutés, abstenez-vous de toute annotation sur votre liste : pas de mots doux, injures, ratures, dessins sinon votre vote sera considéré comme nul ;
- vous devez remplir votre liste à la main: toute annotation faite à la machine annule votre vote ;
- vous devez signer la carte de vote, mais en aucun cas la liste ou l'enveloppe, sinon votre vote sera déclaré nul ;
- votre liste ne doit pas comprendre plus de noms que le nombre de sièges attribués, les autres noms seront ignorés par les responsables du dépouillement ;
- respectez les délais fixés.

Que faire de l'enveloppe ?

1^{ère} option : voter par correspondance

Vous votez par correspondance. L'enveloppe de réexpédition grise est la même que celle dans laquelle vous avez reçu le matériel de vote.

Vous devez inscrire vous-même votre date de naissance et signer personnellement la carte de vote.

Glissez votre liste dans la petite enveloppe bleue.

Glissez dans l'enveloppe grise la petite enveloppe bleue et la carte de vote qui doit se trouver devant (pour que l'adresse du service des votations apparaisse dans la fenêtre).

Pas besoin d'affranchir l'enveloppe, c'est gratuit !

Attention aux délais d'expédition : votre envoi doit impérativement parvenir avant 12h le samedi qui précède la date des élections. Il convient donc de poster votre enveloppe le jeudi soir au plus tard.



2^{ème} option : se rendre au local de vote

Le dimanche 13 mars entre 10h et 12h (élection du Conseil municipal) et le dimanche 17 avril entre 10h et 12h (élection du Conseil administratif), vous pouvez vous rendre à l'un des bureaux de vote de Vernier suivant votre lieu de domicile :

- Vernier 1 : Ecole de Vernier-Place, 188, route de Vernier
- Vernier 2 : Ecole de Châtelaine (salle de gymnastique), 84, avenue de Châtelaine
- Vernier 3 : Ecole d'Aïre (salle de gymnastique), 11, chemin du Grand-Champ
- Vernier 4 : Ecole d'Avanchet-Jura (salle de gymnastique), 13, rue du Grand-Bay

N'oubliez pas de prendre avec vous :

- votre carte de vote que vous aurez signée et où vous aurez indiqué votre date de naissance,
- la petite enveloppe bleue qui contiendra la liste que vous aurez choisie ou préparée.

Vous donnerez votre carte aux personnes sur place (scrutateurs) et glisserez la petite enveloppe bleue dans l'urne.

A l'avenir nous devrions même pouvoir voter électroniquement. Plusieurs expériences pilotes ont déjà été menées lors de votations précédentes.



Hommage à Jean-Claude Seydoux

Décédé le 7 janvier dernier dans sa 70^e année, Jean-Claude Seydoux aura siégé au Conseil municipal de 1980 à 1993. Lors de cette dernière année, il en fut le président. D'anciens collègues et son fils s'en souviennent.

«C'était un homme très joyeux qui faisait preuve d'une grande ouverture d'esprit», se souvient Ernest Greiner. Le radical a siégé de nombreuses années au Conseil municipal avec son collègue Jean-Claude Seydoux. «Il était également un passionné et un bon joueur de cartes, poursuit l'ancien facteur. Sa compagnie était très agréable tant à l'intérieur qu'en dehors du municipal». Ernest Greiner évoque encore le côté rassembleur de son ancien collègue. «Il avait le respect des autres, même si les opinions étaient différentes des siennes », dit-il enfin.

Le libéral Pierre Ronget, plus ancien Conseiller municipal verniolan toujours en activité, a également côtoyé Jean-Claude Seydoux. «Pour moi, c'était un homme honnête et bon, se souvient l' élu. Il travaillait toujours pour trouver la bonne solution et était grand serviteur pour les autres». Petit bémol toutefois: «Ses positions propres n'étaient pas toujours très claires, ajoute-t-il. Mais cela était peut-être le prix à payer lorsque l'on est consensuel».

Actuel Conseiller administratif de Plan-les-Ouates, Laurent Seydoux, garde évidemment un souvenir ému de son père. «C'est lui qui m'a donné le goût de la chose publique, témoigne-t-il. Mon père était quelqu'un qui



savait faire confiance et encourageait les autres». Peu de gens s'en souviennent, mais, rappelle Laurent Seydoux, «mon père était venu au Conseil municipal de Vernier en remplacement de Philippe Joye qui allait devenir par la suite Conseiller d'Etat».

Côté vie privée, Laurent Seydoux raconte que son père attachait «beaucoup d'importance aux petits détails mais restait zen sur les points plus graves, il était un peu soupe au lait».

Didier Tischler

Prochains rendez-vous citoyen

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous les:

Samedis 5 mars et 2 avril de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9 - 1214 Vernier
Bus n° 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole

Conseil municipal > séance du mardi 14 décembre 2010

Le crédit prévu pour la passerelle entre Vernier et Onex fait débat

La commune voisine ne souhaite pas verser la même somme pour le crédit d'étude que Vernier. Les Conseillers municipaux s'interrogent.

La vie des séances plénières du Conseil municipal n'est pas un long fleuve tranquille. En ce mardi frigorifique et teinté d'Escalade (une marmite géante trône au milieu de la salle), l'ordre du jour n'aborde pas de sujets qui vont permettre aux élus de s'entredéchirer. Toutefois, les débats débutent par une petite surprise. En effet, après quelques minutes, le temps d'ouvrir la séance, Yves Magnin, le Président, quitte les lieux étant appelé à d'autres occupations. La vice-Présidente, Monique Mattenberger, prend le relais au pied levé pour ce qui est, pour elle, une grande première. Malgré quelques petites hésitations, la libérale mènera les débats avec efficacité et beaucoup de concentration.

Alors qu'ils ont débuté depuis un peu plus d'une heure, à 21h40 ces mêmes débats sont interrompus quelques mi-

nutes afin de permettre aux élus UDC, à l'exception de Stéphane Valente, de quitter la séance. Mikael Meyer, Gilbert Besson, Valérie Cuenca et Ruth Kaelin s'en vont rejoindre les candidats agrariens du canton aux prochaines élections municipales dans une boîte de nuit de la Ville de Genève. Le parti organise ce soir-là le lancement de sa campagne.

Rare dossier chaud

Quelques secondes après le départ des élus UDC, c'est au tour de Thierry Cerutti de faire son apparition. Retenu jusque-là par d'autres obligations, le Conseiller administratif rejoint ses collègues Thierry Apothéloz et Yvan RoCHAT pour la fin de la séance.

L'un des rares chauds dossiers de la soirée concerne le projet de construction d'une passerelle piéton/vélo

surplombant le Rhône entre Vernier et Onex. Par le biais d'un projet de délibération, le PDC se demande pourquoi Vernier s'apprête à payer CHF 212'000.- pour l'étude de ce projet alors qu'Onex, qui devait fournir la même somme, a décidé de ne verser que CHF 140'000.-. Le «décide» consiste à annuler l'ouverture du crédit et le renvoi en commission de l'environnement pour un nouvel examen.

Elu UDC interpellé

Outre le PDC, l'interrogation interpelle également l'UDC Stéphane Valente, le MCG Stéphane Cornut et le libéral Pierre Ronget qui s'expriment tour à tour. Les deux premiers estiment que ce sujet doit retourner en commission. Le troisième pense que c'est au Conseiller administratif en charge du dossier, Yvan RoCHAT, de fournir des explications.

© Urbaplan

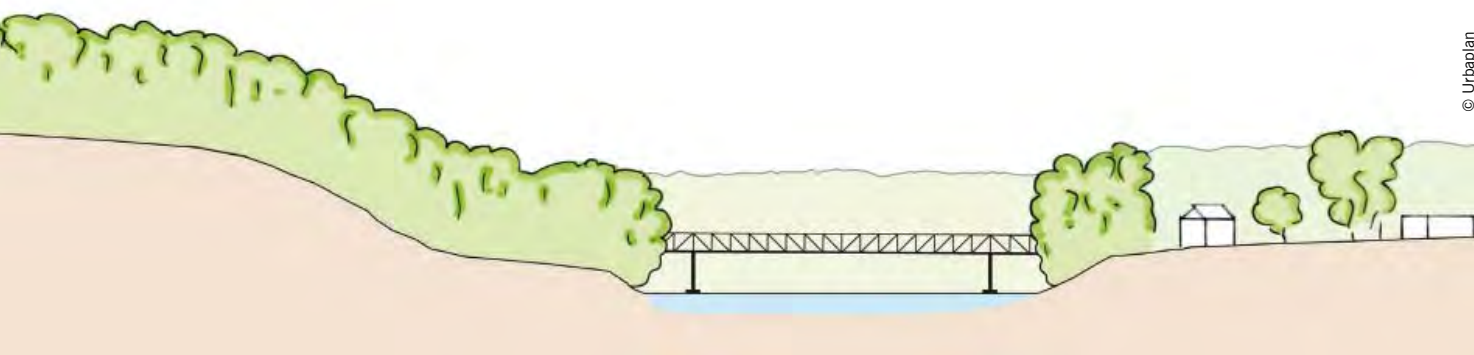


Illustration de la passerelle au-dessus du Rhône - type «pont poutre».

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 8 mars à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

«La commune d'Onex est favorable à ce projet, rassure le magistrat. Son choix de baisser le montant de sa participation s'explique par le fait qu'elle ne souhaite pas un concours d'architecture pour cette passerelle. Elle estime qu'il est possible de poursuivre ce projet sans concours». Yvan RoCHAT ajoute que le renvoi de ce sujet en commission risquerait de l'enterrer. «Je rappelle aussi que les Services industriels sont aussi intéressés, dit-il. De plus, le 22 décembre se réunira un groupe de travail avec toutes les parties concernées». Enfin, le magistrat réitère l'engagement pris en commission pour que les dépenses de Vernier soient équivalentes à celles d'Onex.

Convaincus par les arguments et les explications d'Yvan RoCHAT, les élus ne prennent pas en considération cette délibération, par 19 contre 12.

En ce 14 décembre, la fin de la séance sera fidèle à la tradition. Les Conseillers municipaux entonnent le «Cé qu'è lainô» avant de briser la marmite géante.

Didier Tischler

Originale démission en chanson

Après 10 ans au Conseil municipal, Eric Dubath, membre d'A gauche toute a démissionné. L'homme est parti s'installer à Carouge. Pour ses adieux, l' élu ne s'est pas contenté d'envoyer sa lettre de démission, elle aurait été lue en son absence lors de la prochaine séance, mais il l'a chantée à la fin du Conseil municipal!

Eric Dubath a ainsi interprété son courrier sur la mélodie du «Déserteur», l'indémodable chanson de Boris Vian, sur une musique de Boris Vian et Harold Berg. Voici le texte, revu et corrigé: «Madame le Président, Je vous fais une lettre, Que vous lirez peut-être, Si vous avez le temps. / Je viens de déposer, Mon changement d'adresse, Il faut que je vous laisse, Je dois démissionner. / Madame le Président, C'est vrai, je quitte Vernier, Je n'suis plus communier, Je pars après 10 ans. / C'est pas que j'suis fâché, Mais il faut que je dise, Ma décision est prise, Je

m'en vais vous quitter. / Depuis qu'je suis arrivé, J'ai vu passer des textes, Que j'ai voté perplexe, Même parfois, j'ai gagné. / Je n'ai pas tant souffert, A part ce fameux 18 mai, Jour où vous l'avez accepté, Depuis Ikea ouvert. / Quand j'étais décidé, J'ai pu vous faire voter, Qu'on n'ait plus à payer, Pour se faire enterrer. / Demain de bon matin. Je tournerai la page, Continuerai mon voyage, J'irai sur les chemins. / Si je vous remercie, Tous autant que vous êtes, Honnêtes ou malhonnêtes, C'est qu'j'ai beaucoup appris / Pas s'en prendre aux personnes, Combattre les idées, Tenter d'parler le dernier, Pour remporter la donne. / Pour ne pas prendre trop d'temps, A tous je dis : «Merci», Bien sûr à vous aussi, Madame le Président. / Si vous me poursuivez, A la fin d'cette séance, Vous aurez bien d'la chance, Car on s'en va trinquer.»

D.T.

Municipal en bref

- Les élus ont voté un crédit de CHF 2'053'000.- pour le réaménagement de l'immeuble administratif de Châteline.
- Ils ont également attribué la somme de CHF 178'000.- pour le renouvellement de certains véhicules de la commune.
- Le Conseil municipal a envoyé en commission des finances la 2^e étape de la création d'un réseau intra-communal à haut-débit.
- La commission des bâtiments sera chargée d'étudier un crédit de CHF 170'000.- relatif à la rénovation des boiseries de l'école de Vernier-Place.
- Le postulat «Les terres verniolanes en mains verniolanes», en rapport avec l'achat par l'Etat des parcelles contenant le Moa, a été envoyé au Conseil administratif.

D.T.

Conseil municipal > séance du mardi 1^{er} février 2011

Les élus souhaitent la création d'un nouveau lieu culturel

Une motion des Verts visant à implanter un espace culturel alternatif intercommunal en zone industrielle, en collaboration avec Meyrin, a été acceptée. La droite s'inquiète de voir surgir une Usine bis.

Les argumentations des élus du groupe écologiste du Conseil municipal de Vernier sont claires. Leur constat l'est tout autant. «Les communes de Vernier et de Meyrin représentent un bassin de population de plus de 50'000 habitants. Ce nombre va prochainement augmenter ces prochaines années avec le développement des secteurs des Vergers à Meyrin et de l'Etang à Vernier. Or, que ce soit au sein de ces deux communes ou plus largement sur la rive droite, il n'existe à ce jour aucun espace culturel et artistique alternatif permettant aux créateurs de notre canton de se produire de manière autonome hors des sentiers balisés d'une culture officielle et subventionnée». Dans le texte de la motion, les Verts rappellent également que la fermeture de divers lieux comme Artamis, Rhino ou encore l'Arquebuse a eu pour conséquence un engorgement total de L'Usine. «Le public, souvent composé de jeunes désœuvrés en fin de semaine et ainsi poussé à se réunir là où il le peut, suscitant nuisances et irritations».

L'exemple de la Rote Fabrik

L'UDC Mikael Meyer n'apprécie pas que l'on puisse faire le parallèle entre lieu festif et Artamis. Pour l' élu «Arta-



L'usine aux briques rouges, dont la notoriété dépasse les frontières, a été le premier lieu alternatif de Zurich. En 30 ans, ce lieu mythique a bouleversé le visage de la ville.

mis était surtout un fief de dealers». Sa collègue Valérie Cuenca demande des précisions sur les buts réels de ce projet. Le socialiste Denis Chiaradonna, lui, rêve de «voir une Rote Fabrik à Genève». Il rappelle que le lieu culturel alternatif de Zurich était, au départ, provisoire. «Aujourd'hui c'est un haut lieu culturel d'une immense importance». Le libéral Pierre Ronget estime qu'avec cette motion on brûle les étapes. «Je propose que cette

motion soit modifiée en postulat, car la réflexion doit être globale», dit-il.

Le Conseiller administratif en charge de la culture, Thierry Cerutti, rappelle que la commune a déjà sur son territoire, avec Weetamix, une salle de concerts. «Toutefois, ajoute-t-il, le Conseil administratif prendra acte de la décision du Conseil municipal». La motionnaire Leyla Ahmari insiste sur le fait que si les fonds disponibles sont limités,

les demandes sont, elles, illimitées. «La solution est de proposer un lieu autogéré pour toutes les associations alternatives culturelles, précise-t-elle. Il faut maintenant agir».

Demande de renvoi en commission

L'élue MCG, Patricia Aubert, propose que ce texte soit envoyé en commission. «Cette motion est compliquée», explique-t-elle. Membre d'A gauche toute, Anna Conti, imagine que «si cette motion est envoyée en commission, il sera difficile de la traiter avant la fin de la législature». Son collègue de parti Jean-Luc Ardite l'appuie: «Il faut un vote immédiat. Un tel lieu est important. Grâce aux lieux alternatifs, on a vu émerger des artistes qui aujourd'hui sont reconnus. D'autre part, Weetamix ne programme que de la musique électronique». Et d'ajouter qu'il y a aussi un grand manque de lieux de répétition pour les musiciens.

Pique de l'UDC

«Si l'on veut mettre les artistes au vert, proposons-leur le squat d'Aïre», provoque l'UDC Ruth Kealin. «Il conviendrait de faire un minimum d'études sur les lieux autogérés, souhaite le MCG Stéphane Cornut. Je rappelle que de nombreux espaces alternatifs ont été fermés pour des raisons de sécurité». Ces arguments n'influencent pas les motionnaires. «Je reste sur mes positions, explique Leyla Ahmari. Comme Meyrin a déjà accepté l'idée, je demande un vote immédiat et l'envoi de cette motion au Conseil administratif».

Au moment du vote, sans surprise car majoritaires, les Verts, les socialistes et A gauche toute acceptent ce projet. A charge, maintenant, au Conseil administratif, de le concrétiser.

Didier Tischler

Municipal en bref

- Les élus ont accepté des travaux en vue de sécuriser le passage pour piétons des Libellules.
- Un crédit de CHF 170'000.– a été voté pour la rénovation des menuiseries extérieures et peintures des façades de l'école de Vernier-Place.
- Un autre crédit de CHF 312'000.– a également été voté pour la deuxième étape du projet «EPIQR» (Energy Indoor Quality Retrofit). Cette étude vise à établir un diagnostic sur l'état technique des bâtiments communaux.
- La pétition de l'Association des intérêts de Vernier-Village, concernant les aménagements de la route de Vernier, a été envoyée en commission de la mobilité.
- Les élus ont approuvé un crédit d'investissement de CHF 442'000.– pour l'équipement du pavillon de l'enfance de Vernier-Village.
- La deuxième étape pour la création d'un réseau intra-communal à haut débit a été acceptée. Un crédit de CHF 340'000.– a été voté à la majorité.

D.T.

La route d'Aïre va être chamboulée

Un problème récurrent va enfin être solutionné. En effet, une motion du PDC ainsi qu'une pétition revenaient de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité. Toutes deux demandaient un aménagement de la route d'Aïre et la création, notamment, d'une piste cyclable. A l'unanimité, tous les élus ont accepté les modifications.

Concrètement, la route et ses passages pour piétons seront sécurisés. La réalisation d'un aménagement cyclable est aussi prévue. Ces mesures devraient également permettre une modération de la vitesse le long de cette route. Dans ce dossier, aucun débat n'a eu lieu. Des mesures provisoires seront rapidement mises en place. Pour ce qui concerne les aménagements définitifs, les études devraient être lancées dans un proche avenir.

D.T.

La route d'Aïre en l'état actuel.



Conseil administratif

> séances du 23 novembre 2010 au 25 janvier 2011

Associations

Le Conseil administratif (CA) a reçu M. Vaccaro, Président de la Société d'associations italiennes de Genève (SAIG) et différents représentants des associations italiennes de Genève. La SAIG décernera à Vernier le prix 2011 du « personnage de l'année » avec les communes d'Onex et de Carouge lors d'une cérémonie de remise de cette distinction le samedi 19 février 2011. Par ailleurs, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la constitution du royaume d'Italie, le 22 avril 2011, la SAIG souhaiterait organiser quelque chose de particulier avec Vernier.

Autorisations de construire

Préavis communaux

APA 33'969 : M. et Mme BIASI - Amé-

nagement d'un mur antibruit - Chemin du Wellingtonia 2 E. **Préavis favorable**, sous condition du respect des normes concernant la hauteur des murs en bordure de chaussée.

APA 34'002 : DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - Aménagement d'une piste cyclable - Avenue du Bouchet - carrefour du Bouchet. **Préavis favorable**.

APA 34'032 : CENTRE BALEXERT SA - Aménagement d'une garderie - Avenue Louis-Casaï. **Préavis favorable**.

DR 18'083 / 2 et DR 18'084 / 2 : M. J. STUTZ et M. P. HOCHULI - Surélévation d'immeuble, création de 12 appartements au chemin De-Maisonneuve 12C, et surélévation d'immeuble, création de 10 appartements

au chemin De-Maisonneuve 12 B. **Préavis défavorable**, étant donné que les projets ne prévoient pas la cession au domaine public communal des surfaces permettant le développement des cheminements piétonniers et cyclables conformes au plan directeur communal.

Décisions cantonales: autorisations délivrées

DD 103'333 / 2 : Divers - (Assainissement du bruit routier, construction de parois antibruit) - Modification du projet initial - Route de Vernier, route du Nant-d'Avril, chemin de Poussy, avenue Louis-Pictet.

APA 32'623 : M. François ZIMMERMANN - Changement d'affectation d'un local de menuiserie en laboratoire de pâtisserie chocolaterie - Chemin Delay 36.

DD 103'493 : ROCKWELL SA - Rénovation et reconstruction parcelle de l'auberge de Châtelaine - Avenue de Châtelaine 60-62.

APA 33'833 : HIG IMMOBILIEN ANLAGE STIFTUNG - Aménagement d'une épicerie - Rue du Grand-Bay 21.

DD 103'131 : FONDATION EMILE DUPONT - Transformation et rénovation d'immeubles, réhabilitation des appartements et des communs, création d'espaces de vie, installation de capteurs solaires en toiture - Avenue des Libellules 2 à 16.

APA 33'671 : AVILAG INVESTISSEMENT SA - Aménagement d'une blanchisserie industrielle - Chemin des Batailles 18.

Divers

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 8 % par rapport à 1990 d'ici à 2012. Comme plus de 80 % des émissions de gaz à effet de serre sont composées de CO², la Suisse a introduit un objectif de réduction spécifique pour ce gaz dans sa loi sur le CO². Dès janvier 2008, une taxe sur le CO² a été prélevée sur les combustibles fossiles. Il s'agit d'une taxe d'incitation dont les recettes sont redistribuées à la population (par le biais des assurances-maladies) et aux entreprises. Vernier, en tant « qu'entreprise / institution » recevra prochainement CHF 34'000.- de redistribution de la part de la Confédération, montant calculé sur la base de la masse salariale des employé-e-s de l'administration.

Divers – Initiatives communales

Le Parti socialiste informe le CA du lancement d'une initiative communale « Créons des places d'apprentissage pour nos jeunes ! », dont la récolte des signatures commencera le 22 janvier 2011.

L'UDC informe le CA du lancement d'une initiative communale « Moins de citernes, plus de sécurité », dont la récolte des signatures débutera le 25 janvier 2011.

Elections-votations

Le CA donne un préavis favorable au changement de nom du local de vote « 43-03 Le Lignon » en « 43-03 Aire-Le Lignon » et il en informera le

Service des votations et élections, qui a déjà fait part à la commune que cette modification de dénomination ne pourra s'effectuer avant début 2012. Réponse négative de la Chancelière d'Etat à la demande du CA d'offrir le vote électronique aux Verniolan-e-s lors des prochaines élections municipales et administratives.

Etat civil – Naturalisations

Le CA est informé que, selon une directive de l'Office fédéral de l'état civil (OFEC), les fiancés devront, dès le 1^{er} janvier 2011, établir la légalité de leur séjour et l'officier de l'état civil devra communiquer à l'autorité compétente l'identité des fiancés qui n'auront pas établi la légalité de leur séjour. Cette disposition est applicable également pour toutes les procédures qui, au 31 décembre 2010, n'auront pas encore été formellement closes. Les mêmes principes sont applicables au partenariat enregistré.

Finances

L'Union des Villes Suisses a transmis au CA les résultats d'une étude sur les conséquences de la Réforme de la pré-répartition financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) sur les villes.

Immeubles du patrimoine foncier

Le CA désigne Mme Monique Matzenberger comme vérificatrice des comptes de la Fondation Vernier-Signal, en remplacement de M. Zerrouk Benelmouffok, décédé.

Parcelles

Le CA renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 2602, sise chemin de Mouille-Galand 2C et de la parcelle 2611, sise route d'Aire 172 ainsi que lors de la vente des parcelles 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 1522 et 3608, sises rue du Village 75 à 93.

Réseau routier

Le CA a discuté de la décision de la Direction générale de la mobilité de fermer le débouché de la route de Vernier sur la route du Nant-d'Avril et décidé d'intervenir auprès du Conseil d'Etat par une lettre.

Le CA a reçu une pétition en faveur de l'amélioration des transports publics pour les habitants de Vernier-Village, en particulier dans le sens Ville de Genève vers Vernier. Cette pétition a été transmise au Conseil municipal.

Sécurité - APM

Le CA signe une convention proposée par la Ville de Genève permettant la verbalisation des infractions par les APM de Vernier et de Genève dans les rues et chemins limitrophes aux deux communes.

Transports

L'Office fédéral des transports informe le CA de son accord concernant le changement de nom de la halte RER de Cointrin en « halte RER de Vernier », dès le 11 décembre 2011.



Les représentants de la Société d'associations italiennes de Genève aux côtés des Conseillers administratifs de la Ville de Vernier.

Journée «Futur en tous genres»

Jeudi 11 novembre 2010, une journée et une histoire, celle de Tatiana, élève de l'établissement de Vernier-Place / Poussy qui a accompagné Thierry Apothéloz, Maire de la Ville de Vernier.

A Genève, la journée « Futurs en tous genres » (anciennement « Journée des filles ») s'adresse désormais à tous les élèves de 5^{ème} primaire. Elle est coordonnée par le service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme en collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. Durant cette journée, les garçons sont amenés à explorer les univers professionnels de leur mère ou d'une femme proche de la famille, les filles accompagnent au travail leur père ou un homme proche de la famille.

A l'annonce de ce nouveau concept, Thierry Apothéloz, Maire de la Ville de Vernier, s'est adressé aux directrices des établissements de Vernier-Village afin de proposer qu'une élève le suive dans sa journée et la délicate sélection se ferait sur la base d'une lettre de « postulation » qui lui serait adressée. C'est finalement la lettre de Tatiana qui a retenu l'attention de Thierry Apothéloz. Quelques échanges de courriers, de mails et téléphones plus tard :

8h30 Monsieur le Maire passe chercher Tatiana à l'école.
Tatiana : «Ça m'a fait bizarre. J'étais impressionnée car je ne connaissais pas Thierry Apothéloz. Le Maire a expliqué

à mes camarades présents ce que nous allons faire durant la journée, puis nous sommes partis.»

8h45 Visite de la Mairie.

Tatiana : «Le Maire m'a montré la salle des mariages, les bureaux et la salle de rédaction du journal *Actualités Vernier*.



Tatiana entourée, à gauche de Charles Beer, Conseiller d'Etat et, à droite de Thierry Apothéloz, Maire de Vernier.

9h30 Départ en bus pour aller assister à une conférence de presse sur les places d'apprentissages à 10h.
Tatiana : «Il y avait plusieurs Maires, Carole-Anne Kast, Maire de la Ville d'Onex, Monique Boget, Maire de la Ville de Meyrin et des journalistes. Ils ont dit qu'il y avait de moins en moins de places d'apprentissage pour les jeunes et qu'après l'école obligatoire, soit les jeunes restaient à la maison et

ne faisaient rien, soit ils choisissaient un travail qui ne leur convenait pas.»

11h Rendez-vous avec Charles Beer, Conseiller d'Etat, sur la politique de la Ville.

Tatiana : «Charles Beer m'a demandé comment je m'appelais, quel âge j'avais et dans quelle école j'étais. On a pris des photos. C'était une séance où il y avait des invités, des membres du groupe interdépartemental et des membres du groupe GIREP, mais je n'ai pas vraiment compris de quoi tous ces gens parlaient.»

12h Pause repas dans une pizzeria de la Vieille Ville.

14h Service des Espaces Verts de Vernier.

Tatiana : «Je suis allée faire une composition florale au service des espaces verts et j'ai pu l'emmener chez moi. Depuis je l'arrose un jour sur deux, comme ils m'ont dit de faire ! »

16h Retour à la maison.

Tatiana : «J'ai adoré cette journée, elle était vraiment géniale et je remercie le Maire de m'avoir choisie.»

Tatiana avec la participation de Céline Beauvoir Sublet, titulaire de 5P et Maïté Giacomini, directrice de Vernier-Place/Poussy.

Vernier et SIG reçoivent un prix de la Confédération

Le 6 janvier 2011 à Berne, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a décerné pour la 5^{ème} année consécutive le «Watt d'Or», le prix suisse de l'énergie, aux meilleures initiatives énergétiques nationales. Cette distinction honorifique récompense les projets qui allient avec succès innovation et action concrète sur le terrain, avec, à la clé, des résultats mesurables en matière d'efficacité énergétique.

Les six lauréats de l'année, sélectionnés parmi 75 initiatives, ont chacun rempli les critères spécifiques aux différentes catégories primées: société, technologie, énergies renouvelables, mobilité et bâtiments. éco21, le programme d'économie d'électricité de SIG et la Ville de Vernier se sont distingués dans la catégorie sociale, avec le projet d'économie d'énergie destiné au quartier des Libellules. Les Prix ont été remis par Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Grâce à cette action conjointe, les habitants des Libellules ont pu réaliser en moyenne 13,5 % d'économie sur leur facture d'électricité. Un projet similaire a déjà été réalisé dans le quartier de Mouille-Galand, également à Vernier. Les économies d'énergie pour cette deuxième opération seront mesurées et validées par l'université de Genève au cours de l'année 2011.

éco21 a d'ores et déjà planifié d'autres opérations de ce type jusqu'en 2013 au sein de plusieurs communes genevoises et, au total, près de 2 millions de kWh/an devraient ainsi être économisés.

Vernier et SIG invitent tou-t-e-s les habitant-e-s des Libellules à fêter cette récompense le :

**Jeudi 24 mars
De 18h30 à 20h30
Salle de gym des Libellules**

Apéritif offert et petite cérémonie de remise du Prix «Watt d'Or» aux conseil-è-r-e-s en énergie ayant contribué à l'initiative.

Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'énergie et Guy Wuilleret, Manager SIG Services, se réjouissent de vous retrouver à cette occasion.



Rodolphe Schaetti, ancien responsable de l'énergie à Vernier en charge de l'opération «Nouvelles Lumières», Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'énergie tenant le trophée du Watt d'Or et Nathalie Rossier-Iten, nouvelle responsable de l'énergie.



De gauche à droite Guy Wuilleret (Manager SIG Services), Frédéric Chappuis (Conseiller éco21 SIG), Cédric Jeanneret (Responsable programme éco21 SIG), Yvan Rochat (Conseiller administratif de Vernier), André Hurter (Directeur général SIG).

Election au Conseil Municipal

> 13 mars 2011

Nous vous présentons ici, par liste, les 95 candidats à l'élection.

Les résultats en temps réels pourront être consultés le 13 mars 2011 dès 12h sur www.ge.ch



Liste n° 1 Parti socialiste suisse



Thierry APOTHELOZ

40 ans, Maire de Vernier, éducateur spécialisé. Né dans une famille d'ouvriers, j'ai toujours vécu à Vernier, aux Avanchets, puis au Lignon. Tous les jours, je m'engage pour *une commune justice* à Vernier en faveur des plus modestes et pour une meilleure qualité de vie pour tou-te-s.

Quelques réalisations...

Des places de crèche doublées en 7 ans. De multiples projets en faveur des aîné-e-s. Une politique de l'emploi orientée vers les chômeur-eus-e de Vernier. Une nouvelle maison de quartier aux Libellules. Une police de proximité en augmentation dans les quartiers. Des correspondants de nuit pour assurer une plus grande tranquillité publique. ... et des priorités :

Fidèle à mes valeurs, mes priorités demeurent la jeunesse, l'emploi, le logement, le social et la sécurité.

Pour lire mon bilan et suivre mon actualité : www.thierryapotheloz.com ou www.facebook.com/thierryapotheloz.



Martin CARNINO

57 ans, Président PS Vernier, assistant social, Vernier-Village

Pour *une commune justice* à Vernier, je m'occupe d'enfants et leur famille depuis 30 ans dans le cadre de mon métier.

Marié et père de quatre enfants adultes, je suis né en Argentine et arrivé en Suisse il y a 32 ans. Ce pays est devenu aussi le mien. J'ai donc une double appartenance culturelle comme bien d'autres verniolans. Je souhaite aujourd'hui m'engager pour améliorer la qualité de vie des habitant-e-s de Vernier. Ce travail passe par un resserrement du lien social entre les générations et les différentes communautés. Je trouve important de favoriser la participation et l'échange entre tous les acteurs de la vie communale. Je propose aussi de développer des lieux d'écoute, de conseil et d'appui aux familles. Il me paraît également important d'améliorer le réseau de transports publics desservant la commune.

Liste n° 1

Parti socialiste suisse



Anne CHEVALLEY

55 ans, Conseillère municipale, comptable, 2 filles majeures, Aire

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagée en tant que Présidente de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture, l'Association des parents d'élèves du centre horticole de Lullier, l'Association des Parents d'élèves du Post Obligatoire.

Je propose de faire tout mon possible pour que la réhabilitation de la Maison de Quartier soit digne de la participation des habitants, la réalisation d'une bibliothèque au Lignon, la création de plantages dans la majorité des quartiers.



Denis CHIARADONNA

35 ans, 2^{ème} Vice-président du Conseil municipal, juriste aux TPG, Vernier-Village

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagé dans la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon et l'association des habitants de Châtelaine-Crozet.

Je suis membre du comité de l'Association Transport et Environnement (ATE) et membre du Nouveau mouvement européen suisse (NOMES).

D'origine italienne, je suis né à Genève. Je m'engage à développer des « correspondants de nuit » dans les quartiers pour assurer une présence la nuit et une réponse complémentaire et adaptée là où la police cantonale ne peut agir immédiatement. J'aimerais travailler pour l'arrivée de logements de qualité en soutenant la Fondation des maisons communales de Vernier et en proposant une politique de rachats d'immeubles dans les quartiers et leur mise à disposition sous forme de coopérative de locataires à des prix supportables pour la population.



Maria GAULIN

36 ans, Conseillère municipale, laborantine, Vernier-Village

Mariée, mère de quatre enfants et d'origine chilienne, je suis laborantine de formation. Fuyant la dictature de mon pays, j'arrive en Suisse

(et plus exactement à Vernier) à l'âge de 10 ans. Grâce à la politique d'accueil de la Suisse, j'ai pu m'épanouir et ainsi m'intégrer facilement. Pour ces raisons, je souhaite à mon tour me battre pour les autres.

Pour ma deuxième législature, je continuerai mon combat en faveur des classes défavorisées, des familles et des aînés, tout en restant à l'écoute des verniolans et de leurs besoins. Je poursuivrai mon travail pour l'ouverture d'un Jardin Robinson à Vernier-village ainsi que pour une allocation d'aide à la rentrée scolaire. Enfin, la sécurité pour toutes et tous doit être garantie. Je suis pour « Pour une caisse maladie unique » et pour des soins de qualité pour tous.



Andrés REVUELTA

54 ans, Conseiller municipal, professeur HES, Aire

Je me suis engagé dans l'aide aux pays en voie de développement grâce à Ingénieurs et Architectes Solidaires (IAS) et la défense des

employés avec le syndicat des services publics (SSP) et l'association genevoise des employé-e-s des écoles professionnelles (AGEEP).

Si je suis élu, pour *une commune justice* à Vernier, je continuerai à défendre les plus fragiles d'entre nous, les jeunes et leur futur, les employés, les ouvriers qui ont droit à un salaire et des conditions de travail dignes, les personnes atteintes dans leur santé ou à la recherche d'un emploi qui ont droit à notre solidarité. Adversaire d'une politique qui ne place plus l'homme au centre de ses préoccupations, je continuerai à y promouvoir l'interculturel, l'intergénérationnel, l'égalité des chances, la justice sociale et la solidarité entre tous et pour tous.

Liste n° 1

Parti socialiste suisse



Barbara STEGER

54 ans, Conseillère municipale, Présidente Maison de quartier, mère au foyer, Avanchets

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagé comme Présidente de l'Association des

Parents d'Elèves des Avanchets, l'Association des Parents d'Elèves du Cycle des Coudriers et la Société de Gym des Avanchets. Je suis aussi membre du Comité du Club de Football Aire-le-Lignon, du Comité Aire 2011, du Comité de l'Association des Avanchets, des Conseils d'Etablissement des Ecoles des Avanchets, du Cycle des Coudriers et de l'Ecole Culture Générale Henry Dunant.

Pour *une commune justice* à Vernier, je m'engage à apporter une solution pour l'amélioration de la qualité de vie et à soutenir la vie associative de la Commune.

Aux Avanchets, je veux combattre le sentiment d'insécurité par des propositions de terrain.



Catherine ANOR

63 ans, Conseillère municipale, retraitée du DIP, maîtresse d'arts visuels, Châtelaine

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagé dans le comité de pilotage du contrat de

quartier de Châtelaine. Je suis membre de l'association des habitants de Châtelaine-Crozet.

Je propose une information complète pour accueillir toute nouvelle personne s'installant à Vernier, l'invitant à prendre connaissance de l'ensemble des prestations qu'offre notre commune à sa population.

De défendre : Les services publics ; Le droit au travail, contre les licenciements ; Une culture sachant puiser dans les richesses artistiques, mais aussi inventive, qui nous rapproche et nous apprend également à mieux connaître le patrimoine et le passé de notre commune ; Le logement intergénérationnel ; La préservation et la création de nouveaux jardins familiaux et de parcs, contre le bétonnage sans âme.



Delfino BOTI KIESE

45 ans, Chef de groupe PS au Conseil municipal, informaticien, Châtelaine

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagé dans : ATE Association pour une politique des

transports tenant compte des besoins humains et environnementaux et UNIA syndicat interprofessionnel.

Pour de meilleures conventions collectives de travail, des salaires plus élevés, de meilleures conditions de travail, une protection accrue de la santé et de la sécurité au travail et davantage de droits dans le cadre de la vie professionnelle.



Eduardo HERRERA

63 ans, Conseiller municipal, assistant social, Le Lignon

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagé dans les associations de Maisons de Quartier, en spécial dans la Maison

de Quartier d'Aire-Le Lignon, dans le Contrat de Quartier du Lignon et dans la Fédération des Centres des Loisirs et de Rencontres.

Je propose aux habitants de Vernier, qui partagent mes valeurs de solidarité et de justice sociale, de poursuivre conjointement la mise en place des outils de participation citoyenne comme les Associations de Maisons de Quartier et les Contrats de Quartier, afin de les associer activement à éradiquer de la commune l'intolérance, l'insécurité et le racisme et pour empêcher la marginalisation des jeunes et des personnes âgées.

Je m'engage également à promouvoir un aménagement de notre Ville respectueux de notre environnement et libre de sources contaminantes.

Liste n° 1

Parti socialiste suisse



Jean-Claude JAQUET

58 ans, Conseiller municipal, assistant social au DSPE, Vernier-Village

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagé pour la défense des locataires, le maintien

à domicile des personnes à la retraite, l'intégration sociale des handicapés et pour l'aide humanitaire internationale par ma fonction de consultant auprès d'Amnesty International.

Je propose de promouvoir : l'intégration scolaire et professionnelle ; le développement des structures d'aide et de soins à domicile, notamment à l'égard des personnes âgées ; l'engagement par le secteur privé ou le maintien en emploi de jeunes adultes en situation de handicap léger.



Roland MORET

71 ans, Conseiller municipal, retraité, Le Lignon

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagé au syndicat UNIA, comme trésorier à l'Association des locataires du

Lignon, Président de la PLATAL, membre des Intérêts d'Aire-Le Lignon, et de la Maison de quartier du Lignon.

Je m'engage à défendre les travailleurs et travailleuses ainsi que la justice sociale, à lutter contre les spéculateurs en tout genre, à une meilleure répartition des richesses, à une meilleure protection des acquis sociaux et des valeurs humaines dans le respect des autres et de la nature.



Jacques-Eric RICHARD

56 ans, Conseiller municipal, directeur service de probation et d'insertion, Aire

Pour *une commune justice* à Vernier, je m'engage à défendre des valeurs humaines et d'espoir. Je

souhaite favoriser plus particulièrement l'intégration des personnes handicapées dans notre société, la médiation urbaine et une répartition plus équitable du travail parmi nos concitoyens-ne-s.

Mon appartenance à des associations correspond à mes engagements professionnels et politiques : Président de l'Association Genevoise d'Intégration (AGIS) dont le but est de promouvoir la reconnaissance de la personne handicapée - AGIS favorise l'intégration sociale grâce à des bénévoles et offre conseil et aide aux parents et aux proches - Membre du Conseil de la Chambre des Médiateurs de Genève qui développe la médiation dans les manifestations, le sport, etc. - Président du Stade-Français, football.



Valdete SOPI

25 ans, secrétaire de l'association des étudiants FAPSE, étudiante, Les Avanchets

Pour *une commune justice* à Vernier, je me suis engagée également notamment en tant que béné-

vole à Terre des Hommes, à Caritas, l'Université ouvrière albanaise et à la Croix-Rouge. En tant que socialiste, je milite pour une société plus juste et plus équitable. Je suis particulièrement concernée par l'égalité homme-femme, l'intégration des jeunes et des étrangers.

Mariée et sans enfants, je m'engage à améliorer le quotidien dans notre quartier des Avanchets en favorisant notamment le tri des déchets, la propreté des allées et le respect des espaces scolaires. L'égalité des chances et la lutte contre la pauvreté sont également des sujets pour lesquels je travaillerai.

Liste n° 1

Parti socialiste suisse



Saïd ABDIRIZAK

23 ans, étudiant, Châtelaïne

Pour *une commune justice à Vernier*, je m'engage, si je suis élu, notamment à promouvoir auprès des entreprises locales à engager des apprentis et/ou des stagiaires

qui habitent sur la Ville de Vernier et, par conséquent, à favoriser le développement du tissu socio-économique local. L'initiative lancée par le PS permettra d'atteindre cet objectif.

Je m'engage également à encourager la création de places de stage afin de soutenir nos jeunes à continuer leurs formations scolaires ou à faciliter leurs réorientations professionnelles. Je souhaiterais par ailleurs lutter contre la précarité des familles les plus fragiles et faciliter le dialogue entre les habitant-e-s afin de faire baisser le sentiment d'insécurité.



Ndieme NDIAYE

54 ans, Présidente Association Femmes pour la Planète, cheffe d'entreprise, Les Libellules

Pour *une commune justice à Vernier*, je me suis engagée dans l'association des femmes pour

la planète, dans le but de faire connaître des matières premières 100% naturelles de haute qualité destinées à l'industrie cosmétique, pharmaceutique, alimentaire et autres et promouvoir le développement de leur production, de leur utilisation, dans le cadre du développement durable. Pour Vernier, je propose de soutenir l'insertion des jeunes exclus du système scolaire par des solutions pédagogiques adaptées ; de soutenir la participation des verniolan-e-s aux choix en matière d'économie d'énergie, de mobilité et de gestion des déchets ; et ainsi que pour une plateforme favorisant l'intégration et les échanges entre communautés.



Monique BUSSIEN

Conseillère municipale, formatrice pour adultes, Les Libellules

Pour *une commune justice à Vernier*, je me suis engagée dans mon quartier des Libellules.

Pour ma 3^{ème} législature, je veux axer mon combat :

- sur l'amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants de mon quartier avec tout ce que cela implique;
- pour l'égalité de traitement entre hommes et femmes;
- pour la laïcité;
- pour la liberté d'expression et la défense des plus faibles;
- pour la protection de la nature, de la faune et de la flore;
- pour une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique.



Liste n° 2

PLR - Les Libéraux de Vernier



Pierre RONGET

Conseiller municipal depuis 1979, candidat au Conseil administratif
Né le 17 avril 1944 à Genève.
Marié, père de deux filles - Habite la commune depuis 1968.
Licence ès Lettres - Dirige un chœur liturgique à l'Eglise orthodoxe.

Priorités pour la législature 2011-2015

Croyant dans une société où l'homme est libre, responsable, solidaire et respectueux et ayant œuvré pour la qualité de la vie des Verniolanes et Verniolans depuis 1979, je souhaite poursuivre mon combat et :

- lutter contre les nuisances, maintenir des espaces verts, défendre la zone villas et les jardins familiaux;
- favoriser une démocratie de proximité;
- militer pour une politique sociale consensuelle, équitable et rigoureuse;
- développer une politique culturelle et sportive pour tous;
- imposer des finances saines au niveau communal, sans lesquelles aucune politique sociale, culturelle et sportive n'est possible.



André FAGGIONI

Conseiller municipal depuis 2008
Né le 3 juin 1966 à Genève, marié, deux enfants.
De retour à Vernier en 2004 après y avoir passé mon enfance.
Expert à la police genevoise.

Priorités pour la législature 2011-2015

- refaire de Vernier une commune où il fait bon vivre;
- réduire les nuisances existantes;
- refuser tout nouvel aménagement qui péjore la situation actuelle;
- assurer la sécurité des habitants de Vernier dans une vision de partenariat, en combinant prévention, dissuasion et répression;
- combattre pour un environnement agréable et propre;
- construire de nouveaux logements à «échelle humaine» qui associent location et propriété. Stop aux logements sociaux dans la commune;
- protéger les quartiers de villas, car ils sont le signe d'un paysage harmonieux.



Gilles-Olivier BRON

Né le 11 octobre 1976, célibataire, Avanchets.
Historien.
Conseiller municipal depuis avril 2008.

Priorités pour la législature 2011-2015 :

- améliorer les transports publics sur la commune en demandant aux T.P.G. le maintien et/ou la création de lignes de bus inter-quartiers de Vernier, pour obtenir un réseau digne d'une ville de plus de 30'000 habitants;
- respecter le plan directeur communal en matière d'aménagement du territoire, notamment en veillant à ce que des zones villas soient maintenues pour faire tampon entre la ville et les zones de forêts, et en n'accueillant dans nos zones industrielles que des entreprises à fort potentiel d'emplois;
- revoir les tâches inhérentes aux communes en négociant avec les autorités cantonales pour obtenir de ces dernières les moyens financiers et législatifs nécessaires à l'accomplissement de celles-là.



Michel HENCHOZ

Conseiller municipal depuis avril 2010.
Né le 28 décembre 1936. Marié.
Contrôleur du trafic aérien, retraité.
Habite la commune depuis 1992.

Priorités pour la législature 2011-2015

- participer activement à la vie de la commune;
- refuser au Conseil municipal les oppositions stériles entre la gauche et la droite;
- être à l'écoute de tous les citoyennes et citoyens de Vernier;
- soutenir le sport;
- veiller à l'équilibre financier de la commune.

Liste n° 2

PLR - Les Libéraux de Vernier



Monique MATTENBERGER

Conseillère municipale depuis 2003. Née le 10 mars 1945 à Limoges (France), mariée. En Suisse (1965) Châtelaine depuis 1975. Vice-présidente du Conseil municipal. Présidente de l'Association libérale de Vernier. Secrétaire des Jardins familiaux de Villars. Membre de l'Association des intérêts de Châtelaine. Membre du contrat de quartier de Châtelaine-Balexert. Vice-présidente du groupe de Tai-chi. Bénévolat: EMS et FSASD.

Priorités pour la législature 2011-2015

- améliorer la qualité de vie (logements construits dans une volonté de mixité sociale),
- sauvegarder les espaces verts et les jardins familiaux,
- éviter l'extension de la zone industrielle (dépôts sans apport lucratif),
- diminuer la dette communale,
- favoriser l'intégration des étrangers,
- assurer une bonne qualité de vie pour tous les habitants,
- veiller à la sécurité et à la propreté, tous quartiers confondus.



Gaël CONSTANTIN

Né le 10 décembre 1990 à Genève, célibataire. Au Lignon depuis 8 ans. Etudiant en droit. Président de l'Adelphia, société littéraire d'étudiants. Relais pour le Grand-Théâtre. Membre de Patrimoine suisse Genève et d'une troupe de théâtre.

Priorités pour la législature 2011-2015

- être à l'écoute de nos concitoyens pour répondre le mieux possible à leurs besoins;
- mettre en valeur le bâti existant et construire pour permettre aux habitants et futurs habitants de la commune de mener une vie dans un cadre agréable et convivial;
- entretenir les constructions existantes et préserver le patrimoine communal;
- favoriser la mixité sociale pour les nouvelles constructions, dans le respect de l'environnement tout en créant l'infrastructure nécessaire;
- préférer l'implantation d'entreprises du tertiaire à forte valeur ajoutée.



Patrick BOBILLIER

Né le 21 juin 1988 à Genève. Habite la commune depuis 1988, avec une parenthèse de quatre ans aux Etats-Unis. Etudiant en HEC à l'Université de Genève. Membre du conseil d'administration du Geneva University Investment Club. Passionné des montres mécaniques et des marchés boursiers.

Priorités pour la législature 2011-2015

- continuer de garantir la sécurité et la propreté de Vernier;
- favoriser le logement en aidant les familles à s'établir dans notre commune;
- augmenter les emplois en attirant des entreprises à haute valeur ajoutée à Vernier;
- assainir les comptes de la commune, pour continuer une politique répondant aux besoins des citoyens.



Gaël COPPEY

Né le 19 septembre 1992. Habite Aire depuis 5ans. Etudiant à l'ECG pour accéder à la HES-SO biologie-chimie. Membre de la société de l'Arquebuse et de la Navigation. Hobbies: sport de toutes sortes.

Priorités pour la législature 2011-2015

- favoriser l'implication des jeunes dans la vie communale;
- faciliter l'engagement de jeunes verniolans par les entreprises communales;
- mener une politique sociale qui ne laisse personne au bord du chemin;
- militer pour une société plus juste, construite par toutes et tous dans l'harmonie.

Liste n° 2

PLR - Les Libéraux de Vernier



Aissa DAROU

Né le 25 août 1961 à Casablanca. Marié, deux enfants. Habite la commune depuis 1997. Diplôme de physique de l'Université de Genève. Doyen au Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier.

Priorités pour la législature 2011-2015

- Bâtir l'avenir ensemble une politique environnementale, culturelle et de justice sociale en étant proche des citoyennes et des citoyens;
- promouvoir un environnement, en limitant le bétonnage anarchique dans la commune;
- soutenir et développer les activités culturelles en permettant une participation active de toute la population de Vernier;
- aider efficacement les personnes en difficulté dans le domaine social sans abus et soutenir toutes les formes d'accueil pour la petite enfance.



Gilbert GIULIANI

Né en Italie le 5 janvier 1945, marié, père d'un garçon. Habite la commune depuis 1962. Ingénieur en Mécanique.

Priorités pour la législature 2011-2015

- améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants, en refusant un bétonnage excessif de la commune;
- appliquer des mesures concrètes pour que la sécurité ne soit pas un vain mot;
- défendre les intérêts de la commune face à la politique dictatoriale du Canton;
- limiter l'extension de la zone industrielle et l'implantation de dépôts;
- favoriser une politique culturelle et sportive pour tous;
- avoir une gestion saine et intelligente des finances;
- œuvrer pour que le Conseil municipal et le Conseil administratif ne fassent pas honte à notre commune par des querelles stériles.



Robert EDINGER

Né le 11 déc. 1966 à Genève, marié, 2 enfants - Diplômé/Master HEC (économie) en 1993/2007 - 15 ans d'expérience professionnelle en Suisse: Secteur privé : 8 ans en tant que responsable marketing, Service public : 7 ans en tant que responsable marketing/projet.

Priorités pour la législature 2011-20

- favoriser une politique réaliste dans un contexte économique particulier;
- développer une collaboration avec tous les acteurs allant au-delà des clivages politiques;
- imposer une gestion rigoureuse afin d'assurer des finances saines à long terme ;
- augmenter la qualité de vie en intégrant des mesures efficaces tant sociales, environnementales que culturelles;
- améliorer la sécurité et la propreté de la commune;
- protéger la commune contre les nuisances et l'extension d'une zone industrielle «poubelle»;
- piloter de manière professionnelle les projets de la commune de Vernier.



Angelo JULIANO

Né le 18 août 1955 - Habitant de Vernier depuis 1967 - Divorcé, 4 enfants - Diplômé de l'école d'horticulture de Lullier - Médecin, généraliste et interniste FMH - Trésorier de l'association MUSICA (Vernier) - Marathonien.

Priorités pour la législature

- favoriser une meilleure compréhension mutuelle des habitants de cette commune multiculturelle par l'initiation à la musique et la sensibilisation à l'art;
- améliorer la sécurité par la connaissance et l'intégration de l'autre;
- création d'un centre multisports pour mieux encadrer notre jeunesse;
- maintenir des espaces verts dans la commune et faire venir des entreprises à forte valeur ajoutée plutôt que des dépôts ou des garages;
- Création d'une task force capable de trouver des solutions en collaboration avec le canton pour désenclaver la commune asphyxiée par la circulation.

Liste n° 2

PLR - Les Libéraux de Vernier



Sébastien RUFFIEUX



Né le 10 janvier 1970, marié, 2 enfants - Habite Vernier depuis 21 ans - Chargé de formation dans l'entreprise Givaudan. Membre du comité de l'APE de Vernier village et de l'APE du CO Renard - Membre de l'AIVV. Administrateur Vernier volley.

Priorités pour la législature 2011-2015

- donner un nouvel élan fédérateur à la politique vernio-lane;
- mettre tout en œuvre pour assurer une meilleure qualité de vie aux habitant-e-s afin qu'ils soient fiers d'habiter Vernier;
- construire des structures afin de développer des activités pour les enfants ainsi que pour les aînés;
- accentuer l'effort de la commune envers les jeunes en développant, pour leur formation, une collaboration avec les entreprises communales;
- défendre les habitant-e-s de Vernier face à la politique du Canton.

Laurent TSCHOPP



Né le 24 avril 1966 à Genève, marié, un garçon - Habite la commune depuis 2008 - Sous-directeur, banque privée genevoise - Major, officier brigade blindée 1 - Membre de l'amicale caritative « Auxilium » - Sports d'endurance

Priorités pour la législature 2011-2015

- Je souhaite pour les Verniolanes et les Verniolans
- faire acquérir à Vernier un statut de ville d'envergure régionale, pleine d'atouts où il est agréable de vivre;
 - encourager une coopération communale entre tous les acteurs politiques;
 - initier une politique avec une vision à moyen terme;
 - créer un pôle économique local, générateur d'emplois;
 - inciter le progrès social avec dignité et égalité;
 - renforcer la sécurité par une prise de conscience partagée et des mesures coercitives;
 - engager une politique environnementale responsable et génératrice de qualité de vie;
 - Faire rayonner l'offre culturelle et sportive par un programme de qualité.



Liste n° 3

Les Verts



Yvan ROCHAT



Elu en 2007, j'ai constamment orienté mon action pour que la ville de Vernier ait un environnement convivial et vert, soit attentive aux plus fragiles et maintienne son ouverture à l'égard du dynamisme de notre société.

Notre ville est désormais mieux desservie par les TPG (lignes 51 et 28), Châtelaine voit ses cheminements piétonniers sécurisés, les habitants sont soutenus lors de l'achat des abonnements unireso et des vélos électriques, notre administration est réorganisée et attentive à son impact environnemental faisant ainsi d'importantes économies.

Vernier doit reconquérir son territoire occupé par les entrepôts et les citernes, car ce sont autant d'emplois, de logements et d'espaces verts qui pourront ainsi être créés. Enfin, la qualité de vie dans nos quartiers repose sur des zones 30 où piétons et cyclistes évolueront avec sérénité aux côtés d'une circulation à vitesse réellement modérée.

François MOLINS



Comme Verniolan et père de famille, mon souhait est de pouvoir offrir à ma fille et à tous les habitants de Vernier un futur le plus resplendissant possible.

Ce futur doit bien évidemment faire une large place à toutes les énergies renouvelables, qu'elles soient solaires, géothermiques ou éoliennes. Un futur où Vernier serait un exemple écologique au niveau national, voire international. Un futur où nos espaces verts seront chaque jour un peu plus nombreux et mieux adaptés aux besoins de la population. Un futur où l'utilisation des ressources existantes se fera non plus dans un objectif de consommation effrénée mais plutôt en pensant aux prochaines générations.

Dans un autre ordre d'idées, étant moi-même handicapé de naissance je souhaite également me battre avec modestie mais aussi avec courage pour tous ceux qui pourraient se sentir démunis, voire exclus (familles nombreuses, personnes âgées et/ou handicapées, chômeurs, adolescents).



Leyla AHMARI TALEGHANI

Présidente du Conseil municipal de Vernier de 2008 à 2009, membre du Bureau, ainsi que des commissions des règlements, naturalisations, culture et sociale. Depuis 2007, je m'engage dans des projets pour l'éducation, la

formation, l'emploi, la mixité sociale, la solidarité et le respect entre générations.

Soucieuse de la qualité de vie des habitants de mon quartier et de ma commune, je suis engagée dans des associations comme l'Association des locataires du Lignon et le Contrat de quartier d'Aire-le Lignon. En tant qu'écologiste, je défends une mobilité responsable et une économie durable. En tant que femme, je m'intéresse à la cause féminine et agis pour faciliter l'accès des femmes à la politique. A cet égard, j'ai initié une soirée thématique organisée par des élues.

Je souhaite continuer mon engagement au sein du Conseil municipal pour un Vernier durable.

Esther SCHAUFELBERGER



Ancienne déléguée de la Croix Rouge, gestionnaire de projets dans le développement et les droits de l'homme et mère des deux enfants, j'aimerais contribuer à trouver des solutions innovantes pour que Vernier offre un environnement

accueillant, sain et rassurant à ceux qui y sont enracinés comme à ceux que le vent du destin y a fait atterrir. Je souhaite m'engager pour:

- l'aménagement d'espaces extérieurs accueillants pour favoriser le contact entre habitants et augmenter leur sécurité
- plus de chemins piétonniers et pistes cyclables sûres et plaisantes, conduisant en particulier aux écoles
- un réseau plus dense des TPG et plus de stationnements d'auto-partage
- le ramassage des déchets verts et papiers dans tous les immeubles
- des loisirs (clubs sportifs, potagers) et commerces de proximité à des prix abordables
- des projets sociaux, en particulier pour des femmes.

Liste n° 3

Les Verts



Jean-Bernard BILLETER

Conseiller municipal. Mon objectif est de contribuer au bon fonctionnement de ma commune et, simultanément, de faire avancer le programme des Verts.

Notre programme: • Une société plus économe en énergie • Des quartiers vivants et agréables où les enfants peuvent jouer dehors • Une mobilité plus douce et moins bruyante • Une politique sociale active • Le respect de l'environnement • Une participation accrue des habitants aux affaires de la commune.

Cela demande de l'assiduité au travail, de l'inventivité et un parti qui, à tous les niveaux (commune, canton, pays) fonctionne efficacement. Cela demande d'être ouvert à la collaboration avec les autres partis. Ces conditions étant réunies, je me présente pour une nouvelle législature.



Eric BOHLER

Conseiller municipal. Je travaille depuis plus de trente ans au service des routes de la commune dont je connais les moindres recoins.

Je suis déçu par le monde politique et partage la désillusion d'un bon nombre de citoyens. Je ne promets donc rien, mais m'engage à écouter la population et à représenter ses intérêts au conseil municipal. J'aimerais simplifier la politique afin qu'elle soit accessible à tous. D'autre part, je m'efforcerai de suivre très attentivement les dossiers qui me seront confiés afin de veiller à ce que l'argent des Verniolans ne soit pas gaspillé ou mal géré.

En deux mots, j'aimerais une politique plus terre à terre, plus concrète et surtout plus proche de la vie quotidienne des habitants de la commune. Je porterai une attention particulière aux jeunes en qui, malgré ce que l'on dit d'eux, je crois avec conviction.



Cécile THÉLIN

Je suis née dans la presqu'île d'Aïre. J'ai suivi ma scolarité dans la commune et désire poursuivre ma formation dans le domaine de la santé.

Sensible à la qualité de vie des habitant-e-s ainsi qu'à celle de notre environnement, je désire m'investir dans la politique afin que Vernier soit agréable pour tous, que chacun-e aie la place de s'y épanouir. Ma génération doit participer au débat et y amener ses préoccupations et son énergie.

J'ai choisi Les Verts, ce parti étant le plus à même de répondre aux défis les plus urgents du monde d'aujourd'hui, l'environnement et le climat, la culture du dialogue, la santé, la mobilité, ainsi que la paix à tous les niveaux. J'aimerais que la ville de Vernier trouve des solutions nouvelles et originales afin de faire face aux difficultés qu'elle rencontre. Je désire participer à ce travail. Par ma jeunesse et mon dynamisme, j'apporterai un regard neuf dans la politique de Vernier.



Lucia DAHLAB

Enseignante depuis 20 ans dans la commune de Vernier, je suis proche des préoccupations des familles. Je travaille pour permettre aux enfants dans leur diversité de préparer leur avenir. Je souhaite réfléchir au parascolaire afin d'améliorer

la qualité de la prise en charge des enfants et améliorer leur bien-être. L'idée d'y intégrer les devoirs me semble également importante pour soutenir les élèves en difficultés et les familles.

A travers un aménagement du territoire pensé autour de la convivialité et de la proximité, je veux développer la qualité de la vie à Vernier. Amoureuse de la nature, je souhaite végétaliser l'espace urbain en créant des jardins potagers.

Pour finir, je souhaite promouvoir la présence d'une police de proximité et d'éducateurs de rue agissant directement sur les problématiques des quartiers. Mais surtout, je veux mener toutes ces actions en partenariat avec les habitants.

Liste n° 3

Les Verts



Mohammed BOUHAFAD

J'ai adopté les principes et les valeurs de mon pays d'accueil, la Suisse, tout en préservant la richesse de ma culture d'origine. Chez Les VERTS, j'ai trouvé un espace favorable à l'épanouissement de mes idées comme un être libre

mais soucieux de son entourage et de son environnement économique et social.

Actif dans la vie associative, je vois que l'égalité, la diversité et l'intégration nécessitent l'engagement de tous. La commune de Vernier offre de belles possibilités de poursuivre le combat social et environnemental par la diversité de sa population et celle de ses espaces.

J'observe que Les VERTS sont très actifs et attentifs aux plus défavorisés, capables de donner à nos jeunes des raisons de croire en un avenir meilleur, qu'ils savent apaiser les conflits entre générations et apporter des solutions à toutes les formes de violence, qu'ils ont compris que la réussite est dans l'amour et la paix.



Ali MATOSHI

Le débat politique doit être abordé l'esprit ouvert, en écoutant les arguments des uns et des autres. Pour moi, «respect» est un mot magique.

Avec ses 33'000 habitants venant de communautés très diverses, notre commune dispose d'un fort potentiel humain qui doit pouvoir s'épanouir dans un climat de solidarité et dans un environnement sain. C'est pour quoi je souhaite m'engager. Les partis doivent y travailler ensemble.

Comme Vernier dispose d'un territoire étendu, il est souhaitable d'y développer les lieux de rencontre et de loisir, en particulier pour les enfants et les jeunes. C'est un bon moyen de créer des liens entre personnes de différentes communautés et de renforcer l'intégration.

Enfin, j'invite les jeunes à s'engager dans la vie politique. Ils pourront ainsi défendre leurs intérêts et forger leur avenir. En somme, je les invite à prendre leur destin en main.



Xavier CHILLIER

Né à Vernier, géochimiste, enseignant à l'Université, je veux défendre Vernier avec cœur et punch, je dis donc :

Non, aux citernes comme emblème de la commune ! Historiquement placées en terrain limitrophe de la ville, les citernes n'ont plus de raison d'occuper ces lieux. Ces terrains doivent être valorisés et donner ainsi une nouvelle identité à la Commune.

Oui à des quartiers avec une âme, non aux graffitis et aux dealers ! Réhabilitons nos cités, car il doit aussi faire bon vivre dans les grands ensembles ! A Vernier, la mixité sociale passe aussi par une augmentation des logements en PPE pour les familles et la défense de la zone villa.

Valorisons notre sol : non à la nouvelle usine à gaz, non aux entrepôts, oui aux entreprises propres, oui à la zone villa, vecteur de biodiversité !

Faisons-nous entendre dans le Canton, Vernier le vaut bien !



Liste n° 4

UDC Ma commune Ma maison



Christina MEISSNER

1959. Mariée. Députée au Grand Conseil. Biologiste, secrétaire générale de l'association Pic-Vert

A titre individuel, politique et professionnel, je me bats pour un canton où il fait bon vivre, habiter, travailler et se déplacer en toute sécurité dans un cadre naturel de qualité. Mon engagement sur le plan communal prolongerait celui que je pratique déjà en défendant les intérêts de Vernier en tant que députée depuis 2009.

Mes priorités: maîtriser l'urbanisation; diminuer les nuisances par un aménagement du territoire cohérent; veiller à un juste équilibre entre logements sociaux, individuels et collectifs ; maintenir les zones villas et les espaces verts, garants de notre qualité de vie; favoriser l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée et celles qui engagent et forment des jeunes ou des chômeurs; soutenir la responsabilité individuelle; être au service des verniolans d'abord.



Ruth KAELIN

1948. Mariée, 1 enfant. Conseillère municipale depuis 2003. Retraitée analyste financier

Il ne suffit pas de laisser faire l'Etat. Le bon fonctionnement de la démocratie repose sur l'engagement personnel en politique, ceci pour garantir la défense de toutes les couches de la société.

Mes priorités vont à une meilleure répartition des ressources de la commune, récompenser l'engagement personnel de ceux qui payent des impôts, travaillent et entretiennent leur famille. Diminuer les dépenses dans le secteur social. Les crèches, largement subventionnées, dévorent l'argent de la commune. Il faut encourager d'autres solutions que le recours systématique à l'Etat. Baisser l'impôt pour les verniolans qui sont parmi les plus taxés du canton tout en diminuant la dette qui menace l'équilibre budgétaire des années à venir. Combattre l'insécurité et les incivilités, appliquer les lois et pratiquer une «tolérance zéro». Installer des caméras de surveillance dans les endroits à risque.



Antoine BERTSCHY

1970. Député au Grand Conseil depuis 2007, Conseiller municipal de 2003 à 2008, employé de commerce

Pourquoi revenir au Conseil municipal de Vernier ? En premier lieu, l'expérience acquise durant quatre années au Grand Conseil sera évidemment un plus pour notre assemblée communale. Mais surtout, j'ai vu avec tristesse une dérive à gauche du Conseil municipal de Vernier durant cette dernière législature. Le virus du socialisme et les dérives de l'intégrisme écologique ont contaminé la quasi-totalité des groupes politiques verniolans. Alors revenir au Conseil municipal pour que la sécurité soit une priorité, que l'automobiliste soit respecté, que des finances saines bénéficient à tous les citoyens par le biais d'une baisse du centime additionnel et pour défendre les valeurs d'une économie libérale.



Mikaël MEYER

1985. Conseiller municipal. Etudiant HES architecte paysagiste

La commune de Vernier est «ma maison», j'y suis né il y a 25 ans et y ai grandi. Après un CFC d'en-caveur accompli sur la commune de Satigny, j'ai poursuivi mes études avec une maturité, puis un Bachelor que je terminerai en juin. A 18 ans, j'ai adhéré à l'UDC Genève avec la conviction que c'est le seul parti qui œuvre véritablement pour le bien des concitoyens et qui protège notre pays des frondes européennes. Elu en 2009 au Conseil municipal de Vernier, j'ai accédé au bureau l'année suivante, devenant ainsi le plus jeune membre de l'UDC à atteindre un tel poste. Je m'engage à poursuivre mon travail au service de ma commune, considérée à tort comme de seconde zone et comme une « poubelle » par le canton. Cela est inacceptable ! Notre territoire est riche, Vernier a du caractère et mérite le meilleur. Sécurité et qualité de vie sont pour moi les enjeux fondamentaux de cette prochaine législature.

Liste n° 4

UDC Ma commune Ma maison



Valérie CUENCA-BERGER

Conseillère Municipale. 1972. Mariée. MBA & Brevet Fédéral de spécialiste en gestion du personnel. Consultante indépendante

C'est la volonté de servir le peuple, en représentant et en défendant ses intérêts et ses besoins, qui a motivé mon désir de m'engager en politique en 2007. J'aspire à une meilleure répartition et à une redistribution plus équitable des deniers publics ainsi qu'à une réduction de la dette en excluant tous «caprices» ou dépenses futiles. Je suis favorable aux projets innovants d'envergure permettant la construction de logements, générant des emplois et valorisants pour Vernier, comme le projet d'aménagement du quartier de l'Etang. Enfin, il est primordial d'agir pour l'employabilité de nos jeunes. Beaucoup n'ont guère de perspectives d'avenir, faute d'avoir eu la chance de trouver une place d'apprentissage pour être formés à un métier. Responsabilisons et incitons nos entreprises à former afin qu'elles contribuent à assurer la relève de demain !



Désirée STRASSER

1974. Courtier en immobilier

Habitante de Vernier depuis 2007, je suis convaincue par les idées de l'UDC de longue date : l'indépendance de la Suisse, la non adhésion à l'Europe, l'intégration des étrangers respectant nos lois et l'expulsion des criminels étrangers. Mes priorités sont avant tout de garantir la sécurité des citoyens en accordant les moyens nécessaires à tous les niveaux afin de pouvoir vivre sans crainte dans un pays, un canton et une commune sûrs. Il est indispensable de ne pas transformer les habitants en assistés et de promouvoir la responsabilité individuelle. Accorder la priorité au citoyen suisse pour l'accès au logement lorsque celui-ci est subventionné par les deniers publics. En un mot, œuvrer pour Vernier et les verniolans d'abord.



Gilbert BESSON

1942. Conseiller municipal depuis 2003, retraité serrurier en bâtiment

Je me suis engagé en politique pour servir ma commune et ses habitants. Je souhaite que Vernier soit et reste une commune où il fait bon vivre.

Mes priorités vont à la diminution du centime additionnel, à la construction de logements pour les habitants, aux projets d'envergure de qualité comme le projet de l'Etang et à davantage de sécurité dans nos cités. Je souhaite aussi une meilleure coordination des transports en matière de planification et des dessertes adéquates au niveau des transports publics et des pistes cyclables.



Félix SCHNEEBELI

1961. Marié. Informaticien indépendant

La Suisse doit se tenir à l'écart de l'union européenne, de ses turbulences et de sa bureaucratie lourde et inutile. La préférence de l'emploi

doit aller aux Suisses et le nombre d'étrangers limité à nos besoins pour maintenir un pays prospère. Mes priorités pour Vernier sont plus de sécurité et la préservation des espaces verts. Le budget lié à la sécurité doit être augmenté et mieux utilisé afin que les agents municipaux puissent traquer la délinquance galopante qui s'est installée impunément depuis des années sur notre commune. Il faut cesser le bétonnage afin que Vernier ne devienne pas une commune «dortoir», «poubelle» et industrielle. Des mesures doivent être prises pour la création de parcs, de villas ainsi que la préservation des jardins familiaux qui apportent convivialité et harmonie à notre commune.

Liste n° 4

UDC Ma commune Ma maison



Daniel MERMILLOD

1943, séparé, 1 enfant. Peintre en carrosserie à la retraite

Intéressé depuis de nombreuses années à la vie politique, je m'engage avec la volonté de participer aux défis de demain en représentant

et défendant les citoyens et citoyennes de Vernier.

Je suis favorable à l'installation d'entreprises à forte valeur ajoutée. Vernier a les moyens d'accueillir et d'encourager les projets prometteurs permettant de valoriser notre belle commune. Vernier ne doit plus servir de « poubelle cantonale » pour le déplacement des entreprises bruyantes ou polluantes mais accueillir des entreprises créatrices d'emplois pour les verniolans, comme l'a fait Ikea récemment. Il est par ailleurs nécessaire de veiller au bien être des habitants en installant des caméras de surveillance pour plus de sécurité.



Stéphane VALENTE

1970. Conseiller municipal. Ingénieur systèmes

A Vernier depuis 1980, j'y ai grandi tandis que la commune se développait et c'est pour que nos enfants puissent y grandir dans de bonnes

conditions et s'y épanouir que je m'engage au service des habitants. Soucieux de l'ensemble des aspects qui composent tant le tissu social qu'associatif, ainsi que des problématiques spécifiques de notre commune en matière d'aménagement territorial, je m'investis pour l'optimisation du tissu économique depuis que j'évolue comme Conseiller municipal. Je souhaite poursuivre cette tâche, grâce à votre soutien. Il faut préserver à Vernier son côté "grand village" tout en permettant aux habitants de notre commune de bénéficier d'un cadre de vie agréable conjuguant développement durable et bien être. Faisons ensemble l'avenir de cette commune !

Liste n° 5

Parti Radical de Vernier



Béatrice BESSE

Enfant d'Aire, puis du Lignon, j'ai toujours su écouter et aider mon entourage.

De par le choix de mon métier d'assistante en pharmacie, je désirerais me sentir utile dans la cité et dans ma vie. L'engagement en politique

représente une manière de contribuer à ce souhait.

Apporter mon expérience personnelle et professionnelle, de donner du temps à ma commune, entourée d'un groupe d'élus motivés et unis, me permettra d'apprécier et partager mes opinions.



Walo GÜNTLISBERGER

Je m'engage à soutenir un moratoire contre les projets polluants dans la Commune de Vernier, tel que l'implantation d'une usine thermique à gaz « Verniobyl » dans la presqu'île d'Aire.

Je refuse aussi le projet de déplacement des dépôts de ferrailles en provenance de la Praille. Dans cette opération, la Ville de Genève profitera de plusieurs milliers d'appartement ainsi que de nouveaux contribuables alors que Vernier ne récupérera que des entrepôts encombrants. En deux mots, notre commune sera comme d'habitude perdante.

Nous ne voulons plus être la poubelle de la République au profit des autres communes !

Liste n° 5

Parti Radical de Vernier



François AMBROSIO

Conseiller municipal de 1989 à 2001, je souhaite me remettre à disposition des habitants de la Commune. Une de mes pré-occupations principale, qui est d'ailleurs partagée par la majorité des habitants, c'est la manière

dont l'Etat maltraite Vernier au niveau du développement et de l'urbanisation. Dans la majorité des communes on rencontre un équilibre harmonieux entre les logements à loyer libre et les logements subventionnés, entre les entreprises à valeur ajoutée et les activités qui génèrent peu d'emplois. A Vernier, ce n'est malheureusement pas le cas, et en plus, on veut nous imposer toutes sortes d'activités polluantes ! Il est temps de se doter d'autorités capables de faire face à ces agressions, afin de porter haut et fort le ressentiment des Verniolans. C'est ce que je vous propose en votant pour la liste N°5.



Monique AMBROSIO

J'ai été assistante médicale de profession, vice-présidente d'une fondation de droit public et restauratrice, mon parcours professionnel reflète en quelques lignes que selon moi, l'existence passe par le contact, l'enrichissement, l'ouverture avec

un voisin, un ami, un inconnu dans le besoin ou la difficulté. Chaque citoyen a le droit d'être entendu, de donner son avis sur notre commune qui fait preuve d'une grande diversification. C'est pourquoi j'ai décidé, au travers du conseil municipal, de poursuivre ce qui me tient à cœur, « À L'Écoute des Autres ».



Philippe JUD

25 ans de bénévolat dans la gymnastique m'ont appris que l'on pouvait réaliser de grandes choses avec peu de moyens. Je veux offrir à tous cette énergie et cette expérience.

Je souhaite que notre commune soit un endroit où il fait bon vivre. Je rêve qu'un jour, lorsque l'on dit que l'on habite Vernier, cela suscite de l'envie. Je rêve d'une commune où chacun est serein, car en cas de problèmes, il sait qu'il peut compter sur ses voisins. Ceci passe par le maintien de lieux qui donnent envie de se retrouver, et la réactivation du dialogue entre tous les membres de nos quartiers.

Je crois que la solidarité nécessaire pour défendre nos intérêts, et l'enthousiasme pour réaliser des projets durables existent encore. Convaincu des bienfaits de la démocratie, je veux être le candidat de tous ceux qui croient toujours que dialogue et compromis construisent un avenir meilleur et plus solide.



Liste n° 6 Les Démocrates-Chrétiens de Vernier



Yves MAGNIN

Né le 19 février 1960, marié, 2 enfants
Avocat, juge suppléant au Tribunal pénal
Conseiller municipal depuis 1999, Présidence 2004/2005, 2010/2011

Vernier forte et écoutée, fière de ses atouts, qui ne s'apitoie pas mais combat farouchement ses défauts avec des habitants heureux de leur qualité de vie. Ce rêve, je le cultive. Ce combat, je souhaite le gagner avec vous ! Renverser les dictats, anéantir les divisions et bisbilles dévastatrices, construire, conquérir le respect de tous, voilà le menu de la prochaine législature. Centrale force/chaleur, déclassés des zones, circulation, surdensification, résorption de la dette, protection des plus démunis, démantèlement des citernes, soutien réel aux clubs, lieux pour nos jeunes, autant de combats. Seul un travail constructif et rassembleur peut réaliser ces ambitions. Les valeurs du PDC comme nos candidats sont là pour les réaliser.



Christiane LORAND

Née en 1945, Mère de 2 enfants, conseillère municipale.

Mes priorités sont d'être à l'écoute et de comprendre les vœux de tous.

Malheureusement, je ne peux rien promettre, n'étant pas seule à décider et ayant un budget à respecter. Les promesses sont peut-être électoralistes, mais ne sont pas toujours faisables.

Cependant, je ferai de mon mieux pour la gestion de notre commune et le bien-être de ses habitants.



Michel BEUX

Né le 16 novembre 1959 à Genève, marié sans enfant. Domicilié à Vernier-Village depuis 1999.
Infirmier en psychiatrie de formation puis directeur d'EMS depuis 2004. Membre de la Commission administrative de la Fondation Officielle de la Jeunesse.
Conseiller municipal depuis 2008.

Mes priorités :

- la répartition de nos finances et la bonne gestion sont au cœur de mes préoccupations ainsi que l'emploi.
- le développement de l'habitat, et de surcroît l'habitat intergénérationnel doit être accentué.
- l'écoute des communiés sur leurs préoccupations et leurs difficultés.
- le développement économique avec un regard le plus écologique possible.



Josette MONNIER

59 ans, mariée, 2 enfants, Infirmière.
Conseillère municipale depuis 1999, Membre du comité de gestion de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, Présidente de la ludothèque du Lignon,

Secrétaire de la société de gymnastique d'Aire-Le Lignon, Responsable du Troc – Lignon Jouets.

Mes objectifs: l'engagement citoyen – la responsabilité sociale – le bénévolat – le dialogue – le respect – la qualité de vie – le développement cohérent de la commune de Vernier et de ses quartiers.

C'est au quotidien que je privilégie l'action aux longs discours, action que je désire partager avec les verniolans.

Liste n° 6 Les Démocrates-Chrétiens de Vernier



Perparim BYTYQI

Parqueteur, Vernier

Brillant, profondément humaniste, sportif et plein d'humour, je veux apporter au PDC une force de travail vive et pertinente.

Mes compétences et mon engagement pour faire gagner nos valeurs sont une garantie de succès.



Isaac CASIMIR

Directeur sécurité, Vernier

Je suis né sur une île, la Martinique, de la France d'outre-mer, où l'air a des odeurs de sucre et de vanille. J'ai adhéré au Parti Démocrate Chrétien parce que j'ai trouvé dans ce parti des valeurs universelles et humanistes que je partageais depuis mon enfance.

Après avoir fait des études de droit et de théologie protestante ainsi qu'une formation d'électricien, j'ai donc créé mon entreprise dans le domaine de la sécurité. J'ai été ravi de constater que dans le programme du parti, il y a: Pour le social : création de crèche et bien d'autres; Pour le sport : mettre à disposition des jeunes des salles de sport polyvalentes; Pour la culture : mettre en œuvre des programmes qui intéressent les jeunes.

Je suis candidat au Conseil Municipal parce que je veux défendre les droits et les intérêts de tous les habitants de Vernier.



Joana DOS SANTOS

Secrétaire de direction, Vernier et Châtelaïne.

Née en 1987, je suis la cadette d'une famille de 5 enfants.

Je vis dans la commune de Vernier depuis déjà 12 ans et cela m'enchanté : j'ai la satisfaction de voir comment la commune a évolué en quelques années.

Aujourd'hui, je pense être en mesure d'apporter de nouvelles idées à l'amélioration des conditions de vie des Verniolans et ainsi contribuer à un Vernier meilleur.



Arbreshe KAMBERI

21 ans, apprentie employée de commerce, 3^{ème} année.

En faisant mon apprentissage au sein du PDC, je me suis intéressée à la politique ce qui m'a amené à m'engager.

Je vis dans la commune de Vernier depuis 21 ans. J'ai pu assister à son développement et étant engagée en politique, il est logique pour moi de m'investir pour le bien de nos communiés et de notre ville. D'autre part, je veux démontrer aux jeunes que nous pouvons nous engager pour une cause et faire changer les choses. Ce sont pour ces raisons que je me présente comme conseillère municipale.

Je souhaite soutenir les thèmes suivants : la sécurité, les loisirs et l'environnement.

Liste n° 6 Les Démocrates-Chrétiens de Vernier



Valérie LUSCHER

Femme au foyer, 50 ans.

Je me suis inscrite au PDC car les convictions me conviennent bien.

Mais stop au démantèlement social, haro sur les rentiers AVS/AI, non aux hausses de loyer, non à la méthode des régies !

Il faut que cela change et pour cela que le peuple réagisse aussi. Je veux prendre des décisions concrètes !

Voilà les raisons de ma candidature au sein du PDC Vernier.



Walid TAIEB

Né en 1984, Bachelor en économie d'entreprise.

Habitant Vernier depuis plus de 10 ans, je souhaite m'investir en politique pour participer au développement de la commune en étant à l'écoute des besoins de la population.

La politique communale est très importante à mes yeux, car elle nous touche au quotidien et contribue à notre bien-être social et environnemental. Ces prochaines années, Vernier aura des défis importants à relever pour son avenir. Il est important d'adopter une vision à long terme pour mieux répondre aux besoins de la population.

Je m'engage à être à votre écoute et à répondre au mieux à vos attentes.



Nicolas VETTERLI

21 ans, étudiant en 2^{ème} année de Sciences Politiques à l'université de Genève.

Né à Genève et ayant effectué toute ma scolarité à Aïre, c'est tout naturellement que la politique de ma commune m'intéresse.

Si je suis candidat aux élections municipales, c'est avant tout pour amener un regard plus jeune et participatif aux enjeux auxquels est confrontée la commune de Vernier. La politique actuelle a besoin de multiples regards et d'idées provenant de toutes les générations.



Liste n° 7 MCG - Mouvement Citoyens Genevois



Thierry CERUTTI

40 ans, Fonctionnaire, Député et Conseiller administratif.

Pour répondre aux attentes des Verniolans, mes priorités: Défendre les intérêts de tous les habitants.

Poursuivre la réforme des finances,

de la promotion économique, de l'emploi, des sports, de la culture et de la sécurité. Renforcer la présence de l'administration et de nos services en faveur des entreprises établies à Vernier, créatrices d'emplois et d'apport financier. Continuer à déployer une coordination efficace entre le canton et Vernier, en vue d'harmoniser les prestations sociales et publiques.

Poursuivre une gestion rigoureuse et transparente des deniers publics et adapter le centime additionnel.

Agir pour un futur synonyme de qualité de vie pour vous, pour tous les Verniolans.

Densifier, revaloriser et innover les activités sportives et culturelles pour tous. Vernier d'abord !

Améliorer la sécurité avec une politique efficace parce que réaliste et adaptée à la situation actuelle.



Stéphane CORNUT

42 ans, gendarme.

Aucune formation n'a été si proche de notre population que le groupe MCG. Lors de nombreux dossiers, nous sommes venus vers vous. Nous vous avons amené une nouvelle vision dans la gestion de la

commune : une vraie politique de proximité et une vraie démocratie participative.

Je m'engage à poursuivre les mêmes priorités: le maintien de la qualité de vie des familles, ainsi que celle de nos aînés. Les nouvelles familles sont les victimes du manque de courage de nos élus. Elles sont le pilier fondateur, dans bien des domaines, de notre vie communautaire. Je m'engage à mettre en place les infrastructures dont elles ont besoin. Que la gestion de notre territoire reste dans un esprit de respect, d'écoute et de dialogue.

Les Autorités se doivent d'être à l'écoute, afin que les citoyens soient au centre de ses préoccupations. Je m'engage à mener une politique hors des schémas idéologiques et fondée sur une application rigoureuse de la volonté populaire.



Patricia AUBERT

46 ans, Indépendante.

Circulation, logements, sécurité, tels sont les préoccupations qui m'ont conduite au sein du conseil municipal de Vernier.

En tant que chauffeur professionnel, il est aberrant de voir le plan

de mobilité concocté par certaines personnes en place. Il n'est pas adapté aux besoins des commerçants ni aux privés. Il ne satisfait qu'une minorité qui ne participe pas au financement de ces projets.

Dès mon jeune âge, j'ai pu constater les bienfaits des patrouilles pédestres de nos agents municipaux. Aujourd'hui, force est de constater que leurs engagements ne sont pas optimisés en fonction de leur cahier des charges. Il devient important d'ouvrir un poste de police municipale à Châteline. Je me suis battue, et je continuerai à le faire si vous m'en donnez la possibilité, pour la construction de nouveaux logements financièrement accessibles à tous. Nous devons permettre aux jeunes verniolans d'avoir la possibilité de quitter le foyer parental pour s'établir dans la vie active.



Hedi ZAYANI

56 ans, Informaticien.

C'est avec grande motivation que je me porte candidat pour une nouvelle législature. En me faisant confiance, je continuerai de vous représenter et faire en sorte que nos quartiers satellites ne soient pas oubliés par

le village qui les gouverne. Chaque quartier de Vernier est une petite ville qui nécessite notre plus grande attention afin que la sécurité et la tranquillité règnent.

J'aimerais continuer à m'activer dans les trois thèmes qui me tiennent à cœur : le logement, l'emploi et la sécurité pour tous. Les élus doivent garantir au mieux la mise en place de ces thèmes. En effet, seule une bonne gestion de ceux-ci permet d'obtenir une politique stable à long terme. Je favoriserai aussi l'installation de nouvelles structures afin de promouvoir les activités sportives.

Je veillerai à la bonne utilisation des deniers publics et de prendre des mesures pour freiner la dette de notre commune. Le MCG y a veillé tout au long des années.

Liste n° 7

MCG - Mouvement Citoyens Genevois



André SOTOMAYOR

39 ans, Consultant.

L'urbanisme est un des grands maux du 21^{ème} siècle. Le blocage de certains chantiers, alors que d'autres ne rencontrent aucun problème, ne reflète pas une gestion saine et attentive des besoins de

notre population.

On nous parle d'insécurité, mais les personnes aux commandes s'emploient-elles à la maintenir ou à l'endiguer ? Si je suis élu, je m'engage à promouvoir l'intégration de nos citoyens, de leur garantir une commune pacifiée, afin qu'ils puissent y évoluer et s'y épanouir en toute quiétude. Je me battrais pour défendre les préoccupations des résidents verniolans face au dumping des «euro frontaliers». J'estime qu'à qualifications égales il est tout à fait légitime d'accorder la priorité de l'emploi aux «citoyens chômeurs» et d'engager en priorité les résidents de Vernier par les administrations publiques de notre commune.

Seul le MCG se bat pour défendre tous les Verniolans, qu'ils soient genevois, suisses ou étrangers. Je serais le garant des valeurs précitées.



Ana ROCH

37 ans, Employée de commerce.

Cela fait de nombreuses années que je m'investis pour les résidents de ma cité. Je souhaite poursuivre cet engagement en portant vos valeurs dans l'hémicycle du conseil municipal.

Habitante de la commune de Vernier, il m'apparaît comme crucial de prendre en considération les conséquences, liées aux problèmes de la société, sur l'individu et la collectivité locale comme la solitude, l'exclusion ou le difficile passage à l'âge adulte de notre jeunesse.

Le MCG travaille sur des questions globales, sans les contraintes de l'opposition gauche-droite. Nous avons permis aux verniolans d'accéder à une politique participative. Si je suis élue, tout au long de mon mandat, je vais m'évertuer à contribuer au retour des valeurs morales, éthiques, et civiques auxquelles je crois.

Ces valeurs qui me sont chères sont les seules qui permettent à une population multiculturelle de s'épanouir avec respect.



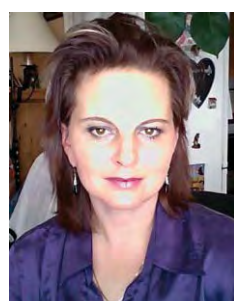
Gabriel FELLEGI

40 ans, Mécanicien.

En tant que candidat, je m'engage à : Endiguer les incivilités qui se développent de plus en plus. Le seul moyen d'y parvenir est de passer par une bonne éducation en commençant dès le plus jeune âge. En créant un pont entre les jeunes et les moins jeunes, les suisses et les étrangers. Les différences de cultures doivent être une richesse pour notre commune et non un obstacle. Il faut offrir la possibilité à chacun de pouvoir découvrir l'autre, tout en respectant nos lois.

Répondre aux problématiques verniolanes, de façon transparente, en établissant un vrai dialogue avec la population. D'être à son écoute, car le premier rôle d'un conseiller municipal est celui de porte voix des habitants.

Mettre un frein à la dégradation des conditions de vie. En favorisant la création d'emplois dans notre commune et d'adapter la construction de logements à vos besoins. Le MCG n'a pas de vision dogmatique, cela lui permet d'avoir plus de libertés.



Maria Pilar FRIEDER

40 ans, Employée de bureau.

En tant que mère au foyer, je constate que trop souvent nous sommes laissées pour compte. La femme au foyer et la famille sont les piliers de notre société. Dès lors, il convient de mettre en

œuvre toutes les mesures pour les renforcer. Cela passe par une amélioration des prestations dans les domaines suivants : l'éducation, la vie sociale, les activités culturelles et sportives. Il serait temps que nous retrouvions enfin cet équilibre.

Nos aînés ont une place prépondérante dans notre société, ils ont bâti notre présent. Nous avons beaucoup à apprendre de leurs histoires, afin de bâtir la nôtre. Ils méritent notre respect. Offrons-leurs un meilleur présent, ne les laissons pas de côté ! Grâce à sa situation géographique non négligeable, Vernier est une commune qui dispose d'un énorme potentiel. Utilisons-le mieux pour renforcer l'économie et l'emploi de nos résidents quelle que soit la catégorie d'âge. Le MCG l'a démontré lors de grand chantier sur notre commune.

Liste n° 7

MCG - Mouvement Citoyens Genevois



Vanessa DUBOIS

37 ans, Comptable.

Je constate depuis longtemps que certaines priorités sont délaissées par les partis traditionnels. Si je suis élue, une de mes priorités sera d'améliorer la politique d'intégration des jeunes au sein de Vernier. Cela

se passe par leur concertation pour la mise en place de projets qui les touchent directement. Elle est également liée à l'accès aux formations et une véritable volonté pour leur engagement dans notre commune. Il devient urgent d'agir, car Vernier est la commune la plus touchée par le chômage. Le bien-être de nos aînés, de nos grands-parents me préoccupe. Ils se sont battus pour obtenir nos acquis. A notre tour de prendre soin d'eux.

Une vie sociale sereine est possible en garantissant la sécurité dans tous nos quartiers. Les zones de «non-droit» telles qu'elles existent dans d'autres pays ne doivent jamais voir le jour chez nous.

Seul le MCG se bat pour défendre tous les résidents verniolans, qu'ils soient genevois, Suisses et étrangers.



Olivier LODDO

45 ans, Commerçant.

Je suis fortement attaché à une vraie défense des commerces de proximité et artisans. Je constate que cette catégorie de personnes, dont je fais partie, est régulièrement «approchée» par les partis avant les

élections. Malheureusement, une fois celles-ci passées, les belles promesses s'envolent et nous laisse seuls face à nos illusions et préoccupations quotidiennes. En cas d'élection, je me battrais pour que cela change.

La gestion de la mobilité au sein de notre commune est catastrophique. Les décideurs suivent une ligne doctrinaire sans tenir compte des besoins réels des résidents. Tout le monde peut le constater à son niveau : professionnel ou privé. Le «cul-de-sac» créé dans notre réseau routier va l'encontre de toute politique intelligente et pragmatique de l'environnement. Il faut revenir à la raison et concerter les principaux acteurs : les habitants.

Le MCG refuse cette situation et ne souhaite pas baisser les bras.



Olivier BROUTY

47 ans, Chauffeur professionnel.

Plusieurs valeurs me tiennent à cœur, si je suis élu, je ferais en sorte qu'elles soient respectées.

De la sécurité de nos enfants sur le trajet de l'école. Ils sont les premières victimes de la vitesse. Nous

devons leur faire comprendre les dangers inhérents à la circulation afin qu'ils puissent en être les acteurs sans danger. Je me battrais également pour que, conformément aux choix des urnes, les Verniolans aient la liberté de choix quant à leur mode de transport. J'estime que suivant les situations ces modes doivent être complémentaires et non en opposition comme c'est le cas au sein de notre commune. Je suis également attaché au respect de l'environnement. Nous ne sommes pas obligés d'être des intégristes dogmatiques, mais nous pouvons simplement être des gens qui ne sont pas des pollueurs. Cessons d'ajouter des taxes qui grèvent le budget de la mauvaise catégorie : la classe moyenne. Le MCG a toujours été présent à ses côtés.



Laurent JEANNERET

41 ans, Forain.

Je me présente aux élections afin de promouvoir et sauvegarder des valeurs qui me sont chères. Permettre aux familles d'avoir accès à une vie sociale acceptable dans notre commune. En effet, pour elles,

l'accès aux besoins vitaux, formations, sports et loisirs n'est pas une chose aisée. Bien des parents doivent jongler avec leur maigre budget.

Impliquer d'avantage les parents dans l'éducation de leurs enfants. Ce lien privilégié doit être maintenu. Cette stabilité permet à nos jeunes de grandir en s'épanouissant tout au long de leur parcours.

Prendre ses responsabilités et cesser de parler du pseudo «sentiment» d'insécurité, alors que nous subissons, au quotidien, des incivilités et autres délits. Ce n'est pas en niant l'existence d'un problème qu'il se résoudra.

Le MCG l'a toujours affirmé et n'a pas cherché à se défilier. Améliorer la prise en charge et l'accompagnement de nos aînés car ils sont souvent oubliés dans les projets communaux.

Liste n° 7

MCG - Mouvement Citoyens Genevois



Francis BALLAGER

74 ans, Retraité.

En tant que retraité, je suis aux premières loges des tracas auxquels sont confrontés les aînés.

Nos attentes légitimes ne sont pas toujours bien prises en compte. Il suffit de se pencher sur notre

mobilité au sein de la commune. Le prix et l'offre ne sont pas en concordance avec nos possibilités ou besoins. Il n'est pas facile pour une personne âgée de se déplacer via les transports publics du Lignon à la mairie par exemple. L'accès au logement dans notre commune n'est non plus pas aisé. Les aménagements urbains ne sont pas forcément adaptés pour nous. Ils doivent être pensés.

Je suis fortement attaché au lien intergénérationnel dans ma cité. Ce pont entre les générations est le garant d'une complémentarité, d'une solidarité qui nous permet d'avoir une vision à long terme. Il faut le maintenir et le compléter au besoin. Le MCG le démontre dans la représentativité de ses candidats.

Si je suis élu, je m'engage à défendre vos intérêts.



Fernando CASTILLO PAREDES

38 ans, Peintre en bâtiment.

Je souhaite apporter mes idées à la vie politique de notre commune sous divers aspects :

Il serait temps d'avoir une politique concertée quant à la mise en place

de mesures liées à la circulation routière. Les résidents et commerçants doivent être écoutés afin de trouver une solution ensemble. Les véhicules professionnels sont largement pénalisés et pris en otage par une vue unilatérale. La gestion et non la suppression des places de parking en est un exemple parfait.

Les élus doivent continuer à permettre à nos habitants, ayant un bas revenu, d'accéder à un logement. Ce sont les premières victimes de notre société.

Nous devons prendre en compte les besoins et attentes de nos personnes âgées. Il faut que nous améliorions leur accompagnement à Vernier. Le MCG a su tenir compte de leurs avis.



Michel RENAUD

61 ans, Indépendant.

Nos chômeurs ne doivent pas être abandonnés au bord du chemin. Notre commune doit favoriser leur engagement lors de la création ou de remplacement de place de travail au sein de l'administration communale.

Nous pouvons améliorer la sécurité en certains points de notre commune par des mesures passives, par exemple grâce à un éclairage mieux adapté au lieu et au passage des résidents.

Bons nombres d'aménagements doivent être revus pour permettre aux personnes de circuler aisément, que cela soit à pied ou en voiture. Il faut continuer à étoffer et maintenir l'offre des activités sportives pour toutes les catégories d'âges. Le sport a un rôle social important dans notre commune. Cet aspect est bien trop souvent mis de côté par certains. C'est un vecteur de rassemblement, cohésion, de reconnaissance et d'exutoire. Le MCG a toujours soutenu ces projets.

Mon engagement dans ce sens sera sans faille pour le bien-être de tous nos résidents.



Daniel NOEL

52 ans, Electricien.

Je souhaite améliorer la qualité de vie des verniolans afin de réduire les nuisances que nous subissons au quotidien.

Le plan de « mobilité » de notre commune, ainsi que les mesures prises

en parallèle, génèrent plus de pollution qu'auparavant A Vernier-Village, le trajet journalier s'est drastiquement allongé. On maintient artificiellement des bouchons pour des motifs dogmatiques. L'aménagement du mobilier urbain est à corriger. Chacun d'entre nous peut constater que devant le passage pour piéton reliant les écoles de Vernier-Place et des Ranches, depuis les nouvelles mesures et aménagements, tout le trafic routier venant du village le traverse. Nos agents de police municipaux doivent être en adéquation avec leurs nouvelles prérogatives et mettons-les en valeur ! Ils ont un potentiel qui n'est pas utilisé judicieusement.

La complémentarité est importante, le MCG l'a mis en exergue. Cette liste est loin d'être exhaustive. Le chantier est grand et je m'engage à y travailler.

Liste n° 7

MCG - Mouvement Citoyens Genevois



Yasmine MENETREY

38 ans, Vendeuse.

Je me présente aux élections, car je tiens à défendre certaines valeurs qui sont délaissées.

De nos jours, le taux de chômage à Vernier est important. Il est donc tout à fait normal de privilégier

l'engagement de nos résidents dans notre administration. Dans ce cas de figure, notre commune considérée comme un « employeur » ne doit-elle pas montrer l'exemple ? La réponse est : oui ! Le MCG l'a souvent démontré.

Il est important de continuer à permettre aux familles d'accéder aux infrastructures sportives à un prix abordable. Il serait aussi temps, de mettre en exergue les nouvelles prérogatives à nos agents municipaux, en étendant notamment certaines d'entre elles. Nos agents ne doivent pas être utilisés pour faire la « chasse » aux voitures car ils sont complémentaires aux forces de police cantonales.

Je me battrais pour défendre les intérêts des familles monoparentales afin qu'elles ne soient pas préférentielles.



Samantha MICHELOUD

20 ans, Informaticienne.

En tant que jeune active au sein de notre commune, j'ai pu me rendre compte du parcours « du combattant » auquel les jeunes sont confrontés. J'aimerais améliorer ce passage à la vie active.

Le démarrage dans la vie professionnelle est difficile : il est primordial de répondre aux attentes des jeunes, alors utilisons l'expérience des anciens. Ces notions doivent être complémentaires l'une à l'autre.

Actuellement, beaucoup trop de gens vivent de manière individuelle. Il est important que nous restaurions une valeur oubliée : l'altruisme. Nous pouvons l'observer dans la nature : bon nombre d'animaux vivent en communautés et pour le bien de chacun des leurs. Une de mes passions me permet de le constater régulièrement : seuls une bonne entente et un travail d'équipe permettent d'obtenir un résultat.

Si je suis élue, je m'attèlerais à mettre en place une politique participative et ouverte à tous. Le MCG est représentatif de cela.



Marc FRIEDER

46 ans, Employé aéroportuaire.

Mes priorités pour notre commune seront :

Développer une meilleure sécurité par une meilleure visibilité de notre police de proximité. Nous devons également permettre à nos APM

d'utiliser toutes leurs prérogatives et les décharger des tâches administratives superflues.

Rénover nos maisons de quartiers afin de pouvoir donner un meilleur accueil et une plus large diversité d'activités. Ces locaux pour la plupart souvent à la limite du délabrement et ne donnent plus envie aux habitants de s'y rendre. Construction d'aires de jeux et de détente appropriées aux besoins des familles.

Comme le veut la politique du MCG : Rester à l'écoute des citoyens de notre commune pour relayer leurs attentes au conseil communal afin de trouver des solutions pragmatiques.

Le MCG continuera à être le messenger des citoyens à ses autorités.



Monique BASIGNOLO

71 ans, Retraitée.

En ma qualité de candidate, je m'attacherais à porter une valeur qui m'est chère : le respect pour tous. Le droit d'être écouté quelle que soit son opinion.

Nous devons lutter, à notre niveau, contre le fléau de la drogue et des conséquences directes que cela engendre au sein de notre commune. Nous pouvons tous le constater : agressions, vols commis au détriment des personnes âgées.

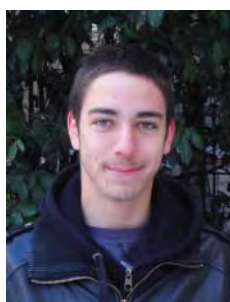
Je défendrais la mise en place d'une vidéosurveillance, dans des points précis et connus. Cela ne remplace pas l'humain, cependant il est temps d'utiliser tous les moyens passifs que nous avons à disposition.

En tant qu'aînée, j'aimerais permettre à nos enfants d'avoir la même qualité de vie que j'ai connue. Celle-ci se dégrade. Agissons tous ensemble !

C'est dans ce sens que le MCG n'est ni à gauche ni à droite mais défend bel et bien tous les Citoyens.

Liste n° 7

MCG - Mouvement Citoyens Genevois



Bastien SEILLON

18 ans, Peintre en bâtiment.

Si je suis élu, je m'engage à défendre l'intégration des jeunes au sein de la vie active de notre commune. Beaucoup de jeunes cherchent des lieux pour exercer leurs talents ou pratiquer leurs activités sportives ou

culturelles. L'accès à la bibliothèque de Châtelaine en est un exemple flagrant. Les prestations et activités mises à disposition de tous ne doivent pas être cachées dans une impasse. Elles doivent être mises en valeur.

Je souhaite également apporter ma pierre à l'édifice, concernant la formation et l'embauche des apprentis à Vernier. Cette filière est une chance extraordinaire pour débiter dans le monde actif. Elle est bien trop souvent négligée par nos autorités. Ensemble créons des places aux apprenants. Je voudrais aussi promouvoir et faciliter l'accès au logement aux jeunes couples. Depuis de nombreuses années, il devient de plus en plus difficile de trouver un toit pour rester dans notre commune.

Ces valeurs que je défends, je les retrouve au sein du MCG.



Claudia SPIRIG

33 ans, Couturière.

Je travaille dans un petit commerce. Il faut continuer à cultiver la création de ce type d'entreprises génératrices d'emplois. Cette proximité avec les gens est souvent négligée dans les grands commerces. Notre commune en a besoin. Sans elles, pas de vie au sein d'une cité.

Elles sont la vitrine et les ambassadrices de tout un quartier. Un bon artisan est un lien privilégié qu'il faut encourager. Il conviendrait de faciliter les démarches administratives pour la création de nouvelles PME. Une ville telle que Vernier se doit d'être attractive et mettre en place une promotion économique forte. Cela permet également à nos jeunes d'y participer sous diverses formes (apprentissage, stages, etc.) Beaucoup de thèmes sont importants à mes yeux. Cependant, je résumerais ma pensée en disant que l'écoute de tous et le respect de l'autre doit être une valeur prépondérante. Le MCG ne fait pas de blocage systématique.

En tant qu'élue, je serais votre porte-parole au sein du conseil municipal.



Linda SHERIFI

18 ans, Etudiante.

Ma priorité : notre jeunesse. Elle représente notre avenir.

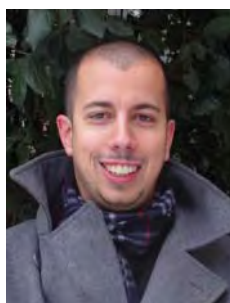
Dès lors, il est important que les élus garantissent à nos jeunes : une formation, l'accès au marché de l'emploi, ainsi qu'un logement.

Il faut continuer d'occuper nos jeunes en augmentant les emplois temporaires durant l'année et plus principalement durant la période estivale.

Il est également primordial d'enrichir l'entraide intergénérationnelle. Chacun à apprendre de l'autre.

Si je suis élue, je m'engage à défendre leurs intérêts. En effet, je suis en mesure de faire le relai des attentes de nos jeunes, car je suis au centre des mêmes préoccupations qu'eux.

Mon souhait de participer à l'amélioration de notre société, correspond à une concertation qui doit être faite entre les jeunes et les moins jeunes. Sinon, elle n'est pas représentative. Le MCG l'a bien compris.



Cyril NOBS

26 ans, Fonctionnaire DSPE.

Je me porte candidat car je souhaite que le visage politique de notre commune change.

Il devient insupportable de voir la criminalité augmenter et ne rien faire pour y remédier. Il faut réagir

et avoir le courage de prendre le taureau par les cornes. Agissons en faveur de nos résidents quelle que soit leur nationalité. Mettons-y les moyens adéquats et nécessaires. Il n'est pas tolérable que des politiciens soutiennent ceux qui transgressent avec impunité nos lois. Notre commune doit cesser d'être un terrain vague où l'on met tout ce qui dérange. Cela se fait forcément au détriment de nos concitoyens. Il n'est pas acceptable que la majorité silencieuse continue à subir les nuisances de la minorité en place.

Il faut favoriser l'engagement de nos jeunes après leur formation. Cessons d'employer de la main d'œuvre bon marché qui les cantonne au chômage à l'âge de 25 ans. Donnons-leurs une chance de débiter dans la vie active à nos côtés ! Le MCG s'y évertue déjà.

Liste n° 7

MCG - Mouvement Citoyens Genevois



Alain RYSER

52 ans, Employé de commerce.

Je constate quotidiennement les dégradations de la qualité de vie à Vernier. Il devient de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. Je souhaite maintenir l'aide aux plus démunis en ayant une politique

d'aide sociale ciblée. Cette aide doit être sujette à contrôle pour que seuls ceux qui le méritent en soient les bénéficiaires. Il faut absolument supprimer les barrières dites «intergénérationnelles». Sans cela, aucun avenir n'est envisageable. De même qu'il faut réintroduire une meilleure solidarité entre les habitants du même quartier.

La mise en place de cette qualité de vie minimale n'est pas possible sans que la sécurité de nos concitoyens ne soit garantie. C'est une condition incontournable pour le développement d'une activité bénéfique dans une ville, quel qu'en soit le domaine. Vernier n'est pas épargné par les incivilités. Agissons !

Seul le MCG se bat pour défendre tous les résidents verniolans, qu'ils soient genevois, Suisses et étrangers.



Joëlle JUNGO

30 ans, Vendeuse.

En tant que mère, je suis consternée par les démarches et obligations que les familles doivent effectuer. De plus en plus, nous avons à faire à des technocrates qui sont en dehors de la réalité dans laquelle nous vi-

rons. Ils manquent bien souvent du bon sens dans la mise en place de mesures ou obligations. Je souhaite rendre l'administration plus humaine et optimiser les démarches. Vernier doit se mobiliser pour s'attaquer à l'ampleur que prend l'insécurité. Pour rester dans un environnement où il fasse toujours bon vivre, nous ne devons pas l'accepter et baisser les bras. Tous ensemble, redonnons à nos concitoyens la qualité de vie à laquelle ils aspirent légitimement. Il faut mettre en place une vision à long terme pour la formation et l'emploi de nos enfants. Le MCG s'y emploie. Sans cette stabilité, une commune n'a pas d'avenir.

Je suis candidate afin de remettre le citoyen au milieu des préoccupations de notre administration et non le contraire.



Daniel MAGATE

66 ans, Retraité.

En tant que jeune retraité, je suis directement touché par les problèmes que rencontrent les personnes qui ne sont plus dans le monde actif. Si je suis élu, je m'engage à défendre leurs intérêts.

Trop souvent mis de côté, nos aînés sont les laissés pour compte d'une société qui les a utilisés. A croire que dès que nous sommes en dehors du monde professionnel, nous n'existons plus.

Les aînés ont encore du potentiel et des connaissances qu'ils peuvent transmettre au plus jeunes. Unissons-nous afin de mettre cette énergie au service de tous.

Je me battrais pour le maintien des acquis à nos résidents. Ceux-ci même que ma génération a obtenu en se battant. Ils doivent être garantis à nos travailleurs et futurs retraités. Sans solidarité entre générations, l'avenir d'une civilisation est bien sombre. Agissons pour restaurer ce pacte.

Le MCG refuse cette situation et ne souhaite pas baisser les bras en faveur de nos aînés.



Fermeture de la route de Vernier, qu'en est-il ?

Depuis le 13 décembre dernier la route communale de Vernier est fermée pour les véhicules qui souhaitent tourner à droite pour aller en direction du centre ville. Explications de Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité.

Quelle est la position générale de la Ville de Vernier au sujet des modifications de circulation récemment entrées en vigueur à la Route de Vernier ? Ces aménagements sont-ils vraiment nécessaires et justifiés ?

Y.R.: Le Conseil administratif et le Conseil municipal de Vernier estiment que ces aménagements ne se justifient pas sans qu'une véritable évaluation des problèmes de circulation dans le secteur et en particulier ceux rencontrés par les bus ait été faite.

Est-ce que les autorités et services de Vernier ont été consultés et informés par les services de l'Etat lors de la prise de décision de modifier les conditions de circulation sur ce tronçon ? Quels ont été les suggestions et actions proposées par Vernier ?

Y.R.: Vernier est en contact avec l'Etat depuis environ une année afin qu'une gestion efficiente soit mise en place pour la circulation dans le secteur. Dans ce cadre-là, la question de la progression des bus sur la route de

Vernier communale a fait l'objet de discussions et d'interventions. La principale discussion portait sur la construction par la commune d'une voie de bus en site propre sur le tracé de l'ancienne route, derrière le café de la Croisette. D'autres mesures ont également été évoquées notamment la prolongation de la voie de bus jusque devant le nouvel immeuble en face de l'Ecole Allemande et la fermeture de la route de Vernier. La construction d'une nouvelle voie de bus impliquait de recommencer des travaux pour plus

d'un million de francs sur une route qui venait d'être rénovée, cela nous est apparu comme étant disproportionné. Quant à la fermeture, l'impact sur les habitants du quartier étant tellement fort qu'il nous a semblé impossible de la réaliser tant qu'une évaluation complète et en profondeur de la situation du trafic actuel ainsi que son évolution les prochaines années n'avait pas été réalisée.

L'Etat a opté pour cette dernière solution en nous avertissant informellement fin novembre de son intention et sans que nous ayons la possibilité de réagir.

Quels sont les avantages et les inconvénients de la nouvelle situation ?

Y.R.: Au titre des inconvénients, en particulier pour les habitants des Chemins de l'Echarpine, de l'Esplanade, des Myosotis et de Poussy, cette fermeture implique un important détournement en voiture par l'avenue Louis-Pictet pour sortir de Vernier en direction du centre ville. Il y a également un conséquent report de trafic sur l'avenue Louis-Pictet et

la route du Nant d'Avril impliquant un ralentissement de la progression des véhicules sur ces axes.

Les avantages sont ceux que l'on observe lorsqu'une route est soulagée d'une partie de son trafic. Les autres modes de transport, la marche, le vélo et les trolleybus, évoluent dans un environnement plus aisé et nettement plus sûr en particulier pour les piétons et les nombreux enfants qui vont à l'école.

Est-ce que des alternatives ont été ou sont encore examinées ?

Y.R.: Nous souhaitons tout simplement que l'Etat se donne les moyens d'avoir une vision claire, concertée avec la commune et à long terme des enjeux de mobilité pour ce secteur. En effet, ce printemps les travaux de la tranchée couverte de Meyrin seront terminés et celle-ci entrera en fonction. Ainsi, les reports de trafic constatés pendant les travaux sur l'axe route de Vernier/Nant-d'Avril ne se feront plus. De plus, dès 2012 un centre commercial et administratif ouvrira à la route de Peney.

Ces importants changements ainsi que le suivi de l'implantation d'Ikéo auront des conséquences directes sur le secteur et pourraient nous amener à procéder à de nouvelles modifications. Il est donc impératif que nous ayons toutes ces informations en main pour passer d'une gestion au coup par coup à une gestion capable d'anticiper les changements à venir.

Mais à court terme, j'ai demandé au nom des autorités de la Ville de Vernier, que le tourné à droite soit remis, que le trafic poids lourd venant de la route de Peney soit obligé de passer par Louis-Pictet et non par la route de Vernier communale, que les retards des bus soient également chiffrés afin que nous mesurions si le problème existe et son ampleur, enfin qu'une évaluation soit faite de l'impact positif sur la progression des bus si nous mettons à disposition deux voies pour les voitures lorsqu'elles quittent Vernier en direction du centre ville.



Séance d'information et d'échanges concernant la route de Vernier

Mercredi 9 mars 2011 à 20 heures 15

Salle communale de Vernier Place

A cette occasion des représentants de la Direction générale de la mobilité et de la commune de Vernier seront présents et répondront aux questions et aux remarques du public.

Cartes journalières CFF

En 2011, les CFF ont augmenté de 15 % le prix des cartes journalières vendues aux communes. La Ville de Vernier a donc décidé de répercuter cette augmentation sur le prix des cartes journalières à disposition des habitant-e-s de la commune.



Depuis le 1^{er} janvier 2011, les cartes journalières CFF coûtent désormais CHF 40.- au lieu de CHF 35.-.

Nous vous rappelons que chaque jour, 20 cartes journalières sont disponibles aux guichets de la police municipale (rue du Village 38), ainsi que sur le site de la Ville de Vernier: www.vernier.ch (plus CHF 1.- de frais d'envoi).

Un fonds pour promouvoir le transfert modal !

Interview d'Yvan RoCHAT, Conseiller administratif en charge de la mobilité.

Pourquoi créer un Fonds communal pour la mobilité ?

Le nombre croissant de véhicules en circulation implique une surcharge quasi permanente des routes de la Ville de Vernier. Ainsi, le temps et la vitesse de déplacement sont souvent insatisfaisants alors que la pollution atmosphérique et sonore induite par ce trafic diminue considérablement la qualité de vie des Verniolans, comme

l'a démontré l'étude réalisée en 2010 auprès de 2'500 habitant-e-s sur l'image de Vernier et la qualité de vie. Dès lors il est impératif que notre commune aide et incite tout ceux qui le peuvent à utiliser le vélo ou le bus.

Qui bénéficiera de ce fonds ?

Nous avons jugé opportun d'inciter les habitants et les entreprises de la commune à privilégier des modes de déplacement alternatifs à la voiture en opérant un transfert modal vers une mobilité plus compatible avec les principes du développement durable.

Acet effet, la Ville de Vernier a constitué un fonds communal pour la mobilité.

A partir de cette année, les personnes domiciliées à Vernier pourront bénéficier de subventions ciblées les encourageant pour leurs déplacements quotidiens à privilégier notamment la mobilité douce, l'utilisation des transports en commun et l'autopartage.

Les employeurs, de leur côté, pourront profiter du soutien financier de la Ville de Vernier pour le lancement d'une politique de mobilité durable.

1^{er} juin 2011, c'est-à-dire cinq mois précédant le début de la validité de l'abonnement proposé par l'action promotionnelle (condition définie par unireso).

- 3 Du 19 septembre au 1^{er} octobre, se rendre aux guichets de la police municipale de la Ville de Vernier munis d'une pièce d'identité.
- 4 Un bon cadeau sera ensuite envoyé par unireso aux personnes qui se seront inscrites afin qu'elles puissent le remettre à une agence tpg ou CFF et bénéficier ainsi du rabais.
- 5 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de CHF 100.-.
- 6 L'offre est limitée aux 200 premières personnes qui en font la demande.

et ne peut pas être supérieur à CHF 400.-.

- 5 La subvention peut être retirée au guichet de la police municipale de Vernier sur présentation de la facture et d'une carte d'identité.
- 6 En 2011, le nombre de subventions octroyées est limité à 125.



V. Subvention à l'achat d'un abonnement annuel Mobility ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative

- 1 Etre domicilié à Vernier.
- 2 Avoir acheté un abonnement annuel Mobility ou être devenu sociétaire Mobility dans l'année de demande de la subvention.



IV. Subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

- 1 Etre domicilié à Vernier.
- 2 Acheter son vélo à assistance électrique ou son kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve sur le territoire de la Ville de Vernier, notamment (état au 1^{er} janvier 2011) :
 - Auto Energies (Village)
 - Vélos Demierre (Village)
 - ReCycle (Lignon)
 - Cycles Aventures (Aïre)
 - SportXX (Balaxert)
 - Wintek Group Sàrl (ZIMOGA)
- 3 La subvention peut être allouée une seule fois par an par foyer.
- 4 Le montant de la subvention correspond à 15% de l'investissement

- 3 La subvention est de CHF 75.-.
- 4 Un seul abonnement ou adhésion à la coopérative Mobility par an par foyer est subventionné.
- 5 Se rendre aux guichets de la police municipale de la Ville de Vernier munis d'une carte d'identité et d'une pièce justificative démontrant que le versement à la coopérative Mobility a été effectué dans l'année de demande de la subvention.
- 6 En 2011, le nombre de subventions octroyées est limité à 100 (abonnements annuels et nouveaux sociétaires confondus).

VI. Aide financière aux employeurs pour le démarrage d'une politique de mobilité durable

Toujours en 2011, les employeurs verniolans qui décideront de mettre en place des mesures de mobilité durable ou un plan de mobilité d'entreprise



En résumé, pour l'année 2011, cinq actions de soutien au transfert modal intéresseront les personnes domiciliées à Vernier :

1. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **junior** (nouveaux et renouvellements)
2. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **senior** (nouveaux et renouvellements)
3. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **adulte** (nouveaux abonnés exclusivement)
4. Subvention à l'achat d'un **vélo** à assistance électrique (VAE)
5. Subvention à l'achat d'un abonnement annuel **Mobility** ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative

Renseignement: service de la mobilité et du développement durable, tél. 022 306 07 50

pourront bénéficier d'un soutien financier de la Ville de Vernier pour le démarrage de leur projet.

Pour les entreprises de moins de 50 employés, la mise en place de mesures ponctuelles sera associée à l'initiation d'une politique de mobilité durable.

Pour les entreprises de plus de 50 employés, le développement d'un véritable plan de mobilité sera demandé pour avoir droit à la subvention pour le lancement d'une politique de mobilité durable.

Les entreprises qui souhaitent connaître les conditions d'obtention d'une aide financière pour le démarrage d'une politique de mobilité durable sont priées de contacter le Service de la mobilité de Vernier.

Les actions prévues pour 2011



I. Rabais à l'achat d'un abonnement unireso junior «Tout Genève»

- 1 Etre domicilié à Vernier et âgé de 6 à 24 ans.
- 2 Remettre le bon cadeau reçu par la Ville de Vernier à une agence tpg ou CFF dans la période indiquée sur le bon.
- 3 Le bon n'est pas cumulable et l'abonnement n'est pas remboursable.
- 4 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de :

- CHF 100.-
- CHF 150.- pour tout abonnement junior d'un même ménage qui comprend déjà un abonnement adulte ou junior (rabais famille).

- 5 En 2011, un seuil de 1'200 abonnements unireso Tout Genève junior est fixé.

II. Rabais à l'achat d'un abonnement unireso senior «Tout Genève»

- 1 Etre domicilié à Vernier et en âge de retraite (dès 64 ans pour les femmes et dès 65 pour les hommes).
- 2 Remettre le bon cadeau reçu par la Ville de Vernier à une agence tpg ou CFF dans la période indiquée sur le bon.

- 3 Le bon n'est pas cumulable et l'abonnement n'est pas remboursable.

- 4 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de CHF 100.-.

- 5 En 2011, un seuil de 750 abonnements unireso Tout Genève senior est fixé.

III. Rabais à l'achat d'un nouvel abonnement annuel unireso adulte «Tout Genève», valable à partir du 1er novembre 2011

- 1 Etre domicilié à Vernier et âgé de plus de 24 ans et de moins de 64 ans pour les femmes et de moins de 65 pour les hommes.
- 2 Ne pas posséder un abonnement annuel en cours de validité, le

Impôts sur les chiens: nouveaux délais et tarifs

La vente de la médaille chiens 2011 (marque de contrôle) aura lieu jusqu'au 31 mars 2011. Elle sera valable jusqu'au 31 mars 2012.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent s'acquitter avant le 1^{er} avril 2011 de:

1^{er} chien CHF 82.-
2^e chien CHF 112.-
3^e chien CHF 157.-

Ces montants sont cumulatifs. Une personne ayant 2 chiens devra donc déboursier CHF 194.-.

Documents nécessaires pour l'obtention de la marque de contrôle:

- Pièce d'identité.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.

- Certificat de vaccination du chien (vaccin contre la rage obligatoire).
- Attestation de l'identification du chien par la puce (ANIS) ou le tatouage.
- Autorisation d'acquisition et détention pour les chiens potentiellement dangereux, tels que définis dans la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens (M 3 45).
- Attestation de cours de sensibilisation et/ou du cours pratique pour tous les nouveaux détenteurs de chiens (après 1^{er} septembre 2008).

Renseignements et paiement de l'impôt:

Poste de police municipale de Vernier, rue du Village 38, 1214 Vernier.
Tél. 022 306 06 55

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
E-mail: mairie@vernier.ch



Quand il neige, le déblayage des trottoirs est de votre responsabilité !



La voirie dégage en priorité:

- les routes
- les passages piétons
- les arrêts TPG
- les écoulements d'eau
- les pistes cyclables
- les zones à risques

Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22
En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Service de la voirie, tél. 022 306 07 00

Récupération des déchets

Encombrants: 1^{er} mars & 5 avril
Métalliques : 3 mars & 7 avril

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi;
PAPIER lundi, mercredi, vendredi;
VERRE jeudi ;

ORGANIQUES mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien:
Tél. 022 306 07 00

Déclaration d'impôts: besoin d'aide ?

Le service de l'action sociale et des solidarités de la commune met à nouveau à votre disposition trois permanences pour le remplissage des déclarations, en collaboration avec les Centres d'Action Sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes:

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

Une participation financière de CHF 20.- est demandée.

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2010 ainsi que de votre déclaration. L'action débute le 21 février 2011.

Limite de revenus:

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas :

- CHF 50'000.- personne seule
- CHF 60'000.- couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- plus CHF 7'000.- par enfant à charge.

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

- CHF 20'000.- personne seule
- CHF 35'000.- couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de **prendre avec vous la copie de la dernière déclaration remplie (2009).**

Les trois permanences sont :

- Centre social du Lignon
av. du Lignon 78
1219 Le Lignon
Tél : 022 420 35 00
- Centre social de Châtelaine
ch. de l'Etang 4
1219 Châtelaine
Tél : 022 420 34 00
- Centre social des Avanchets
rue du Grand-Bay 18
1220 Les Avanchets
Tél : 022 420 35 50

A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle :

1. AVS - AI - OCPA

- attestation rente AVS-AI de l'année 2010
- attestation OCPA : prestations versées en 2010
- attestation retraite éventuelle du 2^{ème} pilier 2010 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2010
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2010)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2010
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2010)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux

- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2010
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2010

2. SALARIÉS

- attestation salaire 2010
- attestation chômage, indemnités PCM (2010)
- attestation indemnités pertes de gains (2010)
- attestation allocation logement (2010), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2010)
- attestation aide financière de l'Hospice Général en 2010
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2010)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2010

- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2010), certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2010
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2010
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2'500.-)

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Etat civil: où enregistrer les naissances ?

Le service de l'état civil est à disposition des habitant-e-s et des personnes originaires de la commune pour répondre à leurs nombreuses interrogations et enregistrer les événements en matière d'état civil à proprement parler (naissance, reconnaissance, mariage, décès, reprise de nom, adoption, naturalisation).

L'office offre également d'autres prestations telles que l'émission de cartes d'identité, des attestations de résidence, changement d'état civil et changement d'adresse pour tout ressortissant suisse. Il émet en outre des certificats de vie pour les personnes à la retraite et gère les cimetières de la commune.

Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge de l'état civil explique: «Les prestations de l'état civil sont parfois méconnues des citoyen-ne-s, ainsi cette année nous les présenterons une à une dans «Actualités Vernier» afin de faciliter la vie des habitant-e-s et rendre ce service et ses prestations plus compréhensibles.»



La reconnaissance doit se faire devant un officier de l'état civil, à Vernier nous requérons la présence des deux parents. Cette démarche peut s'effectuer dans n'importe quel office de l'état civil si les deux parents sont suisses et sont domiciliés en Suisse.

Pour les autres cas il faut s'adresser au lieu de domicile légal du père et/ou de la mère ou au

Pour avoir connaissance des documents à fournir pour l'enregistrement de la naissance de votre enfant, nous vous laissons le soin de contacter l'office de l'état civil du lieu d'événement (voir tableau ci-dessous), afin qu'il vous établisse une liste exhaustive des documents à fournir.

Reconnaitances d'un enfant (pour les pères)

En tant que père biologique de l'enfant vous pouvez reconnaître votre enfant né hors mariage. Vous pouvez reconnaître votre enfant avant ou après sa naissance, sans limite de temps. Dans l'intérêt de l'enfant, il est néanmoins conseillé de le reconnaître avant la naissance.

lieu d'origine du père et/ou de la mère si une des parties est ressortissant suisse. Cette formalité coûte CHF 75.-. Vous pouvez en tout temps obtenir des actes de reconnaissance à commander au lieu de l'événement, chaque acte est soumis à un émoluments de CHF 30.-.

Pour avoir connaissance des documents à fournir, nous vous laissons le soin de contacter par téléphone l'état civil où aura lieu la reconnaissance afin que ces derniers vous établissent une liste exhaustive des documents à fournir.

Renseignements : tél. 022 306 06 30

Lieu de la naissance	Lieu de l'enregistrement	Renseignements
Vernier (domicile)	Commune de Vernier	022 306 06 30
Hôpital de la Tour	Commune de Meyrin	022 782 82 82
Hôpital cantonal de Genève (Maternité)	Ville de Genève	022 418 66 50
Clinique Générale Beaulieu	Ville de Genève	022 418 66 50
Clinique des Grangettes	Commune de Chêne-Bougeries-Voirons	022 869 17 50

La médiation en marche à Vernier

Le rôle des médiateurs est d'être à l'écoute pour les parties en conflit et de les aiguiller afin de faciliter le retour à une bonne relation de voisinage. Les médiateurs des Libellules sont au service de la population, formés pour aider les gens et le font de manière bénévole.

Ils sont tous animés par la même envie de voir les gens se parler de manière respectueuse et de retrouver du plaisir à être chacun chez soi, en toute confiance, entourés de voisins avec lesquels ils peuvent communiquer.

Après une année de formation hebdomadaire sous la direction de Samuel Perriard dans le local du Centre de Quartier des Libellules, une équipe de médiatrices et médiateurs est devenue

opérationnelle. Ces médiateurs formés aux Libellules couvrent désormais toute la Commune de Vernier.

L'équipe est composée de 12 personnes et soutenue par Jocelyne Carasso du Service de l'Action Sociale et des Solidarités de Vernier. Les médiateurs sont épaulés par Alexis Ongolo, Président de l'Association de Quartier des Habitants des Libellules (AQHL), qui a déjà une grande expérience dans le domaine, ainsi que par Samuel, le formateur.

Deux médiations ont déjà pu aboutir favorablement, menées par 3 co-médiateurs, qui sont encore en phase d'apprentissage, tandis qu'une



troisième médiation a déjà démarré. Le diagnostic est presque toujours le même : il y a des problèmes de communication entre les voisins mécontents, la non-tolérance et les non-dits qui augmentent l'agressivité entre les parties.

Maintenant que vous savez qu'ils existent, il vous suffit de décrocher votre téléphone et de composer le numéro de l'équipe des médiateurs des Libellules afin qu'ils vous aident à résoudre votre souci avec votre voisin.

Une permanence «information-médiation sur les conflits de voisinage» aura lieu tous les 2^e mardis du mois.

Prochaine permanence
mardi 8 mars de 18h à 19h,
8 av. des Libellules, appart. 17
au 4^e étage.

Tél. 076 269 34 39, mardi et jeudi de 17h à 19h30.

Michel Monod et Anne Nieva pour le groupe des médiateurs



De gauche à droite, Thierry Cerutti, Conseiller administratif, Samuel Perriard, formateur, Thierry Apothéloz, Maire, Yvan Rochat, Conseiller administratif, et Paola Mori de dos lors de la remise des diplômes en avril 2010.

Assurer la continuité d'une présence sociale de proximité

Dès le 1^{er} mars 2011, 5 «Correspondant-e-s de Nuit» sillonneront les quartiers de Châtelaine-Balexert et des Avanchets. Présent-e-s 7j/7, 365 jours par an, de 18h à 02h du matin, ils/elles auront pour mission de combattre l'insécurité, de prévenir les incivilités et d'assurer une veille sociale dans ces quartiers.

Atteignables sur un numéro gratuit (0800 1219 20), ils/elles patrouilleront par deux et iront au contact de la population. Appelé de ses vœux tant par les acteur-trice-s de terrain de l'action sociale (travailleur-euse-s sociaux/ales) que par les forces de l'ordre (Polices municipale et cantonale), ce projet pilote ambitieux, d'une durée de trois ans, vise à apporter une solution efficace et concertée aux problématiques de sécurité et de dégradation du

Les Avanchets



lien social exprimés par les habitant-e-s des quartiers concerné-e-s. Des dispositifs similaires ont déjà fait leurs preuves notamment à Zürich et à Berne, où leur efficacité n'est plus à discuter.

Monsieur Thierry Apothéloz, Maire, nous explique plus en détail la nature du projet

D'où vous est venue l'idée de mettre sur pied un tel dispositif ?

En tant que magistrat en charge de la sécurité municipale, j'ai à cœur d'offrir aux habitant-e-s de Vernier des solutions efficaces en matière de prévention des délits, de lutte contre les incivilités qui dérangent la vie de nombreux verniolan-e-s. Dans un premier temps, j'ai fait pratiquement doubler les effectifs de la Police municipale durant cette législature. Mais multiplier les uniformes est une partie de la solution aux problèmes que rencontrent nos concitoyen-ne-s. Les agents de police ne permettent pas de régler tous les problèmes. Pire, ils/elles sont bien souvent sollicité-e-s par la population pour s'occuper de tâches qui ne relèvent pas directement de leurs missions. Un gendarme m'a dit récemment : «Vous préférez qu'on continue à faire du social, ou bien qu'on s'occupe enfin des 400 cambriolages qu'il y a eu sur votre commune depuis le début de l'année ?». Je crois que cette phrase résume à elle-seule la philosophie du projet : mettre en place un dispositif réactif, polyvalent et immédiatement disponible, qui permettra aux forces de l'ordre de se consacrer à leurs missions essentielles !

Alors, qui sont ces «Correspondant-e-s de Nuit» ?

Les cinq personnes qui ont été engagées ont toutes des profils et des parcours de vie différents. Ce sont toutes des personnes expérimentées – la moyenne d'âge est de 42 ans. Mais elles ont en commun de bénéficier d'une formation en

médiation et/ou en travail social. Habitué-e-s au travail de nuit ou expert-e-s dans les contacts humains, familiarisé-e-s avec les questions de délinquance, ou spécialistes en éducation, les profils retenus formeront une équipe solide, qui bénéficiera en outre d'une large formation continue et d'un suivi particulier de la part des services communaux chargés de piloter le projet.

Quelles seront leurs missions ?

Les Correspondant-e-s de Nuit interviendront en complémentarité de tous les dispositifs existants (police municipale, gendarmerie, travailleur-euse-s sociaux/ales), afin d'assurer une veille sociale dans les quartiers des Avanchets et de Châtelaine-Balexert. Par «veille sociale», nous entendons une triple mission : intervenir en allant faire baisser la tension lorsqu'il y a par exemple des nuisances sonores, des conflits de voisinage. Orienter, lorsqu'ils/elles seront confronté-e-s à des personnes ayant besoin d'aide ou demandant des renseignements. Signaler, lorsqu'ils/elles seront témoins de dégradations ou d'incivilités.

A noter que le service de l'action sociale et des solidarités encadre également un groupe de «médiateurs», dans le sens classique du terme, qui sert aux personnes qui ont des conflits de voisinages récurrents et qui n'arrivent pas à communiquer. Mais il s'agit-là de bénévoles qui agissent sur une base volontaire des parties en conflits (voir p. 51).

Mais, n'est-ce pas à la police municipale ou à la gendarmerie de remplir ces tâches ?

Non, comme je l'ai dit précédemment, elles le font en partie seulement, ont plein d'autres missions sur le terrain et couvrent un rayon d'activité territorial bien plus grand. Il faut par exemple savoir que, certaines nuits, le poste de police de Blandonnet n'a qu'une seule patrouille à disposition pour couvrir un territoire qui va de Versoix à Dardagny! Les Correspondant-e-s de Nuit patrouilleront tous les soirs, sur un secteur restreint, et jusqu'à 2h du matin. Leur disponibilité sera dès lors bien plus importante. Enfin, le fait que les Correspondant-e-s de Nuit ne seront pas vêtu-e-s d'un uniforme, ils/elles auront un accès plus facile à certaines populations.

Pensez-vous que ce dispositif sera efficace ?

Les services communaux en charge du pilotage (Police municipale, Jeunesse et Emploi, Action sociale et solidarités) ont travaillé pendant près de deux ans sur ce projet. Tous les paramètres ont été pris en compte et nous avons également visité des structures en France voisine (Chambéry, Vaulx-en-Velin, Annemasse) ou des dispositifs similaires de correspondant-e-s de nuit existant depuis plusieurs années, avec un succès grandissant. Une évaluation très sérieuse a été remise en 2008 à la Ministre de la Ville, en France,



Châtelaine

qui démontre clairement l'efficacité de ces structures. Il existe également des organisations de ce type à Zürich et à Berne où les bilans effectués ont clairement démontré l'utilité de tels services. Nous avons d'ailleurs nous-mêmes également prévu un dispositif d'évaluation très rigoureux, afin de voir si l'expérience de ce projet pilote (trois ans) mérite d'être reconduit, voire étendu sur d'autres quartiers de Vernier.



Venez faire connaissance avec les «Correspondant-e-s de Nuit». Des séances de présentation à la population auront lieu aux dates suivantes :

Mardi 1^{er} mars à 19h00
à la Salle des Fête des Avanchets

Mercredi 9 mars à 19h00
à l'Aula de l'école de Châtelaine
(84 Avenue de Châtelaine)
en présence de Monsieur Charles BEER,
Conseiller d'Etat

Ces séances seront suivies d'une verrée conviviale.

Accueillantes familiales de jour : des pros reconnues !

L'activité n'est certes pas nouvelle: accueillir des petits enfants à son domicile pendant que les parents travaillent, pour certaines accueillantes familiales (anciennement « maman de jour ») cela représente plus de 20 ans d'activité.

Ce qui est nouveau c'est que, depuis le 1^{er} janvier 2011, les accueillantes familiales accèdent à un statut professionnel. Dans les semaines qui viennent, le canton devrait voter un texte de loi le confirmant.

Sensibles au service incontestable que les accueillantes familiales rendent aux familles habitant ou travaillant sur leurs communes, Monique Boget et Thierry Apothéloz, respectivement Maires de Meyrin et Vernier, ont pris les devants. Il y a une année, ces deux communes se sont organisées en vue de fonder une association intercommunale afin de soutenir et d'accompagner les accueillantes familiales dans ces

changements et d'être opérationnelles dès la date requise.

Au début de cette année, les communes de Satigny et Dardagny ont rejoint l'association désormais nommée « Association pour l'Accueil Familial de Jour Meyrin – Vernier – Mandement » (AFJ-MVM).



Au 1^{er} janvier 2011, 55 accueillantes familiales se sont déjà engagées à l'AFJ-MVM et plus de 80 contrats d'accueil pour les enfants ont été signés avec les parents. Et ce n'est qu'un début.

Alors que signifie accéder au statut professionnel et qu'est-ce qui change concrètement ?

Si, à partir du 1^{er} janvier, toutes les accueillantes familiales sont obligées de déclarer fiscalement leurs revenus,

celles qui sont engagées par l'AFJ-MVM bénéficient en contrepartie :

- d'une couverture sociale AVS, AI, assurance chômage et maternité
- d'une assurance perte de gain
- d'une assurance accident professionnel
- d'une assurance responsabilité civile en cas de dommage ou accident.

De plus, l'AFJ-MVM, en tant qu'employeur, leur assure:

- 5 semaines de vacances payées
- la rémunération des jours fériés normalement travaillés
- un droit à des congés spéciaux
- la possibilité de congé non payé au-delà des 5 semaines de vacances.

Enfin, elles travailleront sous l'égide d'un employeur qui pourra les défendre, les soutenir en s'appuyant sur des bases juridiques et surtout les accompagner dans la prise en charge des enfants.

Les accueillantes familiales engagées sont sensibles à la reconnaissance que ce statut de professionnel leur confère même s'il y a encore des détails à clarifier. Il récompense la disponibilité des accueillantes à s'adapter aux réalités des parents, leur bon sens de l'organisation et une prise en charge individualisée répondant aux besoins spécifiques de chaque enfant. De même, le cadre de travail est dorénavant plus clair puisque les heures sont rétribuées sur la base d'un contrat établi à l'avance avec les parents plutôt qu'en fonction des heures effectives passées par l'enfant chez l'accueillante familiale.



Café-rencontre et animation du mardi matin.

Quels changements du côté des parents?

Pour les parents qui utilisent ce mode de garde, et pour autant qu'ils habitent ou travaillent sur une des quatre communes du secteur, les changements sont les suivants :

En ce qui concerne les enfants d'âge préscolaire, et afin que cet accueil soit accessible à tous, le tarif unique est révisé et **le prix de pension est désormais fixé en fonction du revenu des parents**, comme pour l'accueil en institution de la petite enfance.

Pour cette année, les tarifs varient entre CHF 0.78 et CHF 6.75 de l'heure, soit des montants à hauteur de 80% des tarifs en crèches.

De plus, le prix des repas est compris dans le prix de pension, les parents n'ont plus à le payer en supplément.

En ce qui concerne les enfants d'âge scolaire, une période transitoire est définie jusqu'au 31 août 2011 pendant laquelle le tarif unique reste inchangé, soit CHF 5.-/heure plus le prix des repas.

Les communes subventionnant largement les accueils parascolaires et les restaurants scolaires, l'accueil des enfants scolarisés ne sera plus subventionné et se montera à CHF 7.95/heure + le prix du repas à partir du 1^{er} septembre 2011. Des prix intermédiaires sont encore en discussion pour les enfants des degrés élémentaires (1^{ère} et 2^e enfantine).

Dans les changements importants et afin de soutenir au mieux les familles, des réductions sont désormais prévues dès le deuxième enfant :

- 50% du prix de pension pour un des deux enfants placés simultanément en accueil familial, gratuit à partir du quatrième enfant.
- Pour le calcul du prix de pension: CHF 5'000.- de déduction sur le

revenu pour chaque enfant mineur à charge à partir du deuxième enfant (CHF 10'000.- de déduction pour 3 enfants à charge, CHF 15'000.- pour quatre...).

- Une attestation pour le montant des frais de garde est remise aux parents en fin d'année. Ils peuvent désormais déduire ces frais dans leur déclaration d'impôts.

Pour la suite... l'appel est lancé

S'il est déjà prévu que d'autres accueillantes familiales rejoignent l'association, les listes d'attente sont hélas encore bien longues et les coordinatrices responsables de la structure aimeraient pouvoir proposer plus de places d'accueil aux parents qui cherchent, parfois désespérément, une solution de garde pour leur enfant.

Les portes de l'association sont ouvertes à toutes les vocations an-

ciennes ou nouvelles et l'AFJ-MVM répond volontiers à vos questions.

De nouvelles accueillantes engagées et qui pratiquent des tarifs adaptés à la situation des familles feront des heureux chez les parents qui attendent une place pour leur enfant.

Alors, à l'Accueil Familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement qui souffle sa première bougie, il faut souhaiter de bien grandir et s'agrandir ... et de garder cette belle énergie positive qui la caractérise depuis une année.

Et aux accueillantes familiales, pionnières de la professionnalisation, nous leur souhaitons de vivre cette nouvelle expérience avec bonheur et plaisir.

Chantal MAGNIN

Accueil familial de jour
Meyrin – Vernier – Mandement
Ch. J.-Ph.-De-Sauvage 27, 1219 Châtelaïne

ECHANGE AUTOUR DU SOMMEIL ET DE L'ALIMENTATION

Le samedi 26 mars entre 9h30 et 12h30

L'accueil adultes-enfants vous propose...

Un atelier, animé par Rachel ARNOLD, infirmière en santé communautaire du service santé jeunesse

à l'EVE Bourquin

Avenue de Châtelaïne 68, 1219 Châtelaïne

Bus n° 6, 19 et 51 - arrêt Henri-Golay

Atelier destiné aux parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans, en compagnie de leurs enfants. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue.

Si Vernier était écrit ?

... par vous !

Ateliers d'écriture de souvenirs et témoignages de votre vie à Vernier

Vous vous souvenez de Vernier-Village il y a des décennies, du Lignon et des Avanchets en construction, de l'école de Châtelaine autrefois, de l'épicerie ou de la laiterie disparues...

Le service de la culture de la Ville de Vernier souhaite donner aux seniors l'opportunité de raconter leur vie verniolane et les aider à écrire ces témoignages précieux de vie. Vous avez des images ou des dessins et plein de souvenirs ? Venez les écrire et les partager !

Sandra Joly, journaliste et écrivain public animera 3 sessions de 2 heures chacune. Au début de chacune de ces rencontres elle donnera quelques explications « théoriques » (des exemples et de propositions de mots...) et il y aura surtout beaucoup de pratique. Sandra Joly aidera les participants à formuler leurs histoires et à préserver ce patrimoine vivant.

A la fin de ces ateliers, l'idée est de compiler tous ces souvenirs et de les mettre en page dans un livret

Ancienne métairie, Balxert.

(photos et textes) qui serait donné bien sûr à chacun-e des participant-e-s mais aussi pour partager avec tous les habitant-e-s de la commune et garder des traces de notre riche patrimoine verniolan.

Horaire des ateliers (offerts aux Verniolan-e-s)

Lundis 4 et 18 avril de 10h à 12h

Lundis 9 et 23 mai de 10h à 12h

**A la Maison Chauvet-Lullin,
Rue du Village 57, 1214 Vernier**

Bus 6, 19, 28 et 56, arrêt « Vernier-Village »

Les horaires peuvent être adaptés suivant les souhaits des participant-e-s et les séances pourraient se prolonger suivant l'intérêt des participant-e-s.

Inscriptions :

Service de la culture, tél. 022 306 07 80
culture@vernier.ch



Coloré et féérique : le spectacle du Ballet national de Mexico !



Fondé en 1960 par une jeune et talentueuse ballerine, Sylvia Lozano, le Ballet national de Mexico s'est depuis produit dans plus de 30 pays.

Le rayonnement mondial de ce ballet et l'étonnement qu'il suscite n'est pas le fruit du hasard. Il travaille avec les plus éminents experts de l'histoire et du folklore mexicain tant pour la danse, la musique que pour les costumes traditionnels provenant de toutes les régions du pays. La diversité de ces costumes colorés de mille feux contribue largement à en faire un spectacle féérique qui vous transportera au cœur des traditions et des mystères de ce pays si riche en histoire et en civilisations.

Composé d'authentiques danses théâtrales et folkloriques du Mexique, ce spectacle populaire et original est une fenêtre ouverte sur ce pays.

Depuis 1977, le Ballet folklorico national de Mexico a d'ailleurs été reconnu par le gouvernement mexicain comme la compagnie ambassadrice de leur république dans le monde entier.

Le succès est également au rendez-vous pour cette compagnie car elle se renouvelle sans cesse pour offrir

un spectacle différent et moderne. Les 50 artistes de la compagnie, danseurs et orchestre de mariachis, offrent ainsi avec élégance et force une nouvelle approche d'un folklore mexicain évolué, alliant avec magie les techniques de danses classiques et contemporaines.

16-17-18 MARS • 20 h 30

SALLE DES FÊTES DU LIGNON

Place du Lignon 16, Le Lignon / Genève - Bus 7-23-27 arrêt Cité Lignon
Ouverture des portes et petite restauration dès 19h30

Vente des billets: Stand InfoBalxert et Fnac
Tarifs CHF 30.-
AVS, AI, étudiants
& chômeurs) CHF 25.-
Carte 20 ans/20 francs CHF 10.-

Renseignements: Service de la culture de la Ville de Vernier,
tél. 022 306 07 80 – www.vernier.ch/evenements

Dans vos bibliothèques : les années 60 et 70 en musique!



Sur la route de Janis Joplin, de Jeanne-Martine Vacher (494 p.)

Biographie de la première star féminine de l'histoire du rock, morte à l'âge de 27 ans en octobre 1970, nourrie des témoignages de proches et des événements marquants de cette époque : guerre du Vietnam, libération des mœurs, refus du système. C'est donc également l'histoire américaine des années 60 que nous fait découvrir l'auteure de ce livre.



Les Beatles : la biographie, de Hunter Davies (416 p.)

En 1967, le journaliste Hunter Davies est invité à partager l'intimité des Beatles. Il passera dix-huit mois aux côtés du groupe, et récoltera les confidences de John Lennon, Paul McCartney, Ringo Starr et George Harrison.

Il s'ensuit ce livre qui, nourri d'une riche iconographie, fourmille d'anecdotes et de témoignages sur l'enfance et l'adolescence des « Quatre... ». On y assiste également à la genèse de quelques tubes mythiques.

En annexe, on y découvre les lieux de « légende » à visiter : musées, maison d'enfance, adresses diverses, de même que la valeur de certains objets de collections.



Just Kids, de Patti Smith (323 p.)

Patti Smith revient sur ses années de bohème dans le New York underground de la fin des années 60 et début 70 et sur son amitié amoureuse avec Robert Mapplethorpe, son compagnon de galère et d'inspiration, avant qu'ils ne se fassent chacun un nom, elle dans la musique, lui dans la photographie. Elle raconte leur rencontre, leurs aspirations romantique et artistique, leur ascension, leur vie parmi une communauté peuplée de marginaux hauts en couleur et d'artistes influents.

Notons que ce livre a reçu le National Book Award.

!
Inauguration de la
nouvelle bibliothèque
de Châtelaine
**Mardi 1^{er} mars
à 18h**

Horaire durant les vacances de février (du 19 au 26)

Bibliothèque d'Avanchet :	lundi	15h – 18h30
Bibliothèque de Vernier :	mardi	16h – 20h
Bibliothèque de Châtelaine :	jeudi	15h – 19h

Apprendre à lire... c'est toute une histoire !

Voici quelques petits romans « première lecture » qui donneront à votre enfant envie de découvrir le plaisir de lire tout seul. A partir de 7 ans.

Le voleur de gommes, A. Delrieu.

Édité par Gallimard jeunesse, collection Folio cadet, premières lectures.



Ça y est, c'est sûr, il y a un voleur de gommes dans la classe. Naïl pense qu'il s'agit de Blanche le cochon d'Inde, mais ses copines, peu convaincues, décident d'inventer un piège à voleur...

Grand-père tête en l'air, R. Beugné.

Édité par Hatier jeunesse, collection Hatier poche, premières lectures.



Patachou aime bien que son grand-père vienne la garder, il est tellement étourdi qu'il la réveille en retard, brûle les tartines du petit-déjeuner...

Un ogre à l'école, B. Aubin.

Édité par Milan jeunesse, collection Milan poche benjamin.



Au secours ! Un ogre a décidé de dévorer toute la classe ! Seule Zoé peut les sauver... A condition de lire un livre! Mais voilà, Zoé a horreur de ça...

Petit conseil des bibliothécaires : n'hésitez pas à venir avec votre enfant à la bibliothèque et demandez conseil, nous trouverons sûrement le livre qui lui plaira !

L'HEURE DU CONTE

à 14h à la Bibliothèque
des Avanchets

pour tout public dès 6 ans
- gratuit -
Avec Florence Henry

**Les mercredis
2 & 16 mars**

21, Grand-Bay (galeriemarchande) – Tél. 022 306 07 96

Bus 10 : arrêt Florales
Tram: 14, 16, 18 : arrêt Avanchet

L'HEURE DU CONTE

à 16h à la Bibliothèque
de Châtelaine

pour tout public dès 6 ans
- gratuit -
Avec Florence Henry

**Les mercredis
2 & 16 mars**

Av. de Châtelaine 81 – Tél. 022 306 07 97

Bus 6, 19, 22 51: arrêt Châtelaine

RENDEZ-VOUS... CONTE

à 14h à la Bibliothèque
de Vernier

pour tout public dès 6 ans
- gratuit -
Avec Claude Fissé

**Les mercredis
2, 16 & 30 mars**

Rue du Village 57 – tél. 022 306 07 98

Bus 6, 19, 28, 54: arrêt Vernier-Village

Tennis et badminton: dès le 26 mars, c'est l'été !

TENNIS

Location 1hre/court	
Tarif normal	15.00
Tarif réduit	10.00
Tarif Gigogne	8.00
Abonnement 11x 1hre/court	
Tarif normal	140.00
Tarif réduit	90.00
Abonnement 1 hre fixe/sem/court (uniquement au tennis d'Aïre)	
Tarif heure pleine	370.00
Tarif heure creuse	320.00
Abonnement personnel (annuel : de fin mars à fin mars)	
Simple senior	340.00
Couple (par personne)	265.00
Rentier AVS-AI	180.00
Adolescent jusqu'à 18 ans,	130.00
Etudiant jusqu'à 25 ans, apprenti	130.00
Enfant jusqu'à 15 ans	85.00

BADMINTON

Location 1hre/court	
Tarif normal	12.00
Tarif réduit	10.00
Tarif Gigogne	8.00
Abonnement 11x 1hre/court	
Tarif normal	110.00
Tarif réduit	90.00
Abonnement 1 hre fixe/sem/court	
Tarif heure pleine	290.00
Tarif heure creuse	240.00

Renseignements

Service des sports
Tél. 022 306 07 70
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15

Route du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon

www.vernier.ch/sports

Bus : 7 – 23 – 27 – 51 arrêt Cité-Lignon et 7 – 23 – 51 arrêt Grand-Champ

Renseignements et inscriptions

Tennis d'Aïre	Tennis de Vernier
tous les jours de 9h-22h	tous les jours de 9h-22h
022 306 07 77	022 306 07 76
Ch. des Lézards	Via Monnet 10
1219 Aïre	1214 Vernier
Bus : 51	Bus : 6-19-28-54

Tarifs (sous réserve de modifications, TVA incluse) valables pour la saison d'été du jusqu'au 24.10.11.

Des balles de tennis ainsi que des volants sont vendus dans les tennis, informations et tarifs sur demande dans les emplacements respectifs.

Heures creuses: lundi-vendredi de 09h-12h/14h-17h
Heures pleines: lundi-vendredi de 12h-14h/17h-22h, week-end de 9h-22h

Tarif réduit:
Enfants jusqu'à 15 ans, adolescents jusqu'à 18 ans, étudiants jusqu'à 25 ans, AVS-AI, apprentis (les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure; une carte de légitimation est demandée pour contrôle.) Pour avoir droit au tarif réduit tous les joueurs doivent répondre aux conditions susmentionnées.

Couple : personnes mariées ou vivant dans le même logement.

Abonnement personnel :
été: permet de jouer tous les jours 1 ou 2 heures selon les possibilités.
simple: les 2 joueurs doivent être en possession de l'abonnement; si l'un des joueurs ne le possède pas, il paie CHF 8.00/h.
double: les joueurs qui n'ont pas l'abonnement paient CHF 5.00/h.

Encore plus de sports !

Afin de mieux vous servir, la réception du service des sports est désormais ouverte de 8h30 à 16h15 sans interruption, du lundi au vendredi.

En dehors de ces horaires, nous vous rappelons que tickets et abonnements peuvent être achetés à la caisse de la piscine, les lundi, mardi et vendredi de 16h30 à 19h45, le mercredi de 12h à 19h45 et le week-end de 9h30 à 16h15.

Secrétariat du service des sports, à la piscine du Lignon, route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon. Tél. 022 306 07 70
Bus: 7 – 23 – 27 – 51 arrêt Cité-Lignon et 7 – 23 – 51 arrêt Grand-Champ

Cours de pilates

La méthode Pilates est axée sur le renforcement des muscles posturaux. Les articulations sont mobilisées lentement au rythme de la respiration. Correction de la posture, modelage de la silhouette, prévention de l'ostéoporose et stimulation des systèmes respiratoire et circulatoire sont parmi les bienfaits de cette méthode.

Les cours proposés sont les suivants :

- **un cours seniors**, le mardi de 9h à 9h55 à la salle de rythmique de l'école du Lignon III ;
- **un cours adultes**, le jeudi de 12h15 à 13h10 à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

Les cours se déroulent sur tapis, en groupe de 12 personnes maximum. Vous avez encore la possibilité de vous inscrire pour la session allant jusqu'à fin juin 2011. Les renseignements et inscriptions se font auprès du secrétariat du service des sports.

Invitation à l'inauguration du Centre culturel & sportif des Libellules (ancienne usine Actaris) Chemin de Château-Bloch 1

Jeudi 31 mars de 17h à 22h

**Démonstrations de divers arts martiaux,
de boxe et de danse - Apéritif offert**



La photo de gauche illustre la nouvelle salle consacrée aux sports, celle-ci l'espace réservé à la danse.

Nouveaux plantages pour jardiniers amateurs !

Le service des espaces verts de Vernier (SEVV) a aménagé des parcelles qui permettent aux habitant-e-s de disposer d'un petit coin de terre à deux pas de chez eux. Modestement équipées, elles permettent de cultiver fleurs, petits fruits et légumes. La taille est modulable selon les désirs (de 8 à 40 m²).

Thierry Apothéloz, Maire en charge des espaces verts, souligne : « Les plantages permettent aux habitant-e-s de notre commune suburbaine de renouer avec les plaisirs du jardinage mais aussi d'animer la vie des quartiers en favorisant les échanges et les rencontres et de revaloriser l'importance des espaces verts en ville. »

Après le plantage des Libellules initié il y a deux ans, le service des espaces verts invite les habitant-e-s des quartiers de Balexert et Montfleury à participer à :

L'assemblée constitutive des plantages de Balexert et Montfleury

Vendredi 4 mars à 18h30

A la buvette de l'Ecole de Vernier-Place
Route de Vernier 200, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28, arrêt Vernier-Ecole

Les inscriptions se feront lors de cette soirée.

Attention, pour obtenir un plantage, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir son domicile à moins de 5 minutes à pied du terrain aménagé
- Accepter les conditions d'utilisation qui seront expliquées à la soirée
- S'acquitter d'une cotisation de CHF 3.- / m² / an

Quelques parcelles sont aussi à nouveau libres aux Libellules, si vous êtes intéressé-e, nous vous attendons également à cette soirée d'information et de rencontre.

Informations : Service des espaces verts de Vernier (SEVV), tél. 022 306 07 00



Vous avez voté : bientôt de nouveaux jeux

Le service des espaces verts de Vernier, responsable notamment des places de jeux, a décidé depuis l'année dernière d'impliquer les utilisateurs dans le processus de décision pour le renouvellement des places de jeux.

Le 15 décembre 2010, une exposition au centre commercial du Lignon a ainsi présenté un choix de 8 projets de jeux à installer à la piscine du Lignon. Les 110 personnes ayant déposé leur vote ont plébiscité deux jeux en particulier et c'est par une courte majorité que le projet simulé sur le photo-montage de droite a gagné.



Photo-montage des futurs jeux à la piscine du Lignon.



Photo-montage des futurs jeux à Vernier-Place.

Le lendemain, 315 personnes (principalement les enfants de l'école) ont voté pour le renouvellement des jeux à Vernier-Place (voir article en page 11 d'Actualités Vernier de décembre 2010). Parmi les 5 options proposées, un projet s'est clairement détaché et a remporté 188 votes.



Vote à Vernier-Place.

L'inauguration de ces places de jeux est prévue pour le mois de mai, sous réserve de la date de réception de l'autorisation de construire.

Renseignements:
Service des espaces verts de Vernier (SEVV), tél. 022 306 07 00



Pour une commune justice à Vernier Programme législatif 2011 -2015

A disposition sur www.ps-vernier.ch ou aux différents rendez-vous que vous avez avec les candidat-e-s

Ce programme présente nos propositions pour continuer à vivre ensemble une commune justice pour les jeunes, les aînés, les familles et les habitantes et habitants des cinq quartiers de la commune. Il est axé sur cinq qualificatifs pour rendre Vernier une ville plus: participative, solidaire, sûre, non-discriminatoire et agréable à vivre.

Nos propositions s'inscrivent dans la voie de la démocratie locale et participative créant les conditions d'une transformation du rapport du citoyen et citoyenne à la politique. Ce rapport nous permettra de **développer notre Commune ensemble**. Dans ce développement, nous trouvons les Contrats de Quartier, le soutien à la vie associative, la mise en place de réseaux ou même d'outils spécifiques pour les jeunes dans les domaines sportifs, culturels et professionnels.

Le **principe de justice sociale** nous démarque souvent et notre engagement reposera sur le développement de services intergénérationnels à la personne, la mise en place de médiateurs interculturels, l'ouverture de nouvelles places de crèche/garderie, mamans de jour sur la commune, et d'autres actions répondant au principe de justice sociale.

Tous les habitant-e-s sont égaux en droits et en devoirs. Nous voulons concrétiser ce principe, **en luttant contre toutes les sortes de discriminations**, qu'elles soient en rapport avec le sexe, l'âge, l'origine, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle ou le mode de vie. Notre engagement sera, de promouvoir une politique active en matière d'intégration et de non discrimination au sein de l'administration communale, de soutenir toute démarche pour une

meilleure politique d'intégration communale, d'organiser des campagnes de sensibilisation pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, d'apporter un appui à la réalisation de cours de langue et de culture maternelle pour les élèves issus de l'immigration, entre autres.

L'organisation du **développement culturel, sportif et administratif des quartiers de notre commune** doit prendre en considération l'aspiration légitime des habitant-e-s d'avoir un environnement agréable pour que Vernier réponde au critère d'être une ville agréable à vivre.

Face au **sentiment d'insécurité et aux incivilités**, notre engagement portera notamment sur la mise en place d'un observatoire de la sécurité publique en collaboration avec les autorités cantonales, la réalisation d'un réseau institutionnel et associatif, sur une plus grande visibilité de la police et une présence 7j/7j de 18h à 2h du matin des correspondants de nuit dans les quartiers, sur l'amélioration de l'éclairage public, sur la mise en place d'un service gratuit pour effacer tags et graffitis non autorisés, sur la mise en place de caméras de surveillance sur le domaine public avec une charte éthique stricte pour la récolte de moyens de preuve et plus largement sur l'amélioration de la qualité de vie dans nos quartiers.

Venez partager vos préoccupations lors de nos divers rendez-vous sur la Commune.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur:
www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK
Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



PLR

Les Libéraux Vernier

**MUNICIPALES
2011
DE L'AMBITION !**

L'habit ne fait pas le moine

Les libéraux adoptent une nouvelle charte graphique, mais ils restent fidèles aux idées qu'ils défendent. Ils ont un programme et un projet pour Vernier qui se déclinent selon les trois piliers du développement durable : le social, l'environnement et l'économie. Soutenez leur engagement pour Vernier en choisissant la liste no 2.



L'enjeu des élections

Pour trouver des solutions sérieuses, il ne suffit pas de «surfer» sur l'émotionnel avec la vague populiste. Les partis doivent élaborer des programmes, définir un projet pour Vernier et être capables, tant au Conseil municipal qu'au Conseil administratif, de dialoguer et de travailler ensemble pour le bien de la commune. Or ce ne fut pas le cas durant les trois dernières années de la législature. Vernier ne pourra résister aux réalisations que le Canton veut lui imposer – suppression des zones villas, centrale à gaz au Lignon ou dans la presqu'île, implantations d'entreprises qui engendrent de fortes nuisances – que si les partis démocratiques sont majoritairement représentés dans les deux conseils. De plus, le centre droit doit avoir un représentant au Conseil administratif.

Pour réaliser ce double objectif, votez la liste no 2 «PLR Les libéraux Vernier» en mars et élisez Pierre Ronget à la Mairie en avril.

Pour Vernier, choisissez la liste N°2

Association libérale de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



POURQUOI VOTER VERT ?

Liste n° 3 - www.vernier.verts.org

PARCE QUE C'EST UN PEU GRÂCE À EUX QUE JE PEUX VOTER.

Parce qu'ils défendent mon droit à la causette quotidienne en soutenant les commerces de proximité.

HE ! JE NE VAIS QUAND MÊME PAS VOTER GRIS !?!!

ILS PENSENT À MA SÉCURITÉ.

PARCE QUE JE VEUX JOUER DEHORS !

ILS SONT OUVERTS À LA DISCUSSION.

ILS ONT DU COURAGE !

ILS GASPILLENT MOINS !

Parce-que je veux perdre du poids et grâce à la passerelle sur le Rhône, je vais pouvoir me rendre aisément aux Evaux pour un peu d'exercice.

JE VEUX QUE MES PETITS-ENFANTS PUISSENT ENCORE LUGER EN HIVER.

PARCE QUE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES CRÉENT DE L'EMPLOI.

J'aime la vie !

PARCE QUE LES CITERNES NE CONTIENNENT PAS DE VIN GÉNEVOIS

JE DIS TOUJOURS : NE TOUCHE PAS À MA POSTE !

PSSST! GRÂCE AUX SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS, MON FILS ET SON GRAND-PÈRE SE DÉFOULENT AU FOOT ET MOI JE SORS AVEC MES COPINES LE MARDI SOIR.

Ecologiquement cohérents,
socialement engagés,
globalement solidaires

LES VERTS
Elections municipales - 13 mars 2011

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Si comme nous, vous souhaitez pour Vernier

Un aménagement du territoire de qualité, diminuer les nuisances, cesser les déclassements, mieux utiliser les zones industrielles existantes et éviter le gaspillage du sol.

La création d'emplois et l'embauche de résidents, notamment chômeurs et jeunes, grâce à l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée.

Une gestion rigoureuse des finances répondant aux besoins de l'ensemble de la population.

La présence d'agents municipaux sur le terrain pour plus de sécurité et une tolérance zéro en matière de délinquance et de déprédation pour une meilleure qualité de vie.

Un juste équilibre entre logements sociaux, à loyer libre et habitat individuel afin de garantir les revenus fiscaux et éviter les ghettos.

Une commune plus belle et non une commune poubelle.

Votez UDC !

Et n'oubliez pas de signer et faire signer notre initiative communale

Moins de citernes, plus de sécurité www.udc-ge.ch/communes-sections/section-vernier.htm



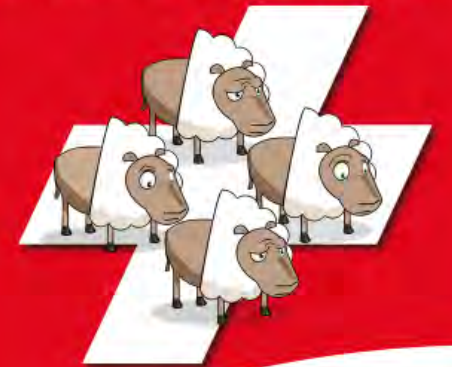
L'UDC défend celles et ceux qui travaillent, entretiennent leur famille de manière responsable et une Suisse indépendante, gouvernée par le peuple et pour le peuple.

«Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse.»

Albert Camus

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Assez d'être tondu!



Ma commune: ma maison.



Liste 4

PLR
Les Radicaux

Vernier

Le Renouveau

Liberté humaine - Justice Sociale

Le Quiz des Radicaux de Vernier

Aimeriez-vous:

- Un moratoire sur les projets polluants tel que l'implantation d'une centrale à gaz (Verniobyl) dans la presqu'île d'Aire
- L'abandon du projet de déplacement des dépôts de ferraille en provenance de la Praille
- Le déplacement rapide des pétroliers et le reclassement des zones ainsi libérées pour des infrastructures au service des habitants
- La mise en valeur de la réserve naturelle du Bois de la Grille voisine des pétroliers
- Une mise en place de mesures efficaces pour améliorer la fluidité du trafic sur la Commune en tenant compte du bien-être des habitants
- Une véritable politique Sociale visant à aider les personnes en difficultés afin qu'elles retrouvent une place à part entière dans la société, plutôt que d'entretenir un système basé sur l'arrosage aveugle
- Une plus grande mixité sociale au sein des quartiers pour lutter contre toute forme de ghetto
- Une meilleure prise en compte des aménagements dans nos quartiers en faveur des personnes à mobilité restreinte
- Une revalorisation de la cellule familiale en la soulageant par des mesures fiscales appropriées.

	OUI	NON	PEUT-ÊTRE
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une majorité de oui ?

Alors, votez la liste N°5 !

Les Radicaux ne visent pas le glamour mais l'efficacité!

Elections municipales du 13 mars 2011



LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.vernier.pdc-ge.ch

Cœur, Crédibilité, Force : Le PDC Tout simplement ! Liste n°6



Pas moins de onze candidats démocrates-chrétiens se lancent dans la course au Conseil municipal, emmenés par Yves Magnin, candidat au Conseil administratif. Quel plaisir, quelle fierté de conduire une liste aussi représentative que jeune ! Nos candidats sont dans les starting-blocks, manifestations dans les quartiers, crêpes pour les enfants, tournée de la commune sur un char explosif, etc. Ils sont déjà partout. Nul doute que nos compétences, nos actions au Municipal, notre présence dans les associations et clubs nous feront marquer des points précieux pour reconquérir une majorité au Municipal et un siège à la mairie !

Nos maîtres-mots, vos préoccupations !

Ne nous trompons pas, le combat sera rude. L'Entente serait bien inspirée d'être soudée afin que ne résonne pas trop fort le chant des sirènes populistes. De grands chantiers attendent nos élus dans les années à venir. Il y a 4 ans, nous avons déjà progressé, nous voulons encore gagner !

Mesures de circulation à Vernier-Village

Silence assourdissant de la Direction Générale de la Mobilité. Toujours pas de réponse concrète à la résolution du Municipal et à la pétition de 1'200 verniolans ! Médusé, le Municipal a entendu le 1^{er} février l'un des conseillers administratifs affirmer que Mme Kunzler avait informé le Grand Conseil que le Conseil administratif avait été au courant des mesures drastiques de circulation et ne s'y était alors pas opposé. Comprendra qui voudra !

Aire-Le Lignon sécurité routière

Excellente nouvelle, la route d'Aire sera pourvue d'aménagements pour la sécurité des cyclistes et des piétons. La persévérance des habitants et l'opiniâtreté du PDC auront permis de réaliser ce que nos autorités ont prétendu impensable pendant plus de dix ans !



Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Christophe Dulex
Responsable de la campagne électorale
c.dulex@sunrise.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Les candidats du MCG à Vernier seront présents pour vous !

Venez les rencontrer!

En 2007, nous vous avons promis d'être à VOTRE ECOUTE pour AGIR et nous avons mené durant 4 ans une politique de proximité et participative tout au long de notre mandat. Nous allons continuer à le faire afin qu'ensemble, unis nous apportons un vrai changement ! En effet, afin d'être au plus proche de vos attentes et besoins au sein de notre commune, nous allons poursuivre cette démarche de venir à vous et non le contraire.

Vos élus, ainsi que les candidats qui se présentent aux élections municipales 2011, vous attendent aux Conseils administratifs populaires prévus dans notre commune :

AUX AVANCHETS :

Au café PARADOX, sis avenue De-Baptista

Le Lundi 28 février 2011 à 19h30 et le jeudi 10 mars 2011 à 19h30

A CHATELAINE :

A l'auberge de Châtelaine, sise avenue de Châtelaine 62-64

Le jeudi 3 mars 2011 à 19h30 et le mercredi 9 mars 2011 à 19h30

AUX LIBELLULES :

Boulangerie Assia, sise avenue des Libellules 20

Le mardi 1 mars 2011 à 18h00 et le jeudi 10 mars 2011 à 18h00

AU LIGNON :

A la brasserie du Lignon, sise place du Lignon 10

Le jeudi 3 mars 2011 à 19h30 et le lundi 7 mars 2011 à 19h30

A VERNIER-VILLAGE :

Au café Bellevue, sis rte de Vernier 215

Le mercredi 2 mars 2011 à 19h30 et le lundi 7 mars 2011 à 19h30

THIERRY CERUTTI - A LA MAIRIE DE VERNIER

Notre magistrat THIERRY CERUTTI recevra les citoyens et citoyennes de Vernier tous les vendredis entre 18h et 20h à la Mairie de Vernier, qui est située rue du Village 9.

ÉCOUTE – DIALOGUE – RESPECT sont les valeurs que nous partageons, nous les portons à la Mairie de Vernier

Votez MCG - liste No 7 - le 13 mars

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

A Gauche Toute !

Parti du Travail - Indépendants

Aux électrices et aux électeurs d'A Gauche Toute !

Faute de candidats pour les prochaines élections municipales, nous avons été contraints de renoncer à déposer une liste.

Les enjeux sont importants pour la population verniolane. Nous devons faire front pour défendre nos valeurs et une société plus juste et solidaire, moins oppressante pour les travailleuses et les travailleurs, les jeunes et les personnes âgées ou à mobilité réduite. Pour cela nous avons besoin à Vernier d'une gauche forte qui se batte efficacement pour l'emploi, le logement, la défense et la consolidation des prestations sociales et le maintien de notre qualité de vie.

Dès lors, nous vous invitons à reporter vos voix à gauche et à voter pour le parti le plus proche de nos idées et de nos valeurs :

Le Parti Socialiste Suisse, section de Vernier, Liste n°1.

Nous vous remercions d'avoir été fidèles à A Gauche Toute ! et de nous avoir soutenus pendant de longues années.

Le groupe A Gauche Toute !

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Le P'tit Music Hohl et son restaurant *L'Après Scène*

Le restaurant est ouvert midi et soir !
Plats du jour CHF 17.50 - formules à CHF 22.50 et CHF 26.50

Lundis, mardis et mercredis soir sur réservation

Une nouvelle équipe vous attend

54, avenue Casai - 1216 Cointrin - 022 798 8 798

Tartare Viande sur ardoise dès chf 34.-

ouvert dès 10h00 et l'après-midi

chf 29.-
Formules pâtes à gogo comprenant : 1 salade + 1 Plat + 1 boisson

Anniversaire - Salle de 100 places - repas d'affaires - mariages

6 choix de plats du jour à midi

Carte et programme sur musichohl.ch



IMPÔTS

Un souci ? Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt

TARIF de 80.- frs à 120.- frs

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de VERNIER et 1203 GENEVE

CABINET COMPTABLE - Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat

61a, Chemin des Sellières - AIRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : 022.796.37.81 (de 9h à 19h)

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982

G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Le Suitehotel Genève en face du centre Balexert est devenu le Suite Novotel Genève



Suitehotel, une marque du groupe hôtelier Accor, a rejoint la famille Novotel et est devenue Suite Novotel. La nouvelle marque Suite Novotel jouit des avantages complémentaires des deux marques fusionnées et bénéficie de la puissance du réseau Novotel, déjà implanté dans 60 pays. Ainsi, le Suitehotel Genève est devenu le Suite Novotel Genève.

Thierry Apothéloz : «Notre seul hôtel»

«Le Suite Novotel est le seul hôtel sur la commune et c'est bienvenu alors que le tissu économique de Vernier se diversifie: HSBC, L'Oréal, IKEA viennent de s'établir chez nous», souligne Thierry Apothéloz, Maire de la Ville de Vernier, lors du point-pressé à l'occasion de l'annonce du changement de la marque.

86 Suites modulables de 30m²

Le Suite Novotel Genève juste en face du centre Balexert, à mi-chemin entre la Gare Cornavin et l'Aéroport de Genève, a été ouvert avec ses 86 Suites modulables de 30m² au printemps 2005, sous le même toit que l'Etap Hotel Genève avec 205 chambres. Le complexe de ces deux hôtels offre en plus le restaurant «Swiss Bistro» d'une capacité de 100 places, un bar et un parking couvert de 50 places.

«Vivre l'hôtel différemment»

«En rupture avec les concepts classiques de l'hôtellerie, Suite Novotel, c'est un état d'esprit décalé qui invite à vivre l'hôtel différemment et cible une clientèle de moyens séjours», relève Marc Fischer, Directeur Suite Novotel Genève. Suite Novotel est la réponse aux besoins des voyageurs d'affaires et des familles en visite qui cherchent un hébergement

confortable et d'un prix abordable pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines.



Suite Novotel Genève, Directeur Marc Fischer, Av. Louis Casai 30, 1216 Genève-Cointrin, tél +41 22 710 46 46, fax +41 22 710 46 00 e-mail h5654@accor.com, internet: www.suitenovotel.com www.accorhotels.com

Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.



À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi 3 mars 2011

Jeudi 17 mars 2011

À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi 10 mars 2011

Jeudi 24 mars 2011



Joyeux dimanches !

Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul-e-s le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie ?

Le « Réseau solidarité d'Aire - Le Lignon » organise un dimanche par mois un repas simple ouvert à tous,

et qui vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale. Nous avons donc le plaisir de vous inviter à notre prochain repas des « joyeux dimanches » :

le 13 mars à 12h15

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Attention, il est important de s'inscrire au préalable en téléphonant à M. Walter Hatt au 022 796 62 79 ou à M. Oronzo Vergari au 022 796 80 07 ou 077 407 85 23.

Ces repas sont organisés avec le soutien de la commune de Vernier et du Contrat de Quartier d'Aire - Le Lignon.



Les mercredis au Lignon : partage et convivialité à table

Une alimentation saine, dit-on, se résume à manger moins gras, moins salé, cinq fruits et légumes, ne pas grignoter entre les repas... Bien sûr, ces recommandations nous aident à prévenir certains problèmes de santé mais au-delà des besoins du corps et des considérations médicales, « bien manger » c'est aussi partager les aliments avec les autres.

Tous les mercredis au Centre de quartier du Lignon, les animateurs de la Maison des jeunes La Carambole organisent des repas pour toutes et tous et les liens qui se créent autour des grandes tables contribuent à la qualité de vie et permettent d'apprécier d'autant plus le repas.

Grâce au dévouement des animateurs et des bénévoles, ces repas sont des moments délicieux, tant pour les papilles que pour les émotions. N'hésitez pas à les rejoindre pour vous remplir de bonne humeur et de délices.

Prochaines dates :

Mars 2 - 9 - 16 - 23 - 30

Avril 6 - 13 - 20

Mai 4 - 11

au Centre de quartier du Lignon

Contactez la Carambole :
022 796 42 67 ou 077 426 05 67

D'autres repas collectifs sont organisés dans les quartiers de Vernier pour toutes et tous (mercredi aux Libellules) mais aussi spécifiquement pour les seniors (jeudi tous les quinze jours aux Avanchets et à Vernier-Village, et dimanche au Lignon).

Voir www.vernier.ch/repas pour les informations.



Plus de 50 personnes ce jour-là - enfants du Jardin Robinson, seniors, des élus - tout le monde se mélange et se délecte avec le couscous.



Merci à la Carambole et aux bénévoles : Yasine, Qendresa, Anne, Karima et Yannick.



Karima, la fantastique cuisinière bénévole, épice ses plats - un délicieux fumet envahit la salle.

Grand concours

Proposez un nouveau nom pour la Carambole

Participez au concours « spécial Carambole » en répondant à la présidente de la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, Madame Anne Chevalley, route d'Aire 160, 1219 Aire, ou envoyez-lui un mail à anne.chevalley@ap-i.net pour une nouvelle appellation de la « Carambole » qui symbolisera un nouvel espace d'accueil pour le quartier.

Voici quelques critères à prendre en compte dans votre choix :

Une image positive, dynamique, éducative et multiculturelle touchant les pré-ados et adolescents. Cette nouvelle appellation doit être concise et ne doit pas contenir plus de 12 caractères.



Un jury composé de jeunes et de moins jeunes habitants du Lignon se réunira fin avril pour la sélection de la nouvelle appellation. Envoyez vos suggestions jusqu'au 15 avril 2011. Le gagnant ou la gagnante du concours se verra remettre un bon FNAC d'une valeur de 50 francs par la Maison de quartier.

Tous à vos plumes !

Homage à Jean Roch

C'est avec une grande tristesse que le club des Aînés de Vernier-Village prend congé de Jean Roch, son cher doyen et membre depuis de nombreuses années.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme qui aimait profondément son village. Son visage s'éclairait lorsqu'il trouvait quelqu'un qui avait connu un peu l'histoire de Vernier. Il se mettait alors à raconter des épisodes de vie vécus jadis au village où quasiment tout le monde se connaissait. Il nous épatait par son étonnante mémoire des noms et de la chronologie des événements. De temps à autres Inès, qui a également une excellente mémoire, lui rappelait un petit détail qui l'avait particulièrement marquée. «Te souviens-tu d'untel ?» nous disait-il et si nous répondions par la négative il ajoutait : «mais c'est vrai tu étais trop jeune»... eh oui, il oubliait parfois que les autres n'étaient pas forcément de la même génération que lui.

Il aimait nous parler de ses anciens collègues du service des routes : MM. Scholl, Larpin, Hussy, Doudin, Martignier avec qui il formait une chouette équipe. A cette époque, le travail était dur mais l'ambiance agréable.

Nous avons aussi évoqué le souvenir des nombreux changements effectués dans le village : La disparition du tram, de la ferme Dufour qui a fait place au complexe de l'école des Ranches, de la ferme café Varidel qui se situait à l'endroit de la poste actuelle, de la ferme de M. Chauvet qui est devenue la bibliothèque municipale; enfants, nous admirons ce Monsieur assis majestueusement sur son cheval; de la ferme Zeller qui est devenue le restaurant «La Grange», de la ferme Gygli transformée en une belle maison d'habitation, de la forge d'Alexis Genevay, de la menuiserie Boddi, de la restauration de la Maison Naville qui a vu la mairie emménager en ses murs, le changement des lieux de poste, la succession des conseillers administratifs, l'augmentation des habitants et, par conséquent, des services communaux, etc. etc..

Nous avons également fait le tour des commerces disparus, entre autres : la cordonnerie Paix située en haut du chemin de la Greube, en face de l'arcade de Mlle Vultier dit «la Pite repasseuse», secondée par sa fidèle Brigitte; de l'épicerie de Mlle Sonnex où les enfants allaient s'acheter des sucres



d'orge, du marchand de cycles Guignard, de la laiterie Amann, du coiffeur Magro, de la mercerie de Marie Roch qui faisait le bonheur de ces dames, de l'épicerie Buloz, des boulangeries Novel et Perdrisat, des cafés du Signal et de la Renfile, de la boucherie Botallo... sans compter tous ceux que j'ai oubliés.

En ce qui concerne notre club, la démolition du bâtiment de Champ-Claude, lieu bien sympathique et très fréquenté par de nombreux aînés, a été très mal perçue par les plus anciens. Depuis ce jour, Jean a été moins assidu à nos activités, estimant qu'un local pour les aînés doit se trouver au cœur du village et non en un lieu trop éloigné du centre et d'accès peu pratique à pied pour des personnes âgées.

Aujourd'hui, c'est un peu notre livre d'histoire qui s'est refermé car il n'y a plus beaucoup d'anciens pour reprendre le flambeau... Peut-être qu'Inès continuera sur la lancée de son mari et nous ravira avec ses récits d'autrefois !

Nous lui présentons, ainsi qu'à Yolande, Arlette, Christiane et leurs conjoints, sans oublier les 9 petits et 20 arrière-petits-enfants, nos sincères condoléances et les assurons de notre amitié.

Bernadette Rolfo

Nouvelles du projet «L' Opéra à l'école »

L'établissement scolaire du Lignon et L'Atelier Choral de Plan-les-Ouates, à l'initiative de ce dernier, préparent ensemble un grand spectacle d'opéra «Orphée et Eurydice» de Gluck, version Berlioz, où les choristes assurent la partie chorale, tout en participant à la chorégraphie; les enfants de l'école participant eux aussi à la chorégraphie (voir le détail du projet dans le dernier numéro d'Actualités Vernier de décembre 2010).

Que d'émotions, que d'émotions... !

Samedi 15 janvier 2011, les enfants de trois classes de 3P (8-9ans) de l'école du Lignon ont rencontré les choristes de L'Atelier Choral de Plan-les-Ouates pour une première répétition commune qui a eu lieu dans la salle de gymnastique de l'école du Lignon.

Auparavant, les enfants avaient travaillé de leur côté avec Antonio Gomes, chorégraphe, et coachés par leur enseignants respectifs. Pour leur part, les choristes avaient consacré trois samedis matin pour commencer le travail de chorégraphie, dans une salle de rythmique de l'école de Pré du Camp à Plan-les-Ouates, sous la direction d'Antonio Gomes également.

Ce samedi matin 15 janvier, chacun des deux groupes avait à cœur de se montrer à la hauteur de l'ambitieux projet visé et de réussir cette première mise en commun du travail déjà fourni, dirigée par le chorégraphe, sous l'œil attentif et avec la collaboration du directeur musical, Raphael Leite Osório.

Personne n'a été déçu, plus encore, toutes et tous ont été subjugués. Les enfants ont vibré d'émotion à entendre le chœur, dirigé par Raphael Leite Osório, leur chanter une pièce de leur répertoire; les choristes, avec une attitude responsable comme à leur habitude, ont admiré le sérieux, la concentration et la maîtrise des enfants dans la réalisation de leur performance toute récemment acquise, ainsi que par leur patience dans les moments d'attente.

En effet, pour ce projet, réunir autant d'adultes et d'enfants est un défi, relevé avec compétence et efficacité par le chorégraphe Antonio Gomes, soutenu par Michèle von Roth, présidente de L'Atelier Choral et Sandra Lehmann

Favre, directrice de l'école et l'équipe enseignante.

Le chemin est encore long jusqu'aux représentations au BFM les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2012, mais, comme prévu, l'aventure sera riche et belle... cette première répétition en a donné le ton !

Bravo enfants et choristes !

Catherine Jenny pour L'Atelier Choral de Plan-les-Ouates

Renseignements:
relations-publiques@atelierchoral.ch
www.atelierchoral.ch

Répétition commune, enfants et choristes.



© L. Seigneur

Une «Revue non Corrigée» à Vernier

Troisième Revue et non Corrigée «Faits Rosses».

Jusqu'au 26 mars, la revue satirique politico comique au P'tit Music Hohl.

C'était une tradition au P'tit Music Hohl et après une pause de 5 ans la revue avait redémarré avec succès en 2009. En toute logique l'équipe a remis cela l'an passé.

Ecrit et mise en scène pour 2011 par un duo formé de Philippe Herdewyn et de Dominique Poupaert, on retrouve sur scène Philippe Herdewyn (qui signe son retour au P'tit Music Hohl), Valérie Mauriac, Emilie-Juliette Peyrot et Septival.



Politiques genevoise mais aussi suisse et internationale sont passées à la moulinette...

Pas moins de 30 personnages politiques participent à «l'insu de leur plein gré» à ce spectacle.

Le tout évidemment dans la tradition des revues avec des sketches et des chansons.

Le principe des soirées au PMH :
19h30 apéritif, 20h00 spectacle et 21h30 repas
Menus de CHF 39.- à 68.-
Prix d'entrée CHF 35.- (AVS CHF 25.-)

www.musicihohl.ch

A la MACAV

«Le verre mon univers» par Peggy Auer

Rue du Village 52 - 1214 Vernier
Renseignements: 079 401 01 90

du 7 au 26 mars 2011

Termaformag peinture et gravure

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30



Une comédie ébouriffante : L'Eventail, de Carlo Goldoni

Après un long silence, l'équipe de l'Echo du Théâtre de Vernier est de retour avec la comédie «L'Eventail», de Carlo Goldoni.

A propos de Carlo Goldoni

Carlo Goldoni naît à Venise en 1709 dans une famille bourgeoise aisée. Il étudie le droit et parcourt l'Italie en tant qu'avocat et diplomate, mais sa vraie passion, c'est le théâtre...

... une carrière en Italie, puis à Paris...
... des quantités de comédies, de livrets d'opéra buffe...
... son habileté et sa nouvelle vision du théâtre...

...il s'agit de se distancer du comique mécanique et stéréotypé de la commedia dell'arte, basée sur un canevas à partir duquel les acteurs improvisent: les nouveaux personnages ont une histoire, une position sociale, un arrière-plan culturel, un cadre de vie et un langage qui les caractérise, leurs gestes sont bien motivés et l'intrigue des comédies est logique et cohérente. Pour cela, le nouveau théâtre doit être complètement écrit.

... le prestige littéraire de Goldoni, salué [à Paris] comme le Molière d'Italie...

A propos de L'Eventail

Signe du passage de la commedia dell'arte à la comédie écrite, donné à Paris sous le titre «L'Eventail» le 27 mai 1763, un bide... Réécrit, restructuré, donné à Venise le 4 février 1765, un succès !

...présent ou absent de scène, l'éventail passe de main en main, est regardé et discuté par les protagonistes, c'est le personnage principal de la pièce...
...une place de village dans la région de

Milan, avec ses boutiques et balcons: l'aubergiste, le savetier, la mercière, l'apothicaire et une maison bourgeoise... L'un est amoureux en secret de Candida, et Candida est amoureuse de lui en secret ; elle vient de casser son éventail, il lui en achète un autre et charge une jeune paysanne de le lui remettre de sa part.

Mais Candida croit alors que le jeune homme est amoureux de la paysanne et, par vengeance, décide d'accepter la proposition de mariage du baron... Mais l'aubergiste Coronato a vu lui aussi ...

Mais Crespino le savetier... Mais... Mais... Mais...Que de méprises et de quiproquos ! Mais... l'éventail parviendra enfin à sa destinataire, et tout rentrera dans l'ordre : chez Goldoni, on évoque la mort, la vengeance, le duel... mais on ne rentre jamais dans la tragédie : viva la commedia !

A propos de l'éventail

Accessoire de mode indispensable à certaines époques, parade écologique sans égale au réchauffement climatique, l'éventail n'a pas son pareil dans le domaine de la communication : petit tour au pays de son langage !

Effleurer sans cesse sa bouche de son éventail fermé : Puis-je te parler en tête-à-tête ?

Poser l'extrémité de l'éventail sur sa bouche : Attention on nous écoute !

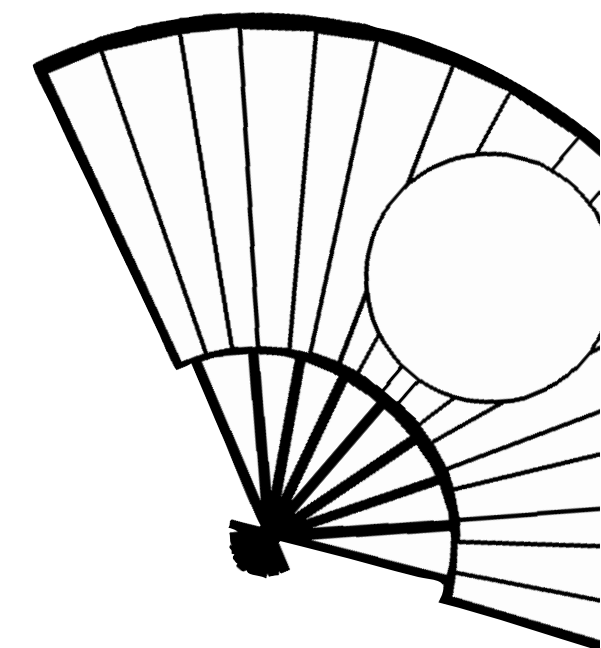
Le présenter fermé : M'aimez-vous ?

Bâiller derrière son éventail : Va-t'en, tu m'ennuies !

Laisser continuellement tomber son éventail fermé dans sa main gauche à demi fermée : Pas un mot de plus !

Appuyer son éventail fermé sur l'épaule droite : Je te hais !

Poser sa main sur son cœur tout en tenant son éventail ouvert devant ses yeux : Je vous aime.



Fermer et ouvrir avec grâce son éventail: Tes désirs seront comblés...

Que désirer de plus ?!

**Du 11 mars au 1^{er} avril
à l'aula des Ranches.**

Venez nombreuses et nombreux vous y divertir !

Renseignements et réservation:
Tél. 076 499 98 07



Vernier: quel Avenir ?

Le Comité de l'AIVV souhaite à toutes les habitantes et tous les habitants de Vernier-Village une excellente nouvelle année 2011 et espère que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil sauront enfin nous écouter.

Que vous habitiez à Vernier depuis 3 générations ou depuis 3 mois notre association se bat pour vous toutes et tous. L'AIVV cherche à éviter que notre village et ses environs ne deviennent une vaste zone industrielle habitée par des personnes qui n'ont d'autre choix que d'aller là où elles trouvent encore quelques logements à des prix abordables. Vernier n'a pas toujours été une banlieue industrielle avec toutes les nuisances que nous subissons avec intensité (bruit, trafic, enlaidissement des quartiers, constructions de dépôts en bordure des habitations, etc...) Il n'y a pas de fatalité mais une volonté du Conseil d'Etat qui se fait le bras armé des promoteurs immobiliers ; le Grand Conseil quant à lui ne dit rien tout comme les représentants de la commune qui y siègent !

L'argument avancé par l'Etat est qu'il faut densifier les zones constructibles, c'est-à-dire principalement les zones de villas ; en clair, Mesdames et Messieurs les propriétaires, vous qui avez repris parfois l'habitation de vos parents, eh bien maintenant partez ! Peu importe où, mais partez. En fait l'Etat accepte

encore des villas mais de préférence à Cologny, Vandoeuvres, Collonge - Bellerive, etc... pour des raisons que vous aurez aisément comprises !

Pour rappel, la construction d'immeubles dans les zones villas représenterait quelques 6-8% de logements nouveaux MAIS nécessiterait de reloger les anciens habitants pour autant que l'Etat y ait pensé... donc c'est finalement encore moins de logements nouveaux qui seraient réalisés.

Quant aux zones industrielles, l'Etat veut également les créer en lieu et place des zones de villas ! On voit déjà à quoi risque de ressembler Vernier.

Cette prévision, basée sur les faits réels et vérifiables portés à notre connaissance, n'est pas forcément inéluctable. Il existe des associations, telles que Pic-Vert qui peut vous être d'une très grande utilité et vous conseiller judicieusement et activement afin de défendre vos droits élémentaires. A contrario, la solution de facilité consiste à entrer seul en discussion avec l'Etat et accepter ses indemnités, généralement à première vue, mais en fait bien en-dessous du juste prix.

Cette politique agressive, qui tend à privilégier les m³ de béton au détriment de notre qualité de vie, nous amène tout droit vers un mode de vie froid et égoïste dans lequel nous ne connaissons bientôt plus nos voisins, y compris ceux de notre étage !

Parallèlement à cela, nous n'aurons plus d'autres solutions que d'aller faire nos achats dans des centres commerciaux car l'aménagement imaginé par l'Etat implique (on l'a vu récemment) que les commerces de proximités doivent disparaître. L'industrie du bâtiment veut notre bien... donc ne veut plus de petits bâtiments villageois dans lesquels les habitants se connaissent, occupés au rez-de-chaussée par des commerces de proximité. Les relations sociales sont d'un autre temps, il faut être performant ; Vernier doit être performante... A ce propos, qui parmi vous serait plus heureux le matin en se levant parce qu'il habite dans une commune «performante», dont les derniers espaces libres abritent maintenant des dépôts, garages, parkings, etc...? Il est temps de réfléchir à une limitation drastique de cette forme de «développement économique débridé» que l'Etat veut nous imposer mais sans être en mesure d'en assumer les conséquences. A ce rythme Genève perdra sa qualité de vie, ce à quoi nous tenons.

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434
1214 Vernier

Cotisation CHF 20.- / personne / an

L'aéroport de Genève et la biodiversité

Le 5^e numéro de « GVAEnvironnement », bulletin d'information environnementale pour les riverains de l'Aéroport International de Genève (AIG), traite du thème de la biodiversité et de la gestion des milieux naturels à l'aéroport de Genève.

Ce bulletin est distribué aux autorités, mairies, associations et sociétés concernées, ainsi qu'aux abonnés. Si vous êtes intéressés à le recevoir gratuitement par courrier électronique ou postal, abonnez-vous sur www.gva.ch (rubrique environnement) ou écrivez à environnement@gva.ch ou à l'adresse : Aéroport International de Genève, Division environnement et affaires juridiques, CP 100, 1215 Genève 15.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'aéroport renforce sa communication avec les riverains par l'ouverture d'un nouvel espace d'information « environnement » à l'aéroport de Genève. Panneaux d'informations, publications et écrans de projection renseignent les visiteurs sur les actions menées par l'AIG dans le cadre de sa politique environnementale. Les riverains y sont accueillis par un collaborateur du service environnement les mardis de 14h à 17h ou sur rendez-vous (tél. 022 717 74 61).

L'APEVV sauvée !

Ça y est ! Grâce à vous, à votre soutien, l'association des parents d'élèves de Vernier-Village va pouvoir continuer à faire entendre la voix des parents au sein du village !



Six personnes supplémentaires se sont inscrites pour venir nous prêter main-forte afin que nous puissions poursuivre nos efforts à faire avancer certaines dynamiques. Le tout bien entendu dans une atmosphère conviviale et chaleureuse au sein d'une équipe motivée et engagée.

Forts de 10 personnes au comité, nous allons pouvoir continuer à être actifs dans de nombreux domaines :

Pour la sécurité :

- Le Pédibus : en fonction depuis sept ans maintenant ! Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles conductrices pour assurer les trajets du Canada et de Poussy.
- La sécurité sur les chemins d'école : maintenir nos efforts avec des actions comme les ateliers TCS.

Activités culturelles :

- Les matinées bricolages : en collaboration avec la commune de Vernier, nous organisons depuis 2007, des matinées bricolages pour tous les enfants de 4 à 10 ans résidant sur le village. Quel succès! Chaque matinée est complète.

Festivités :

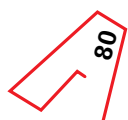
- Escalade : une de nos plus grandes réussites ! Réunir les 700 enfants des écoles du village pour le cortège aux flambeaux à travers Vernier pour se terminer, avec parents et famille, autour d'une soupe chaude, saucisses ou encore du pain/fromage. Après une pause forcée en 2010, nous serons de retour en 2011 !

Si vous avez des questions, des incertitudes, des idées, nous serons heureux de vous lire ou de vous entendre. N'hésitez pas à nous transmettre des informations à discuter en comité ou à nous téléphoner si vous désirez de plus amples informations.

Et si vous n'êtes pas encore inscrits auprès de notre association, rien de plus simple : écrivez-nous à APEVV – case postale 404 – 1214 Vernier, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous.

Pour l'APEVV : Ruffieux Sébastien,
Vice-président
078 638 70 48

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



47^e kermesse de Saint-Pie X les 25, 26 et 27 mars 2010

Vendredi 25 mars

20h30 Concert dans l'église, avec l'orchestre genevois La Mandolinata.

Vous aurez le plaisir d'écouter de la musique inspirée d'airs populaires européens, russe et latins, aux sons de mandolines, mandoles et guitares (www.lamandolinata.ch). L'entrée est gratuite, collecte à la sortie.

Samedi 26 mars

8h30 – 11h30: Café-croissants, stand des fleurs, marché fruits et légumes, Magasins du Monde

9h30 – 18h: Expo-vente artisanale et troc de vêtements

10h: Ouverture des stands avec animation musicale (orgue de barbarie)

11h30 – 12h30: Fanfare d'Onex

12h – 14h: Grillades

14h30 – 16h30: Clown M. Boule et son vélo «pouet-pouet»

19h: Repas (filets de perches, raclette)

20h30: Variété et danse pour tous avec le groupe «Casa Nostra»

Dimanche 27 mars

11h30: Ouverture des stands

12h30: Repas (rôti de porc, lasagnes)

14h–16h30: Accordéon avec Hubert Chapuis

17h: Fin de la kermesse



Le samedi et le dimanche

Animation pour les enfants (château gonflable, etc.) et nos stands traditionnels (petite brocante, confiture, livres, CD, pâtisserie, stand des ados, etc.).

Carrefour du Bouchet, ch. du Coin-de-Terre 2

Rencontres Cafés-Croissants

A Châteline-Balexert

Mercredi 9 mars
de 9h à 10h30 au
Centre de quartier de
Balexert,
31 avenue de Crozet,
1219 Châteline

«Le Foyer de jour pour aînés de Soubeyran se présente: venez nombreux faire connaissance et poser vos questions en présence de Madame Jendly»



Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier de plus de 50 ans et sont organisées par le service de l'action sociale et des solidarités, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le Groupe de préparation des Rencontres Cafés-Croissants de Vernier-Village, de Châteline-Balexert et des Avanchets. Tél. : 022 306 06 70

Des nouvelles de l'association «Taï chi Crozet-Balexert»



Le Groupe Taï chi Crozet-Balexert, né en mars 2009, se nomme maintenant «Association Taï chi Crozet-Balexert». Grâce à la générosité de la Commune de Vernier, nos activités (cours et entraînement) continuent de se dérouler **tous les mercredis matins de 8h45 à 10h à la Salle de rythmique de l'Ecole de Balexert** (entrée par le préau de l'école primaire), 37 avenue du Pailly à Châteline-Balexert.

Créée dans le but de participer à l'animation du quartier, notre Association – mixte, intergénérationnelle et multiculturelle – est ouverte à toute personne de la Commune de Vernier et des communes avoisinantes, ainsi que de la région valdo-franco-genevoise.

Nous vous enverrons sur simple demande la documentation sur **ce qu'est le Taï chi quan, sur notre association et les conditions d'inscription.**

D'autre part, toutes les personnes intéressées, mais qui sont dans l'impossibilité de se libérer le mercredi matin, sont priées de s'annoncer à la présidente, car nous envisageons de créer dans ce but un deuxième cours, soit un soir de 17h30 à 18h30 soit le samedi matin.

Votre inscription est à tout moment de l'année la bienvenue. Nous vous accueillons volontiers «en cours de route» ! **Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour débuter, quels que soient**

l'âge (dès 18 ans), et la condition physique et mentale préalables.

Rejoignez-nous! Vous apprécierez certainement l'ambiance agréable dans laquelle nous nous exerçons et ressentirez rapidement les bienfaits de **cette pratique énergétique douce, nommée aussi «gymnastique de longue vie», qui améliore la santé et renforce l'énergie vitale.**

Contact: Andrée Dall'Aglio, présidente, 24 avenue de Crozet, 1219 Châteline, tél. 022 797 57 37, courriel adallaglio@live.fr et adandred4@gmail.com.

CONVOCAZIONE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AICE



En vertu des statuts, l'Association des Intérêts de Châteline et Environs (AICE) convoque ses membres et non-membres à l'assemblée générale 2011 qui aura lieu le **lundi 21 mars 2011, à 20h30, au Centre de Quartier de Châteline**, 86, av. de Châteline, sous la salle de gym de l'école de Châteline.

Ordre du jour :

1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du P.V. de l'Assemblée Générale 2010
3. Rapports : du président, de la trésorière, des vérificateurs de comptes
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Elections : du président, des membres du comité, des vérificateurs
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Divers

Au cours de cette soirée vous aurez la possibilité de vous présenter comme membre du comité, nous en avons un réel besoin, et vérificateurs des comptes. N'hésitez pas à le faire, votre soutien est l'avenir de l'Association.

Si vous avez des points à inscrire à cet ordre du jour, veuillez les communiquer par écrit à : AICE, CP 207, 1219 Châteline.

Le comité de l'Association des Intérêts de Châteline et Environs souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Votre comité



K'ARTierdansE

Un espace qui a ouvert ses portes en septembre 2010, une expérience culturelle et éducative.

Quelques jeunes de 7 à 18 ans s'investissent déjà dans ce projet. Un groupe qui souhaite approcher et acquérir des techniques artistiques, principalement en danse.

Un atelier chorégraphique style «hiphop» a lieu les mercredis de 13h à 14h pour les plus jeunes.

Un nouveau cours enfants dès 5 ans ouvrira en mars 2011 les mardis de 16h30 à 17h30.

Renseignez-vous au 076 469 52 08 ou kartierdanse@hotmail.com et consulter le site www.kartierdanse.ch



Ambiance familiale

Loto de la Mi-Carême

Dimanche 3 avril 2011 dès 14h

au Centre paroissial de Sainte-Marie du Peuple
Av. Henri-Golay 5 à Châtelaine

Séries gratuites
à 14h, 16h et 18h

Nombreux lots à gagner

Boissons – Sandwichs
Pâtisserie

Organisation : Paroisse Sainte-Marie du Peuple, 022 796 64 64, ste-marie@bluewin.ch

Annonces

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

À votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce
sans but commercial.

À remettre

- Cherche à remettre à partir du 1^{er} février appartement 5 pièces au Chemin Champ-Claude, HLM, CHF 2'590.- avec charges.
Tél. 076 215 07 76.



BOUTIQUE 2000 « du déjà porté » Le Lignon

Bientôt le printemps ! Chez nous, vous trouverez des vêtements, à bas prix, toutes tailles, pour dames, filles et garçons.

Dépôt et vente:

chaque lundi de 14h à 17h, 1^{er} lundi du mois de 14h à 19h
Jeudi de 15h 30 à 18 h (vente seule) - sauf vacances scolaires et jours fériés

BOUTIQUE 2000

Rens. tél. 022 796 61 64
022 796 59 12

Où nous trouver: Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon
Parking du Centre Commercial du Lignon
Bus : 7 – 23 – 27 – 51 arrêt Cité du Lignon

La FSG dispose encore de place dans les cours de gymnastique suivants:

Ecole du Lignon :

Parents/ Enfants : (2½ - 4 ans)	Jeudi	16h30 - 17h30
Dames :	Jeudi	8h30 - 9h30
	Jeudi	9h30 - 10h30
Contact : Edith Greiner	022 796 83 82	

Ecole des Ranches

Relax détente (Vernier-Village)	Lundi	20h00 - 22h00
Contact : Herbert Murhammer	022 796 51 16	



Pour plus d'information, veuillez consulter notre site Internet : www.fsgall.ch

Deux dates importantes du Jardin Robinson du Lignon

Nous invitons chaleureusement les habitants de la commune à retenir deux dates importantes:

Le **mardi 15 mars à l'occasion de notre assemblée générale**, nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux, autour d'un délicieux buffet campagnard. Ce buffet sera réalisé intégralement «en live» par les enfants du jardin, avec des produits en accord avec les principes de développement durable et du projet «cuisinez malin».

Avis aux amateurs de notre lieu car nous recherchons toujours des bonnes âmes prêtes à faire partie du comité de gestion pour aider le lieu à exister. Toutes personnes intéressées à avoir davantage d'informations, peuvent nous contacter par mail ou par téléphone.

Le **vendredi 25 mars aura lieu notre traditionnelle fête du bonhomme hiver**. Dans l'espoir de faire venir le printemps au plus vite, un bonhomme hiver sera brûlé dans la soirée au Jardin Robinson. Des jeux ainsi que de quoi se restaurer sont prévus pour accompagner la mise à feu et le départ de cette fin d'hiver.

Rappel des horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h avec la possibilité de manger à midi pour CHF 5.-
Samedi de 13h30 à 18h

Inscription:

Avoir entre 6 ans révolus et 12 ans et habiter sur la commune. Il faut venir avec un de ses parents au Jardin Robinson lors des heures d'ouverture, avec deux photos passeport et CHF 10.-

Au plaisir de vous retrouver prochainement !

L'équipe du Jardin Robinson

Contact : tél. 022 796 70 66, e-mail : jr.lignon@fase.ch - www.jardinrobinson.ch





Nouveau : L'univers du spectacle aux Avanchets pour les habitants !

Depuis début 2011, le **Colibri**, nouveau projet soutenu par le Contrat de Quartier, vous accueille autour d'un univers du spectacle.

Le monde du spectacle est si vaste, aussi réunissons nos énergies pour réaliser ensemble: Vidéo / Montage / Son / Musique / Lumières / Affiches / Flyers / Théâtre / Maquillage / Couture / Coiffure / Décors / Costumes / Construire un spectacle selon vos talents respectifs !

Toutes vos idées sont les bienvenues !

Vous souhaitez participer ou encadrer les personnes dans une création artistique ou littéraire ?

Les rendez-vous ont lieu **tous les lundis entre 16h15 et 18h15 à la Maison de quartier des Avanchets** (sauf les périodes des vacances scolaires) - Avenue Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets.

Pour plus d'informations: Profil FACEBOOK Colibri Avanchets ou colibri.1220@gmail.com ou encore tél. 076 365 17 89 - Maria-Pilar «Pili» Frieder

Agenda communal

Février

Jusqu'au 15 mars – Patinoire aux Avanchets, derrière la crèche.

Mars

Mardi 1^{er} mars – Inauguration de la nouvelle bibliothèque de Châtelaïne à 18h.

Mardi 1^{er} mars – Séance de présentation du projet «Correspondants de nuit» à 19h à la Salle des Fêtes des Avanchets.

Mercredi 2 mars – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Mercredi 2 mars – «L'Heure du Conte» à 14h à la bibliothèque des Avanchets.

Mercredi 2 mars – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Mercredi 2 mars – «L'Heure du Conte» à 16h à la bibliothèque de Châtelaïne.

Jeudi 3 mars – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier de Vernier l'Alibi.

Vendredi 4 mars – Assemblée constitutive des Plantages de Balaxert et Montfleury à 18h30 à l'école de Vernier-Place.

Samedi 5 mars – Rendez-vous du Maire de 9h à 12h à la Mairie.

Dimanche 6 mars – Concert au Lignon à 18h.

Du 7 au 26 mars – Exposition à la MACAV à Vernier-Village.

Mardi 8 mars – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 9 mars – Café-Croissants sur de 9h à 11h au Club d'Aînés de Châtelaïne-Balexert.

Mercredi 9 mars – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Mercredi 9 mars – Séance de présentation du projet «Correspondants de nuit» à 19h à l'Aula de l'école de Châtelaïne.

Jeudi 10 mars – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier des Avanchets.

Du 11 mars au 1^{er} avril – «L'Eventail» par le Théâtre de l'Echo de Vernier à l'aula des Ranches.

Dimanche 13 mars – Election du Conseil municipal dans les différents locaux de vote de Vernier.

Dimanche 13 mars – «Joyeux dimanche» dès 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Mardi 15 mars – Assemblée générale du Jardin Robinson du Lignon.

Mercredi 16 mars – «L'Heure du Conte» à 14h à la bibliothèque des Avanchets.

Mercredi 16 mars – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Mercredi 16 mars – «L'Heure du Conte» à 16h à la bibliothèque de Châtelaïne.

Mercredi 16 mars – Repas pour les aînés à 12h au Club des Aînés de Châtelaïne-Balexert.

Mercredi 16 mars – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Du 16 au 18 mars – «Ballet national de Mexico» à 20h30 à la Salle des fêtes du Lignon.

Jeudi 17 mars – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier de Vernier l'Alibi.

Lundi 21 mars – Assemblée générale de l'AICE à 20h30, au Centre de quartier de Châtelaïne.

Mercredi 23 mars – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Jeudi 24 mars – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier des Avanchets.

Jeudi 24 mars – Célébration du «Watt d'Or» à 18h30 à la salle de gym des Libellules.

Vendredi 25 mars – Sortie «fondue» au Marchairuz avec le Club des Aînés de Châtelaïne-Balexert.

Vendredi 25 mars – Fête du Bonhomme hiver au Jardin Robinson du Lignon.

Du 25 au 27 mars – Kermesse de la Paroisse St-Pie X.

Samedi 26 mars – Atelier en famille «Le sommeil et l'alimentation» à 9h30 à l'EVE Bourquin.

Dimanche 27 mars – Concert au Lignon à 18h.

Mercredi 30 mars – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Mercredi 30 mars – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Jeudi 31 mars – Inauguration du centre culturel et sportif des Libellules à 17h (Ancienne usine Actaris).

Avril

Samedi 2 avril – Rendez-vous du Maire de 9h à 12h à la Mairie.

Dimanche 3 avril – Loto dès 14h à la paroisse de Ste-Marie du Peuple.

Mercredi 6 avril – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Mardi 12 avril – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Concerts au Lignon

Dimanche 6 mars à 18h au Temple du Lignon

Mendelssohn
Trio n° 1 en ré min. pour piano et cordes
Mahler
Quatuor pour piano et cordes
Turina
Quatuor pour piano et cordes

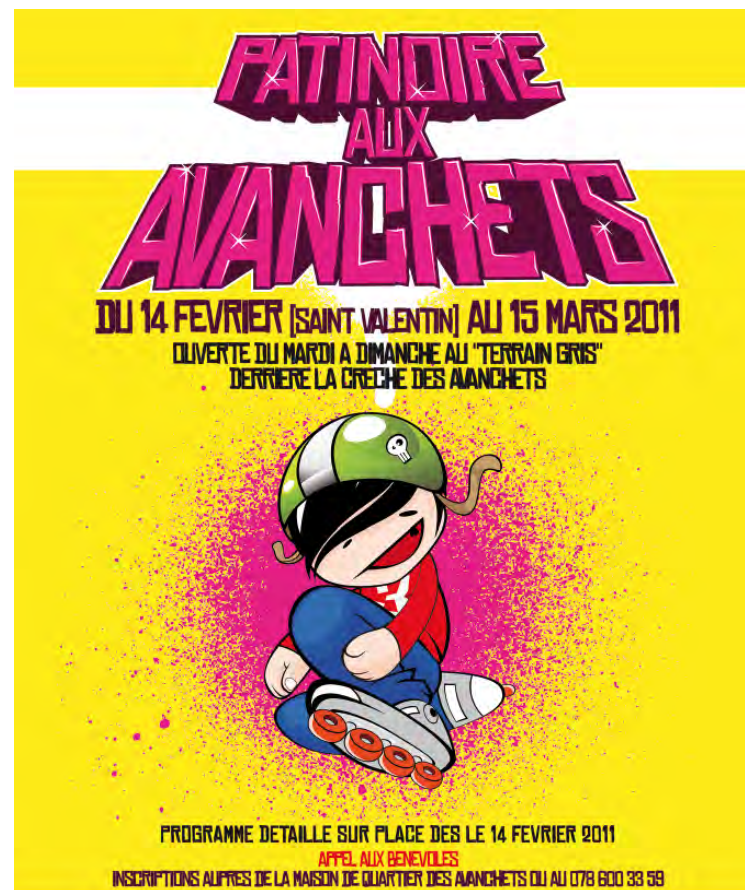
KATIA OPPLIGER SIRON, PIANO
FRANÇOIS SIRON, VIOLON
ZOLTAN KACSOH, ALTO
FRANÇOIS RAUSS, VIOLONCELLE

Dimanche 27 mars à 18h au Temple du Lignon

«Rythmes et Jeux» - Duo de harpes

Lindsay Buffington
et
Céline Gay des Combes

Entrée libre, collecte



avec le soutien de :



ainsi qu'un groupe d'habitants des Avanchets.

BALLET NATIONAL DE MEXICO



16-17-18 MARS 2011 • 20 H 30
SALLE DES FÊTES DU LIGNON

PLACE DU LIGNON 16, LE LIGNON / GENÈVE - BUS 7-23-27 ARRÊT CITÉ LIGNON

Ventes de Billets

Stand Info
balexert



www.fnac.ch

Tarifs CHF 30.-
CHF 25.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)
CHF 10.-



Ouverture caisse et portes 19h45

Renseignements
Service de la culture
tél. 022 306 07 80
www.vernier.ch

Commune de Vernier